



65, rue de Richelieu
75002 Paris
+33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu

RAPPORT DU JURY SUR LE CONCOURS D'ENTRÉE 2025

École nationale des chartes - PSL

10 novembre 2025

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
PRÉSENTATION DE LA SESSION 2025.....	5
Concours d'entrée en première année.....	5
<i>Organisation des épreuves.....</i>	5
<i>Évolution du nombre de candidats.....</i>	5
<i>Admissibilité et admission.....</i>	5
<i>Candidats boursiers.....</i>	7
<i>Origine géographique des candidats admis.....</i>	8
<i>Parcours antérieur des candidats.....</i>	8
I – ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION A.....	10
1. Composition française.....	10
<i>Analyse du sujet.....</i>	10
<i>Proposition de démonstration.....</i>	13
<i>Bilan des copies.....</i>	14
2. Histoire moderne.....	15
3. Histoire du Moyen Âge.....	19
4. Version latine.....	20
5. Thème latin.....	23
6. Version grecque.....	26
7. Version anglaise (LVE 1).....	28
8 -Version allemande (LVE 1).....	30
9. Version espagnole (LVE 1).....	34
II – ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION B.....	37
1. Composition française.....	37
2. Histoire moderne.....	37
3. Histoire contemporaine (épreuve d'histoire de la BEL).....	37
4. LVE 1 : Commentaire et traduction (épreuve de la BEL).....	37
5. Version latine.....	38
6. Version grecque.....	38
7. Géographie de la France.....	38
8. Histoire des arts.....	40
9. Histoire du Moyen Âge.....	41
10. Version anglaise (LVE 2).....	43
11. Version allemande (LVE 2).....	45
<i>Structure du texte.....</i>	46
<i>Compréhension détaillée.....</i>	46
12. Version espagnole (LVE 2).....	48
III – ÉPREUVES ORALES DES SECTIONS A ET B.....	51
1. Histoire du Moyen Âge (section A).....	51
2. Histoire du Moyen Âge (section B).....	52
3. Histoire moderne (sections A et B).....	52
4. Histoire contemporaine (section A).....	54

5. Histoire contemporaine (section B).....	56
6. Histoire des arts (section B).....	58
7. Géographie (section B).....	59
8. Version latine (sections A et B).....	60
9. Version grecque (section B).....	61
10. Anglais (sections A et B).....	61
11. Allemand (sections A et B).....	64
12. Espagnol (sections A et B).....	65
Italien (sections A et B).....	70

N.B : toutes les notes figurant dans les pages suivantes sont exprimées sur 20.

INTRODUCTION

La session 2025 du concours d'entrée s'est déroulée dans les conditions habituelles, avec un calendrier légèrement plus tardif que les années passées, l'École suivant le calendrier de la Banque d'épreuves littéraires. Les écrits du concours ont donc eu lieu du vendredi 25 avril au vendredi 2 mai 2025. Les oraux se sont quant à eux déroulés aux dates habituelles de la deuxième quinzaine de juin.

Le nombre de candidats se maintient d'année en année, 213 en 2025 (contre 219 en 2024, 211 en 2023, 213 candidats en 2022) soulignant la pérennité attractive du concours de l'École nationale des chartes - PSL. Le nombre de postes proposés est identique à celui des années passées : 20 postes en tout, 12 en section A et 8 en section B. La voie d'accès en deuxième année demeure pour le moment suspendue ce qui permet de consolider le chiffre de 8 postes en section B.

La session 2025 se caractérise, comme en 2024, pour la section B, par la diversité d'établissements préparationnaires, d'où sont issus les lauréats. Le taux de boursiers parmi les reçus reste important, avec un pourcentage semblable aux années passées.

Je sais, enfin, l'occasion de ce rapport pour rappeler aux candidats et à leurs préparateurs que la vocation de l'École nationale des chartes - PSL est de former un nombre suffisant de spécialistes de l'écrit, du parchemin au numérique, au service de nos institutions patrimoniales ; l'objectif de la scolarité de notre École étant de conduire la grande majorité de nos élèves à la réussite des concours des écoles d'application, Enssib et INP, qui mènent précisément aux carrières de conservateurs des bibliothèques et du patrimoine.

Le président du jury,
administrateur provisoire de l'École nationale des chartes - PSL
Jean-François BALAUDÉ

PRÉSENTATION DE LA SESSION 2025

La session 2025 du concours d'entrée de l'École des chartes - PSL s'inscrit dans la suite des précédentes, aucune modification n'étant intervenue dans l'économie du concours.

Le nombre de postes de fonctionnaires stagiaires ouverts au concours 2025 a été fixé à 20, par arrêté du 19 décembre 2024. Ces 20 postes se répartissaient comme suit : concours d'entrée en première année : 20 postes, à savoir 12 postes en section A et 8 postes en section B.

CONCOURS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

ORGANISATION DES ÉPREUVES

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée en première année ont eu lieu du vendredi 25 avril au vendredi 2 mai 2025 inclus dans neuf centres en France (Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Nîmes, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les épreuves communes de la BEL, le 15 avril (pour la composition d'histoire contemporaine) et le 18 avril 2025 (pour la version et le commentaire en LVE1), alors que l'épreuve de langue ancienne, commune avec l'ENS de Paris, est intervenue le 23 avril 2025.

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à Paris du 16 au 26 juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDATS

Une augmentation du nombre de candidats en section A est à noter (82 en 2025 contre 75 en 2024, 73 en 2023, 76 en 2022) tandis qu'une légère baisse se produit pour la section B par rapport à l'année précédente (131 en 2025 contre 144 en 2024, 138 en 2023, 137 en 2022).

Le nombre total de candidats pour 2025 se monte donc à 213, nombre qui se situe dans la fourchette habituelle pour les deux sections (contre 219 en 2024, 211 en 2023, 213 candidats en 2022). Rappelons qu'entre 2016 et 2019, le nombre de candidats avait oscillé entre 199 et 204 inscrits.

ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

En section A, 22 candidats ont été déclarés admissibles ; le dernier admissible a obtenu une moyenne de 12,42 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu 20 admissibles ; le dernier admissible a obtenu une moyenne de 11,08. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 8 en section A (dont les moyennes allaient de 12,25 à 11,33 et de 8 en section B (pour des moyennes allant de 11,00 à 10,67).

La moyenne du dernier admissible en section A est légèrement supérieure à celle de l'an dernier (12,42 en 2025 contre 12,25 en 2024, 11,25 en 2023 et 11,08 en 2022). La moyenne du dernier admissible en section B est inférieure à celle de l'an passé (11,08 en 2025 contre 12,67 en 2024 et 12,25 en 2023).

En section A, avec dix admis, le lycée Henri IV (Paris) obtient exactement les mêmes résultats que

ceux des deux dernières années (10 admis en 2024 et en 2023). Le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg) emporte la neuvième place ex-aequo et le lycée Pierre de Fermat (Toulouse) la onzième et avant-dernière place. Le dernier admis avait 12,23 de moyenne générale (contre 12,64 en 2024, 12,18 en 2023, 12 en 2022, 12,41 en 2021).

En section B, les lycées assurant une préparation spécifique sont bien représentés : 18 des 20 admissibles sont issus de leurs rangs. Au moment de la proclamation des résultats le 27 juin 2025, le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg) emporte trois postes de même que le lycée Pierre de Fermat (Toulouse, trois postes), le lycée Chateaubriand (Rennes) prenant deux postes. Le dernier admis avait 12,55 de moyenne générale (contre 13,23 en 2024, 13,05 en 2023, 12,73 en 2022, 13,36 en 2021).

Notons cependant qu'en section B deux désistements (de lauréats venant du lycée Pierre de Fermat) sont intervenus, ce qui modifie les résultats ainsi : 3 postes pour le lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg), 1 poste pour le lycée Pierre de Fermat (Toulouse), 3 postes pour le lycée Chateaubriand (Rennes) et 1 poste pour le lycée Fénelon (Paris). Le dernier admis (deuxième de la liste complémentaire donc) avait une moyenne de 12,14.

Les listes complémentaires comportent trois noms pour le concours A et trois noms pour le concours B. On a vu qu'il a été fait appel aux deux premiers inscrits de la liste complémentaire du concours B.

RÉPARTITION DES CLASSES D'ORIGINE DES CANDIDATS À LA SECTION B EN 2025

CLASSES	INSCRITS		PRÉSENTS AUX ÉPREUVES PROPRES		ADMISSIBLES		ADMIS	
CHARTES B	91	69,47 %	90	80,36 %	16	80 %	7	87,5 %
ULM A/L	14	10,69 %	9	8,04 %	4	20 %	1	12,5 %
ENS LYON	22	16,79 %	11	9,82 %	0	0 %	0	0,0 %
AUTRES	4	3,05 %	2	1,79 %	0	0 %	0	0,0 %
TOTAL	131	100 %	112	100 %	20	100 %	8	100 %

RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRE DE CONCOURS EN 2025 (2024)

CENTRE	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
PARIS (A)	49 (47)	15 (19)	10 (11)
STRASBOURG (A)	12 (7)	1 (1)	1 (0)
TOULOUSE (A)	21 (21)	6 (3)	1 (1)
PARIS (B)	27 (30)	5 (6)	2 (3)
STRASBOURG (B)	24 (22)	3 (5)	2 (2)
TOULOUSE (B)	19 (12)	6 (1)	1 (0)
BORDEAUX (B)	8 (14)	0 (0)	0 (0)
DIJON (B)	8 (14)	0 (1)	0 (1)
LILLE (B)	12 (9)	1 (1)	0 (1)
LYON (B)	12 (15)	1 (2)	0 (1)
NÎMES (B)	7 (9)	0 (0)	0 (0)
RENNES (B)	14 (19)	4 (4)	3 (0)

CANDIDATS BOURSIERS

Pour la section A, figurent 34 boursiers inscrits (sur 82 candidats soit 41,46 %), 9 admissibles (sur 22 soit 40,91 %) et 5 boursiers admis (sur 12 reçus soit 41,67 %). On notera cette année la présence d'un candidat pupille de l'État dans les inscrits (non admissible).

Pour la section B, en termes de candidats boursiers figurent 40 boursiers inscrits (sur 131 soit 30,53 %), 3 admissibles (sur 20 soit 15 %) et 1 admis (sur 8 reçus soit 12,5 %).

PART DES BOURSiers AU CONCOURS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

ANNÉE	INSCRITS	ADMISSIBLES	INTÉGRÉS
2025	34,74 %	28,57 %	30 %
2024	36,99 %	34,88 %	40 %
2023	38,38 %	30,61 %	10 %
2022	38,5 %	36,17 %	30 %
2021	30,4 %	37,5 %	30 %
2020	40,0 %	-	25,0 %
2019	39,2 %	45,8 %	31,6 %

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS

Les données géographiques fournies lors de l'inscription au concours d'entrée, qui se limitent au département de naissance du candidat et à son adresse au moment du concours, ne permettent pas de donner une mesure correcte de leur origine. Le principal biais tient au fait que des candidats donnent comme adresse leur lieu d'hébergement dans la ville de leur lycée de préparation, et non le foyer parental.

La mesure peut donc seulement être faite à l'entrée de l'École. En section A, en 2025, 5 admis ont obtenu leur bac dans la région parisienne (dont 3 à Paris) contre 7 admis l'ayant obtenu en région et pour la section B, 2 admis ont obtenu leur bac dans la région parisienne (dont 1 à Paris) contre 6 admis en région.

PARCOURS ANTÉRIEUR DES CANDIDATS

Les données fournies par les candidats au moment de l'inscription au concours portent sur le baccalauréat (série, année d'obtention et mention obtenue, sans précision d'académie).

Cette année, pour la deuxième année consécutive, le taux de candidats admissibles ayant obtenu la mention Très bien est en dessous des taux habituels (73,81 %). Leur succès parmi les admis reste très majoritaire (85 %) mais en baisse par rapport aux années passées (100 %). Parmi les inscrits, le nombre de mentions Très bien est aussi un peu en dessous de la fourchette habituelle des 60 ou 70 % (55,87 %).

MENTION	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
TRÈS BIEN	55,87 %	73,81 %	85 %
BIEN	34,74 %	26,19 %	15%
ASSEZ BIEN	6,57 %	0 %	0%

Le partage entre « carrés » (10 lauréats) et « cubes » (10 lauréats) est totalement équitable, ce qui est rare.

I – ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION A

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Programme. Cette épreuve, commune aux sections A et B, est spécifique au concours d'entrée de l'École des chartes - PSL et ne relève pas de la Banque d'épreuves littéraires (BEL). Elle ne fait officiellement l'objet d'aucun programme. Toutefois, le jury du concours de l'École des chartes - PSL veille à choisir un sujet en rapport avec l'un des thèmes mis au programme des ENS pour l'épreuve de composition française de la BEL.

Sujet. Dans une des lettres de *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, un personnage écrit : « Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité ». En quoi cette déclaration permet-elle d'interroger la fiction romanesque ?

La dissertation littéraire est un exercice dans lequel le candidat doit éclairer, illustrer et critiquer le sujet donné sous une forme argumentée, progressive et logique. Il s'agit donc, dans un premier temps, au moment de la réflexion au brouillon puis dans l'introduction, de prendre la mesure du sujet et d'en cerner le sens littéral avant de déplacer éventuellement ses enjeux sur un plan plus métaphorique et d'offrir une réflexion théorique. L'ensemble de la citation doit être exploré sans qu'aucun de ses aspects ne soit laissé de côté. Les termes et leurs relations doivent être évalués avec précision de façon à dégager la cohérence de la citation et la richesse de ses implications. Sans ce travail serré sur le texte du sujet, la démonstration montre rapidement ses limites et ne parvient qu'avec difficulté à des problématisations nuancées.

Le jury est particulièrement attentif à la qualité de la démonstration qu'il attend progressive et développée avec précision et à celle des exemples, divers, éventuellement originaux, choisis avec pertinence et employés au service de la compréhension du sujet.

ANALYSE DU SUJET

Le sujet proposé cette année au concours d'entrée invitait les candidats à réfléchir sur la fiction romanesque et sur l'opposition entre fiction et réalité à partir d'une citation empruntée à *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau : « Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité ». L'affirmation de Saint Preux - il fallait en effet noter que l'énoncé était bien le fait d'un personnage de fiction, qui ne portait pas forcément la parole de son auteur - induit une échelle de valeur entre deux mondes convoqués successivement : « le pays des chimères » et « ce monde », le premier étant « le seul digne d'être habité ».

Le pays des chimères désigne le pays des rêves, de l'imagination, de la fiction. La puissance de l'imaginaire, capable de créer un monde idéal, donne à ce pays sa valeur (sa « dignité ») : sa capacité d'accueil ouvre la possibilité du bonheur. On rappellera que, pour Rousseau, l'imagination, à travers les élans des fantasmes, entretient le bonheur de désirer qui, bien que travaillé en permanence par le manque, s'épanouit dans les illusions et, finalement, se comble de leur charme. Il existe, dans cette conception, une satisfaction imaginative du désir qui, loin de nous déposséder, nous empêche de souffrir et nous rend même plus heureux. Rousseau l'estime souvent supérieure à toute satisfaction réelle qui, quant à elle, menace l'enchantedement puisque l'accès à l'objet désiré met fin à l'activité fantasmatische et à sa jouissance : « Tout ce prestige disparaît devant l'objet même ; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur ; on ne se figure point ce qu'on voit ;

l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède ; l'illusion cesse où commence la jouissance. ». Ces lignes qui précèdent la citation sont elles-mêmes introduites par cette certitude énoncée par Rousseau : « Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! » rappelant que, si l'homme est borné par ses capacités réelles à apaiser des désirs potentiellement illimités, il possède en propre le pouvoir d'imaginer qui lui ouvre l'accès à un bonheur inégalable.

La citation n'est donc pas à proprement parler une théorie du roman : elle participe d'une réflexion plus vaste sur le désir et l'imagination. Mais elle permet facilement d'engager un questionnement sur la fiction et, conséquemment, sur le roman comme espace fictionnel voire fondement d'une vie heureuse alternative. Du reste, cette extension du propos de Rousseau correspond aux préoccupations qui sous-tendent la démarche de l'écrivain dans *La Nouvelle Héloïse*. Son roman épistolaire est, en effet, le terrain exploratoire du roman complexe du désir et des solutions que l'imagination peut éventuellement, quoique non sans risques quand on se trompe à incarner les chimères, offrir au bonheur d'exister.

Il n'était pas nécessaire de connaître avec précision la position de Rousseau pour, à partir d'elle, penser le roman et comprendre ses enjeux. On saluera cependant l'effort de plusieurs copies qui ont su mobiliser avec pertinence l'exemple de *La Nouvelle Héloïse* et contextualiser la citation. Cela étant, orientée par la consigne et comprise pour elle-même, la phrase de Rousseau suffisait pour qu'on y lise une interrogation sur le roman comme fiction (ou chimère).

Mais qu'implique une telle approche de l'invention romanesque ? Qu'est-ce que la fiction dans son rapport au roman ? Comment en cerner les modalités et les implications pour la lecture ? La fiction doit-elle, pour se définir, s'opposer radicalement au monde réel ? L'expression « pays des chimères » induit l'idée de la fiction comme lieu (quelles frontières ? quels paysages ?) ; comme lieu qu'il est concevable de rejoindre (quelles sont les modalités du voyage pour l'atteindre) ; et, enfin, comme lieu à habiter. À l'occasion de l'une de ses fables, La Fontaine ne dit pas autre chose : « La Feinte est un pays plein de terres désertes » (« Le Meunier, son Fils et l'Âne », III, 1). Le fabuliste, qui décrit ainsi le territoire suggestif de la « feinte », loue en elle sa faculté d'accès à l'inconnu, au non encore advenu, à ce monde des potentialités que la réalité laissée à elle-même ne favorise pas et que, dans une certaine mesure, elle limite ou entrave. Or, comment habiter un roman, comment s'établir en langage ? Par quels processus de l'imagination, du désir ou de la sensation le roman réussit-il à nous transporter pour que nous entrions, en toute croyance, dans son espace singulier ?

On se souvient qu'au début de *La Modification* de Michel Butor, le lecteur, directement impliqué par un narrateur qui s'adresse à lui autant qu'au personnage, pénètre dans le roman comme le héros de l'histoire dans le wagon du train pour un voyage qui sans doute le modifiera lui aussi. Cette co-naissance au récit se fait au prix d'un effort que Michel Butor exprime dans les termes d'un réveil difficile. Qu'avons-nous alors à gagner à ce déplacement possiblement violent auquel la lecture nous conduit et qui nous soustrait salutairement au mauvais rêve de notre réalité ? Cet arrachement est-il sans risque ? Que faut-il abandonner de nous-mêmes ? Et qu'avons-nous peut-être aussi à y perdre ? Ne serait-il pas concevable de maintenir à la fiction ses limites qui la constituent, de préserver la séparation qui l'isole du réel, afin de se prémunir du risque que le transfert et la plongée dans les chimères ne soient sources d'aliénation, de déperdition et pourquoi pas de folie ? Faut-il opposer fiction et réalité, en préférant inexorablement la première, plus dense, plus à même de contenter nos désirs et nos aspirations, à la seconde qu'il faut fuir parce qu'elle est dévaluée ? N'y aurait-il pas moyen d'envisager la lecture des romans comme un dialogue neuf avec une réalité qu'elle contribuerait à penser autrement et à réévaluer ? L'utopie qui paraît

par excellence le pays de la fiction n'est-elle pas le plus souvent conçue pour retourner au réel et, sa perception ayant été radicalement déplacée et renouvelée, pour espérer sa transformation ? Après avoir traversé les épreuves de la fiction, qui a puisé dans le réel les échantillons de son effroi et après avoir tenté, en Eldorado, de lui échapper, le Candide de Voltaire revient à son jardin : il a lu le monde au prisme du conte noir dans lequel il a été plongé, il choisit de ne pas renoncer ; il fixe le sens de sa vie, en dehors du livre dont il a été le personnage.

Le sujet rend indissociables écriture et lecture dans un projet d'existence : il nous demande de comprendre, en profondeur, ce que les romans font à nos vies, à quoi ils nous engagent et comment ils nous y engagent en envisageant, pour en problématiser les défis, s'ils ne permettent pas aussi de nous réengager dans le réel. Marielle Macé parle, pour sa part, de « promesses d'existence que donne la littérature ». Resserrée sur le roman, cette conception de la littérature permet d'entrer plus encore dans les opérations de fiction que l'écriture est capable de mener pour élaborer des mondes autres ; des mondes que nous ne serions pas seulement destinés à regarder en lecteurs à distance, certains ensuite de pouvoir retourner à notre quotidien sans rien y changer, mais en lecteurs authentiquement affectés, en découvrant alors dans le roman de « véritables formes de vies » (M. Macé), sans nécessairement abandonner celles que nous menons.

L'un des intérêts du sujet était aussi que les mots de la citation, éclairés par leurs interrelations, déployaient de nombreuses interrogations. Examiné avec attention, chacun d'eux recelait des pistes fécondes pour l'analyse et la démonstration : pays, chimère, monde, digne, habiter, autant de termes étroitement liés les uns aux autres mais propres à nourrir et problématiser l'argumentation.

Ainsi, dans le roman de Bernardin de Saint Pierre, *Paul et Virginie*, l'île originelle, riche de ses paysages tropicaux et des vertus qui dominent les relations humaines, est une enclave utopique et cet ailleurs pouvait servir de métaphore au roman lui-même où se déploie la description d'un pays de substitution. Mais en quoi ce pays insulaire est-il « digne d'être habité » ? Quelle est la valeur de cet idéal : sa dignité est-elle morale, esthétique, existentielle ? Et comment éventuellement rattacher ces différentes dimensions ?

Face aux pays des chimères, au monde autre, Rousseau parle de « ce monde », que le déterminant démonstratif contribue à dévaluer. Il désigne notre monde réel, incapable de remplir nos désirs, pauvre en imagination, difficile à vivre. Il ne se confond pas avec le monde réaliste qu'ont ambitionné de montrer et de représenter les romanciers du XIX^e siècle et qu'ils ont tous traduit avec les moyens de la fiction. Un certain nombre de copies ont fait, à tort, du réalisme le second terme implicite de l'antithèse, ne percevant pas tout à fait que le réalisme de Zola ou Balzac est moins reproduit que produit et qu'il est donc finalement créé et fictionnel. Au point de départ de l'action accomplie par la fiction sur le réel et sur le lecteur, nous trouvons le regard subjectif de l'écrivain ou de son personnage porté sur le monde, qui le rejette, amène à rechercher ou à modeler un ailleurs qui serait une échappatoire. Quelques copies ont ainsi rappelé le rôle évocateur de la formule « Il était une fois... », embrayeur de la fiction qui, à la façon d'une formule magique, rend accessible subitement, par la force des mots, un monde différent et, s'agissant du conte, régi par d'autres lois dont celle dépayante, du merveilleux. Cette formule déborde l'univers du seul conte enfantin ; plus ou moins implicitement énoncée, elle se retrouve sous bien d'autres formes dans les romans, tel *Salammbô* de Flaubert par exemple, dont l'incipit est une invitation au voyage et à l'évasion : « C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar. »

Mais le terme « chimères », s'il englobe pour Rousseau les élaborations salutaires des fantasmes,

paraît dans le même temps, paradoxalement, pouvoir dévaluer la fiction. Figure de l'hybridité, qu'aucune réalité n'est apte à engendrer et qui symbolise l'invention imaginaire, figure du roman en conséquence qui bricole avec les éléments de notre monde pour en inventer un plus exaltant, la chimère renvoie aussi aux inconséquences de notre esprit et à la vanité de ses folies. Le terme ramène au premier plan les illusions et les leurres dans lesquels la fiction enferme les personnages au risque de les conduire à la mort. Don Quichotte comme Madame Bovary, fréquemment convoqués par les candidats et les candidates, racontent en effet cette négativité de l'emportement imaginatif quand il oublie le réel, jugé trop médiocre et donc insupportable. Emma Bovary, Frédéric Moreau ou le berger extravagant de Charles Sorel croient vraiment qu'ils peuvent vivre dans l'ailleurs des fictions, celles des livres qu'ils ont dévorés au point d'en être intoxiqués : tous ces personnages, écrits par la fiction et confondus avec elle, ont l'esprit envahi de rêves compensatoires nourris d'amertume et de désillusion. Les écrivains, qui mettent ironiquement en scène jusqu'à l'extrême ce ravissement de lecture, sondent les complexes, les frustrations à l'œuvre dans cette obsessionnelle pulsion de fiction. C'est alors pour eux, avec les ressources du roman, envisager la disqualification de la fiction romanesque quand elle est vécue sans distance critique ; et c'est dénoncer d'un même mouvement les apories des lectures sans conscience en soulignant les conséquences tragiques ou ridicules d'une habitation prolongée dans un pays qui nous dépossède.

De fait, l'un des présupposés du sujet était que le pays des romans serait par évidence meilleur. Or il n'est pas certain que la vocation des romans soit de mettre à notre disposition des univers confortables où nous reposer de l'existence ou nous rendre durablement absents à notre réalité. Ce serait écarter ceux qui dévoilent l'horreur du monde, qui nous bouleversent sans désirer nous accueillir, qui nous inquiètent et nous font réfléchir sans nécessairement contenter nos désirs. La fiction ne peut-elle être cathartique, construire des mondes où nul n'aurait envie de vivre (des copies ont ainsi rappelé que le roman pouvait être dystopique) et incarner dans des figures projectives nos angoisses les plus sourdes ?

La citation invitait aussi à exploiter l'imbrication des deux territoires, contenus l'un dans l'autre (« le pays des chimères » est « en ce monde ») et non juxtaposés, séparés. À ce titre, certaines copies ont mobilisé un célèbre concept de Michel Foucault en rapprochant l'espace romanesque de l'hétérotopie : un lieu sans lieu, existant pourtant sous la forme d'un objet, le livre, qui délimite un espace à la fois ouvert et fermé, isolé du monde réel et pourtant accessible.

PROPOSITION DE DÉMONSTRATION

En somme, le sujet pouvait donner lieu à un développement organisé en trois parties. Dans un premier temps, la réflexion devait s'attacher à montrer la plus-value esthétique de la fiction et du pays des chimères sur le réel et s'interroger sur les raisons ou les motivations de cette place, de cette valeur qui lui est accordée : est-ce un pays qui répond aux rêves et aux fantasmes, permettant de fuir la violence ou le prosaïsme du réel, de proposer un autre monde ?

La double connotation du terme chimères offrait un pivot à la réflexion et ouvrait sur les limites ou les risques de la fiction, sur le destin tragique qui attend les personnages refusant le monde réel et s'abîmant dans le pays des chimères.

Enfin, de manière à concilier les deux mondes dont les frontières sont poreuses, pourquoi ne pas penser la fiction comme un moyen de requalifier le réel afin de le rendre habitable ? De le réenchanter ou simplement de le comprendre, comme l'affirme Aragon dans la préface qu'il signe

pour *Les Cloches de Bâle* : « Le roman est une machine inventée par l'homme pour l'appréhension du réel dans sa complexité. » La fiction réinvestit le réel, nous aidant à voir, et donc à vivre, comme l'écrit par exemple Marcel Proust : « Par l'art seulement nous pouvons sortir de nous, savoir ce que voit un autre de cet univers qui n'est pas le même que le nôtre et dont les paysages nous seraient restés aussi inconnus que ceux qu'il peut y avoir dans la lune. Grâce à l'art, au lieu de voir un seul monde, le nôtre, nous le voyons se multiplier, et autant qu'il y a d'artistes originaux, autant nous avons de mondes à notre disposition, plus différents les uns des autres que ceux qui roulent dans l'infini. » « La littérature est la preuve que la vie ne suffit pas », avance quant à lui l'écrivain portugais Fernando Pessoa, cité par certaines copies.

BILAN DES COPIES

Le jury a observé deux défauts majeurs induits par une analyse trop rapide du sujet et plus particulièrement du terme « chimères » alors que l'emploi du pluriel, dans une expression toute faite, mettait sur la piste de l'imagination et des rêves. Ainsi, beaucoup de copies ont déplacé les enjeux de la citation et organisé leur réflexion en opposant frontalement l'imaginaire – parfois même le merveilleux, reconnaissant dans les chimères l'animal hybride de la mythologie – et le réel ou plutôt le réalisme tel qu'il a été recherché par certains romanciers. Pareillement, plusieurs candidats se sont saisis de l'hybridité corporelle de l'animal pour en faire une figuration du roman, genre protéiforme et malaisé à définir au regard des autres genres.

De manière générale, le jury a été sensible à la justesse de certains exemples. *Paul et Virginie* et *Madame Bovary* venaient aisément servir la réflexion mais d'autres exemples plus personnels se sont avérés également convaincants. Quelques copies ont ainsi proposé une définition originale du roman, comme une école du désenchantement, en empruntant un titre fameux de Balzac : *Illusions perdues*. D'autres arts ont pu être convoqués : un tableau de Fragonard, *La Liseuse* absorbée dans sa lecture, un autre de Norman Rockwell, où un jeune Américain lit un roman de chevalerie dans lequel il se projette ; le film de Roberto Benigni, *La Vie est belle*, dans lequel un père, déporté dans un camp de concentration avec son fils, lui fait croire qu'il s'agit d'un jeu - fiction, aussi généreuse que désespérée, inventée pour survivre à l'horreur.

Le jury s'est aussi montré particulièrement convaincu par l'originalité de certaines ouvertures dans les premières lignes de l'introduction ou au terme de la conclusion mettant en regard la citation de Rousseau avec celle de Gracq : « si un roman n'est pas songe, et, comme tel parfaitement établi dans sa vérité, il est mensonge » ; celle d'Aragon, « Jusqu'ici les romanciers se sont contentés de parodier le monde, il s'agit maintenant de l'inventer » ; celle de Flaubert dans une lettre adressée à Louise Collet : « Emma et moi lisons les mêmes romans, mais pas de la même manière » ou repensant aux propos d'Alain définissant le romanesque comme « l'invraisemblable rencontre du désir et de l'événement ». Certaines copies ont une seconde fois convoqué Rousseau et ses *Confessions* : « L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me mena au pays des chimères ».

Le jury attend bien sûr une très grande correction de la langue et regrette quelques expressions familières. Si certaines copies sont écrites avec élégance et clarté, d'autres sont émaillées de fautes de syntaxe, d'orthographe et de conjugaison (« renvoit », « arsenik », « immaginaire », « héro », « une éloge », « Châteaubrillant », « Jean-Paul Sartres » ...) et nous ne pouvons que redire l'impératif de plusieurs relectures scrupuleuses pour faire disparaître les erreurs qui ne sont pas dignes des candidats et candidates à un concours.

Le jury a relevé enfin, comme chaque année, quelques confusions grossières. Bossuet n'a pas écrit

d'Art poétique, ni Flaubert Le Chef-d'œuvre inconnu à la différence de Balzac qui, d'ailleurs, ne promène pas son miroir le long d'un grand chemin. Rousseau n'a pas écrit les Lettres Persanes, pas plus qu'il n'a exploré l'Amérique du Sud à la recherche des Barbares. Enfin rappelons que son roman, Julie ou la Nouvelle Héloïse, se déroule à Clarens, dont l'orthographe n'est pas celle d'un produit de beauté.

La moyenne générale de l'épreuve est cette année de 9,30 en section A, de 8,48 en section B. Les notes s'échelonnent de 16 à 4 en section A, de 16 à 3 en section B.

Jury. M^{me} Aurélie BARRE, maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ; M. Mathieu BERMAN, maître de conférences à l'Université Vincennes - Saint-Denis, Paris 8 ; M. Olivier LEPLATRE, professeur à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

2. HISTOIRE MODERNE

Programme. Vivre sa foi en France, XVI^e siècle-1815

Sujet. Commentaire d'un extrait du manuscrit autographé de René de Voyer d'Argenson (1623-1700).

Extrait du manuscrit autographé de René de Voyer d'Argenson (1623-1700) publié par Dom Henri Beauchet-Filleau (*Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, Marseille, Saint-Léon, 1900, p. 7-8 et p. 199-205). La graphie a été modernisée.

On aura sujet de demander pourquoi je me donne la liberté d'écrire les Annales d'une Compagnie dont la première règle, c'est de se tenir fort cachée et de n'agir qu'en secret. La même difficulté me frappa l'esprit aussitôt que je fus chargé de travailler à cet ouvrage et voici ce que j'ai cru que l'on y pouvait répondre. C'est une Compagnie qui n'est plus, mais qui peut renaitre quelque jour et il n'est pas juste de laisser périr la mémoire de tant d'entreprises héroïques de piété, de tant d'effets merveilleux que la charité a opérés et de tout ce que le vrai zèle a produit d'important pour la gloire de Dieu pendant trente-trois années, par les soins de cette sage Compagnie.

Peut-être que dans la suite des temps, le Ministère, aussi éclairé de la science du Ciel que de celle du gouvernement politique, et mieux instruit des desseins de cette pieuse assemblée, favorisera de sa protection ce qu'il a tant persécuté sans le connaître, et tiendra à honneur de faire revivre une chose si sainte qu'il a lui-même abolie. Quoi qu'il en soit, il m'a paru raisonnable de laisser à la postérité une justification solide, en faveur de cette Compagnie que la calomnie a tant décriée, que le vice a tant combattue, et que l'autorité, jalouse de tout ce qu'elle peut soupçonner, a supprimée sous l'apparence du bien de l'État.

Cependant on ne vit jamais d'intentions plus pures, d'actions plus nettes, ni de soumission plus entière aux ordres du souverain, que ce qu'en a montré la conduite de la Compagnie dont je parle. Toutes ces qualités excellentes se produiront d'elles-mêmes dans ses projets, dans ses ouvrages, et dans les mauvais traitements qu'elle a reçus. Plaise à Dieu, dont elle a tant procuré la gloire par le secours des pauvres, par la consolation des affligés, par les services rendus à la Religion et à l'État, que je n'écrive rien qui ne soit digne de mon sujet. Oui, mon Sauveur caché au Très-Saint-Sacrement, je vous supplie de me donner la grâce de rapporter avec fidélité tout ce que vos serviteurs ont fait pour vous honorer. Ils ont, à votre imitation, accompli l'ouvrage que vous aviez commis à leurs soins. Ils ont fourni la carrière que vous leur aviez marquée, et ils ont été accablés par la persécution de l'esprit du monde, comme vous l'avez été. Mais j'espère que si ce manuscrit est vu quelque jour par des ministres pleins de piété, ils ne pourront s'empêcher de regretter la

perte d'un établissement que le Cardinal de Richelieu avait extrêmement approuvé et que son successeur dans le ministère a détruit. Ils justifieront ce que celui-ci a condamné, et ils feront peut-être ressusciter ce que le cardinal Mazarin ne jugea pas digne de vivre. [...]

Le 25^e janvier 1660, on reçut l'avis de la mort de Messire Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et évêque de Cahors, décédé en odeur de sainteté. Il était de la Compagnie et on lui rendit les devoirs accoutumés. Il y avait sujet de parler de lui avec éloge, comme d'un des plus grands évêques qui aient vécu de nos jours, mais on a imprimé sa vie fort soigneusement. [...]

Le 12^e de février, la Compagnie nomma plusieurs personnes pour travailler à l'établissement des Compagnies de paroisse, chacun dans la sienne, M. Le Roux, conseiller d'État, et moi nous eûmes en partage le soin de celle de Saint-Gervais qui était notre paroisse, et la Compagnie y fut établie.

Le même jour, on fit une contribution fort considérable pour assister les pauvres artisans des faubourgs de Paris, et plusieurs particuliers de l'Assemblée furent chargés de faire l'examen de leurs besoins et de leur porter leur part de contribution. [...]

Le 1^{er} avril, on proposa d'empêcher que les sage-femmes huguenotes n'entrassent dans nos églises pour y porter les enfants au baptême, mais je n'en vois pas la suite.

Le 28 de mai, M. l'évêque de Saint-Brieuc de la Berde, qui fréquentait la Compagnie avec grand zèle quand il se trouvait à Paris, se chargea de parler à MM. de l'Assemblée du Clergé où il était député et qui se tenait alors, et de leur proposer d'obtenir du roi la translation de toutes les foires qui se tenaient les jours de fête ; mais cette réforme qui serait très bonne, si elle était universelle, n'a pas eu de grandes suites, parce qu'elle n'a pas été appuyée des magistrats, qu'elle n'a pas été goûtée des peuples et que tous les évêques n'y ont pas tenu la main assez fortement ; pour en venir à bout, il faut des ordres du roi bien précis et des arrêts des Parlements par tout le royaume.

Le 4^e de juin, on arrêta de proposer tous les ans, le premier jeudi d'après Pâques, les moyens d'empêcher l'exposition des tapisseries et des tableaux déshonnêtes dans les tentures qui se font pour la procession du Saint-Sacrement. On y avait remarqué cette année-là un si grand désordre qu'on en fit plainte à tous les curés, qui, depuis, ont pris soin d'avertir dans leurs prêches leurs paroissiens de ne plus tomber en pareils inconvénients. [...]

Comme alors dans l'Assemblée du Clergé, il y avait des prélates pleins de bonne volonté pour détruire l'hérésie, ils demandèrent à la Compagnie des mémoires pour mettre quelque ordre aux entreprises des huguenots, et, sur cette proposition, on nomma des commissaires pour travailler à l'examen des contraventions par eux faites à l'édit de Nantes, et M. Leschassier, maître des comptes, homme de solide vertu et de grand sens, fut chargé de faire une lettre circulaire pour l'envoyer à toutes les Compagnies afin d'avoir des mémoires assurés de toutes les contraventions présentes à cet édit. Cela fut exécuté ponctuellement et l'on confia tous les mémoires que l'on reçut à M. l'évêque de Digne, de la maison de Forbin-Janson, à présent évêque de Beauvais et cardinal, dont M. le Prince de Conti répondit à la Compagnie comme d'un prélat plein de zèle bien qu'il fût fort jeune ; aussi n'y fut-on point trompé, car ses soins produisirent de grands effets et ça a été le commencement de la destruction de l'hérésie dans le royaume.

La Compagnie avait tant de zèle pour ce grand ouvrage qu'elle forma une petite assemblée qui n'avait en vue que le soin des nouveaux convertis de toute la France. [...]

On fit en ce temps-là de nouvelles instances auprès des grands vicaires de l'archevêché pour la presser d'obliger désormais les malades à se confesser toujours après la première ou la deuxième visite des médecins ; mais on n'a pu encore mettre en France une si sainte police, quelque soin que de temps à autre en ait pris la Compagnie. [...]

On a dit que quelques prélates, auxquels on donnait une libre entrée dans la Compagnie, avaient été choqués de ce qu'on y avait plus de nouvelles qu'eux-mêmes de ce qui se passait dans leurs diocèses, pour y faire le bien et pour y empêcher le mal, et que leur mauvaise humeur les avait portés à dire qu'il ne fallait plus souffrir de pareilles Assemblées, qui ne servaient qu'à censurer tout le monde et particulièrement le clergé. Il se rencontra entre autres un archevêque qui rendit à la Compagnie toutes sortes de mauvais offices auprès du Ministère, et l'on croit que lui et ceux de sa sorte furent la principale cause de sa destruction. C'est en ce point-là que sa fin a eu un grand rapport avec celle de la vie du Sauveur du monde. La jalousie des princes, des prêtres, la poussa à bout devant Pilate, et les prélates animés de haine et de ressentiment contre la Compagnie, pour se venger de son zèle, la rendirent si suspecte aux puissances temporelles qu'elles résolurent de l'anéantir

75 copies ont été rendues dans la section A du concours ; aucune n'était blanche. Les notes sont comprises entre 2 et 18, avec une moyenne de 9,4. Le nombre de copies notées en-dessous de 10 s'établit à 38. Aucun candidat ayant obtenu moins de 7 n'a été admissible. Les deux tiers des admissibles et des admis avaient reçu une note égale ou supérieure à 12. 7 copies ont obtenu entre 15 et 18 (dont quatre candidats admis).

Le commentaire a été tiré au sort pour la deuxième année consécutive en histoire moderne et l'exercice semble avoir plus déstabilisé les candidats cette année que l'an passé. Ces difficultés tiennent à la fois à la maîtrise de l'exercice en lui-même et aux caractéristiques du document retenu.

Un certain nombre de candidats se sont avérés mal à l'aise avec la période ciblée par le document et ont essayé de tirer ce dernier, tantôt vers le XVI^e siècle et les guerres de Religion, tantôt vers les Lumières, la contestation janséniste et la suppression de la Compagnie de Jésus (avec laquelle la Compagnie du Saint-Sacrement a parfois même été confondue). Tout l'enjeu dans le commentaire de ce document portant sur une période relativement resserrée, la Compagnie du Saint-Sacrement ayant œuvré de la fin des années 1620 aux années 1660, était en effet de tenir le bon équilibre entre une connaissance assez fine de l'institution et une mise en perspective plus générale. Le propos du texte se prêtait très bien à des éclairages plus généralistes sur le « Siècle des saints », la Compagnie du Saint-Sacrement étant, comme cela a pu être souligné dans certaines copies, un acteur parmi d'autres de la Réforme catholique. Il convenait toutefois de ne pas se livrer pour autant à des digressions trop longues, encore moins à des développements vaguement arrimés au document, au risque d'en écraser les spécificités ainsi que celles de l'action de la Compagnie dans la mise en œuvre de l'esprit tridentin. Outre une tendance significative à la paraphrase, les copies sous la moyenne, ont donc - faute de connaissances assez précises ou d'une maîtrise de l'exercice permettant un juste aller-retour entre les différentes échelles explicatives - manqué les enjeux au cœur de ce document.

Si la nature du document a pu faire l'objet de remarques pertinentes dans certaines introductions bien maîtrisées, elle n'a pas toujours été bien comprise, ni suffisamment exploitée. Il importait en effet de situer la rédaction du texte dans l'après-coup de la dissolution de la compagnie et dans le contexte politico-religieux de la fin du règne de Louis XIV. La date de décès de René II Voyer d'Argenson avait été précisée à cette fin, de même que des indices permettaient explicitement de situer la rédaction en aval de la Révocation de l'Édit de Nantes. Il était nécessaire d'identifier la nature apologétique et hagiographique du texte, mais aussi sa dimension politique, ce qui permettait, même sans connaissance précise du contexte, d'en supposer la communication aux autorités (l'absence de publication sous format imprimé ne signifiant pas absence de circulation).

La prise en compte de ces enjeux ne pouvait se limiter au constat de la « partialité » de Voyer d'Argenson (tout document étant de toute façon porteur d'un point de vue construit et spécifique) ou à la conduite d'une partie entièrement consacrée au « plaidoyer » de Voyer d'Argenson (souvent maladroite car alimentant de la paraphrase).

La mise au jour des objectifs de Voyer d'Argenson devait au contraire permettre de nourrir une réflexion problématisée sur la complexité du monde dévot, entre piété intériorisée et piété en action, entre mysticisme et engagement dans le siècle, entre fidélité au roi et hostilité au spectre de la sécularisation que charriaient le primat de la raison d'État. De ce point de vue, un certain nombre de copies ont correctement identifié l'ensemble des coordonnées permettant de caractériser la Compagnie du Saint-Sacrement et s'y sont adossés pour bâtir le plan d'une explication démonstrative. Il était notamment possible de commencer par définir la Compagnie comme une confrérie de dévotion aux structures particulières et marquée par le secret - ce dans un souci d'humilité et d'imitation du Christ dont l'expression courait tout au long du document. Une seconde partie pouvait être consacrée à la mise en œuvre d'un projet global de réforme religieuse de la société par l'exercice multiforme de la charité et la volonté de convertir tous les sujets du roi à une véritable catholicité. Une dernière partie pouvait aborder les ressorts de la dissolution de la compagnie. Au-delà d'un choix relativement fréquent de plans inutilement compliqués, ces trois aspects ont rarement tous été bien traités. Le jury a donc valorisé la capacité des candidats à donner des éléments précis sur l'organisation de la Compagnie (entre Paris et provinces) et son recrutement sociologique, à décrire les pratiques charitables en lien avec un idéal de catholicisation d'une société traversée par les enjeux confessionnels et à articuler finement l'action de la Compagnie avec celle d'autres institutions ecclésiastiques ou laïques (Filles de la Charité de Louise de Marillac et saint Vincent de Paul, Compagnies de la propagation de la foi, Hôpital général de Paris...).

Enfin, la conception par la Compagnie du Saint-Sacrement du rôle l'État ainsi que de la place de l'Église, de la pratique religieuse et de l'enseignement de la foi dans le gouvernement des hommes n'a pas été bien comprise. Certaines copies ont pris au pied de la lettre les assertions de Voyer d'Argenson - qu'il s'agisse de l'opposition à front renversé de Richelieu et de Mazarin ou de la mise en scène de la Compagnie au double service de l'État et de la religion. D'autres, au contraire, en ont pris le contre-pied de manière caricaturale au lieu de souligner la manière dont ses activités charitables et pastorales s'inscrivaient dans un ensemble plus large de pratiques caractéristiques d'une société où le rôle et les moyens de l'État absolu restent circonscrits mais où divers acteurs œuvrent en accord avec l'autorité royale à la police du royaume. Les tensions surgissaient dès lors que ces actions paraissent menacer cette autorité, ce qu'exacerbe dans le cas de la Compagnie la revendication d'un secret désormais l'apanage de l'État royal. Si certaines copies ont pointé avec finesse la manière dont les pratiques de la Compagnie menaçaient à la fois l'autorité royale et la hiérarchie ecclésiastique, dont les intérêts convergent après la Déclaration des Quatre Articles et la Révocation de l'Édit de Nantes, beaucoup se sont heurtées à la difficulté de présenter ces enjeux dans toute leur complexité, peinant notamment à mobiliser le concept de gallicanisme, souvent mal compris ou défini de manière trop rigide. De même, le parallèle entre la destinée de la Compagnie du Saint-Sacrement et le mouvement janséniste a souvent été très maladroit.

La plupart des copies étaient d'une bonne tenue formelle et rédigées dans une langue correcte (orthographe, syntaxe). Le jury tient toutefois cependant à souligner qu'un certain nombre de devoirs se sont avérés assez obscurs, du fait d'un choix de plan inadapté et/ou d'un vocabulaire imprécis ou inadéquat (« la Compagnie du Saint-Sacrement a été discrète, puis dissoute ») ainsi

que d'une orthographe fautive (« ostie »).

Jury. M^{mes} Émilie DOSQUET, maîtresse de conférences à Cergy Paris Université, Pauline LEMAIGRE-GAFFIER, maîtresse de conférences à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ; M. Cédric MICHON, professeur à l'université Rennes II.

3. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme. L'économie du royaume de France (750-1450)

Sujet. Commercer (XI^e-XIII^e siècle)

74 copies ont été corrigées, soit autant qu'en 2022 (71 en 2024, 73 en 2023). La moyenne des notes, 10,25, est du même ordre que celle de l'an dernier (10,34), ce qui est satisfaisant et tend à confirmer que l'exercice de la dissertation est généralement mieux maîtrisé que celui du commentaire de texte, bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle absolue.

Vingt-neuf copies ont été notées en dessous de 10, soit la même part qu'en 2024 (39 %) ; en revanche, les notes les plus basses, entre 2 et 6, sont plus nombreuses, affectant dix copies, soit 13,5 % de l'ensemble (cinq copies, soit 7 % l'an dernier). Les copies ayant reçu une note entre 10 - note la plus souvent attribuée (onze copies) - et 13 représentent 46 % de l'ensemble. Sept copies, soit 9,5 %, ont obtenu une très bonne note (de 15 à 18) ; six d'entre elles sont celles de candidats admissibles au concours et cinq celles de candidats admis.

Le sujet proposé, « Commercer dans le royaume de France, XI^e-XIII^e siècle », n'a surpris aucun candidat, d'où des copies souvent très fournies - jusqu'à 28 pages. Dans la plupart des cas, il a été traité sous la forme du quoi (les produits), du qui (les acteurs) et du comment (les cadres et les conditions du commerce). Il exigeait un développement sur les types de sources - et sur leurs limites - ainsi que la connaissance précise de certains points attendus, comme les foires de Champagne, trop souvent laissées dans le flou. Les meilleurs exposés sont ceux qui ont su varier les échelles, fournir des exemples sortant du tout-venant - Godric de Finchale et Guillaume Cade étant cités par tous, ils ne permettaient pas de faire la différence -, ne pas se laisser emporter par une opposition trop facile entre un haut Moyen Âge caricaturé et la période à considérer, ne pas omettre l'action des seigneurs ecclésiastiques, présenter la position de l'Église vis-à-vis du commerce et fournir un tableau convaincant des techniques commerciales ; ce dernier point est de manière générale le moins bien maîtrisé, la monnaie réelle et ses modalités de change constituant un angle mort des connaissances de la quasi-totalité des candidats. Il importait aussi de manier à bon escient le vocabulaire et les notions médiévales et modernes, comme ce qui concerne les hanses et les ghildes, le monopole, le protectionnisme, le risque, la balance commerciale, etc. Un maniement attentif de ces termes permettait de se garder de tout anachronisme et d'éviter l'écueil consistant à raisonner à la manière d'un économiste qui mesurerait forces et faiblesses de l'économie nationale contemporaine et évaluerait la politique commerciale de l'État. La difficulté principale fut peut-être de surmonter le catalogue pour réussir à présenter un discours construit et à faire ressortir des évolutions. Certains n'ont envisagé que le grand commerce, d'autres se sont cantonnés à la dimension locale. De rares copies se sont risquées à évoquer le nom de Karl Polanyi, ce qui était certes louable mais ne menait pas loin sans l'explication de sa théorie.

Comme de coutume, les lapalissades et autres maladresses ne manquent pas : ainsi, « commercer,

c'est pratiquer le commerce », « l'homme est à l'origine d'échanges avec ses semblables », Bruges « commerce avec maintes peuplades ». Ici, les foires de Champagne se tiennent à Chalon-sur-Saône et Bruges ; là, par un raisonnement subtil, on apprend que si Charles le Téméraire a demandé à Louis XI de laisser les marchands flamands pêcher en paix, c'est qu'« il y avait donc déjà du poisson à la période précédente » ; ailleurs, on admire qu'en Flandre la consommation de vin atteignait 100 hl par personne et par an, ou que le pont d'Avignon était long de 100 km ; quant au « sarclage », il « consiste à enrober la roue de fer ». Enfin, glané au fil des copies : « le gouvernail d'Étambaut » ou « d'étambo », « les marées salantes », « les bâteaux » et les « monopôles », ou encore le « cran d'arrêt » pour « coup d'arrêt ».

Jury. M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes - PSL ; M^{me} Chantal SENSEBY, maître de conférences à l'Université d'Orléans.

4. VERSION LATINE

Sujet. Combat corps à corps d'Entelle et de Darès

Le poète évoque ici un combat de ceste (*caestus*, us, m), gant de cuir garni de plomb, organisé par Énée à l'occasion des jeux funèbres en l'honneur de son père Anchise.

*Haec fatus¹ duplice ex umeris rejicit amictum²
et magnos membrorum artus, magna ossa lacertosque
exuit atque ingens media consistit harena.
Tum satus Anchisa³ caestus pater⁴ extulit aequos
et paribus palmas amborum innexuit armis.
Constitit in digitos⁵ extemplo arrectus uterque
bracchiaque ad superas interritus extulit auras.
Abduxere retro longe capita ardua ab ictu
immissentque manus manibus pugnamque lacebunt,
ille pedum melior motu fretusque juventa,
hic membris et mole valens ; sed tarda trementi
genua labant, vastos quatit aeger anhelitus artus.
Multæ viri nequiquam inter se vulnera jactant,
multa cavo lateri ingeminant et pectore vastos
dant sonitus, erratque auris et tempora circum
crebra manus, duro crepitant sub vulnere malae.
Stat gravis Entellus nisuque immotus eodem
corpore tela modo atque oculis vigilantibus exit.
Ille, velut celsam oppugnat qui molibus urbem
aut montana sedet circum castella sub armis,*

¹ Renvoie à Entelle.

² *Amictus*, us, m : « manteau ».

³ *Satus Anchisa* : « fils d'Anchise »

⁴ *Pater* : « divin », « vénérable » (emploi adjetival).

⁵ *In digitos* : « sur la pointe des pieds ».

*nunc hos, nunc illos aditus, omnemque pererrat
arte locum et variis adsultibus inritus⁶ urget.
Ostendit dextram insurgens Entellus et alte
extulit, ille ictum venientem a vertice velox
praevidit celerique elapsus corpore cessit ;
Entellus vires in ventum effudit et ultiro
ipse gravis graviterque ad terram pondere vasto
concidit, ut quondam cava concidit aut Erymantho
aut Ida⁷ in magna radicibus eruta pinus.*

Virgile

Pour ce cru 2025, le jury de version latine s'est réservé le petit luxe de quitter la prose pour proposer à la sagacité des candidates et des candidats un texte poétique. Du reste, nous avions explicitement dit, en réponse à une question posée lors de la réunion des professeurs de classes préparatoires avec le jury, que la chose était tout à fait possible. Par ailleurs, le choix d'un poète comme Virgile, qui est évidemment censé être pratiqué pendant les années de préparation, n'est pas d'une folle extravagance. Cela faisait donc deux bonnes raisons pour que les candidates et les candidats ne fussent pas particulièrement déconcertés par le sujet proposé. Et de fait, si les fortes contraintes de l'écriture métrique imposaient aux auteurs anciens d'y plier un ordre des mots peut-être plus « naturel » dans la prose, il ne s'ensuit pas, comme les correcteurs ont pu, hélas ! le supputer parfois, que la syntaxe doive pour certains candidats s'effacer devant un échafaudage toujours fragile et rarement convaincant de syllèses suscitées par l'imagination - ou l'affolement - plus que par une analyse des formes (temps et mode des verbes, cas des noms et adjectifs, etc.). Finalement, toutefois, les résultats ne sont pas particulièrement différents de ceux des années précédentes, surtout si on laisse de côté les quelques copies ne manifestant à l'évidence aucune expérience des textes poétiques, qui ont arithmétiquement fait baisser la moyenne. Celle-ci s'établit à 10,21 mais, si on ne tient pas compte des copies notées de 0 à 2, la moyenne monte à 10,82.

Une remarque purement formelle. Pour tenir compte d'une demande spécifique des préparateurs, le jury avait - afin de respecter les habitudes qui ont cours dans les éditions scolaires sur lesquelles on travaille en classe préparatoire - pris le parti de remplacer les « u » par des « v » et les « i » consonnes par des « j ».

Venons-en au détail du texte. Le début et, tout particulièrement, la séquence *haec fatus* a posé des difficultés à maints candidats, qui n'ont pas reconnu le verbe *fari* et ont souvent confondu ce participe avec le substantif neutre *fatum* (qui, pourtant, ne donne jamais *fatus*). La copie la plus fautive a traduit la séquence par « ce fat », ce qui est assez inquiétant. D'une manière générale cependant, le sens des trois premiers vers a été assez bien compris et les disjonctions entre substantifs et adjectifs bien identifiées. C'est dire que l'ordre des mots en poésie n'a pas été un problème majeur dans les copies. Certains candidats, en revanche, ne lisent pas ou pas assez précisément les notes que le jury rédige pour les aider. Il fallait ainsi traduire *Entellus* par « Entelle », et non « Entellus ». Il était inexact de traduire *harena* par « sable » : le substantif était ici utilisé en son sens métonymique pour désigner « l'arène ». Dans la phrase suivante, les

⁶ *Inritus*, a, um : ici « en vain ».

⁷ L'Érymanthe et l'Ida sont deux montagnes grecques.

difficultés rencontrées portèrent surtout sur l'adverbe de temps *extemplo*, que beaucoup ont rattaché au substantif *templum*, ce qui est étymologiquement exact, mais sans savoir cependant que l'adverbe est désémantisé. Par la suite, *uterque* a souvent donné lieu à des traductions imprécises : « les deux », au lieu de « l'un et l'autre », traduction conventionnelle à respecter dans une version de concours. Le substantif *auras* a, pour sa part, suscité bien des confusions, comme *auris* et *tempora* (au sens de « tempes ») plus bas.

La séquence qui suivait a été correctement comprise dans l'ensemble. Pour respecter les choix d'écriture de Virgile, il fallait absolument traduire *immiscentque manus manibus* par « et ils mêlent les mains aux mains » pour rendre le polyptote latin. Quand il y a deux occurrences du même mot en latin, il faut qu'il y ait deux occurrences en français aussi. L'expression *pugnamque laccessunt* n'a pas toujours été bien comprise et certains ont confondu *laccesso* et *lacero*. En revanche, presque aucune faute n'est à signaler sur la traduction des séquences très concrètes *ille pedum melior* et *hic membris et mole valens*, ce qui n'est hélas pas le cas pour l'adjectif *fretus* (souvent ignoré, et pourtant bien utile en thème latin !), ainsi que pour le substantif *motus*, parfois confondu avec *metus*. La séquence *sed tarda ... anhelitus jactant* était assez grammaticale et il fallait, pour bien la comprendre, suppléer un pronom de rappel *ei* devant *trementi*, mot à mot : « et <pour lui> tremblant, les genoux lents chancellent ». Ce tour avec un participe présent au datif de la personne est très fréquent en poésie : nul doute qu'une lecture régulière de la poésie latine permettra aux candidates et aux candidats d'en prendre l'habitude. Dans la suite, le jury déplore l'ignorance répétée de l'adverbe *neququam* et, surtout, la confusion extrêmement fréquente entre *geminus* et *gemo* pour traduire le verbe *ingeminant*, d'où de nombreux faux-sens. L'identification de l'emploi de *circum* en tant que postposition et celle de *auris* en tant qu'accusatif pluriel (pour *aures*, les formes en *-is* à l'accusatif pluriel de la troisième déclinaison étant très courantes en poésie, et même plus fréquentes que celles en *-es* chez Virgile) a géné assez souvent, de même que, deux vers plus bas, l'emploi transitif du verbe *exit* au sens de « éviter /esquiver ». La comparaison typiquement épique *ille, velut ... qui*, souvent, n'a pas été identifiée, ce qui est la preuve d'une fréquentation insuffisante du genre épique. Le balancement *nunc ... nunc* et l'emploi du substantif *aditus* à l'accusatif pluriel de la quatrième déclinaison (déterminé par *illos*) n'ont parfois pas été bien compris. La fin du texte a donné lieu à des confusions de vocabulaire, notamment entre *vertex* et *vortex* et, plus grave, entre *vires et viros*, ce qui constitue une faute de grammaire. La comparaison *ut quondam ... développée* dans les deux derniers distiques, elle aussi de nature typiquement épique, n'a souvent pas été bien analysée et rendue. La construction grammaticale a souvent péché en raison d'une erreur couramment commise sur la quantité du *a* final de *magna*, ce que la scansion permet pourtant de dissiper : ce *a* est long et il convenait de construire *Ida in magna* (« sur le grand Ida »).

Si les résultats sont globalement encourageants, si certaines copies - et notamment la meilleure, notée 20, malgré quelques scorées - sont tout à fait excellentes, voire admirables, on ne peut néanmoins qu'inviter les futurs candidates et candidats à se familiariser davantage avec la poésie en général et avec les tours épiques en particulier. Il ne s'agit pas de faire de la version latine de l'École des chartes - PSL un concours d'érudition poétique mais, simplement, de vérifier que l'écriture du « grand genre » qu'était l'épopée aux yeux des Anciens eux-mêmes est dans l'ensemble connue et maîtrisée. Nous adressons nos chaleureux encouragements à toutes et à tous dans cet effort, qui devrait porter ses fruits.

Jury. M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'Université de Franche-Comté.

5. THÈME LATIN

Alexandre revint à Babylone, craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un dieu. Mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile et des enfants en bas âge, incapables de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde. Pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur, ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles avec des batailles sanglantes, et il expira dans la fleur de son âge, plein de tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort.

Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, III, 5.

Bossuet écrivit son *Discours sur l'histoire universelle* (qui, dans quelques copies, est devenue « ...sur l'histoire naturelle ») en 1681 et le dédia au Grand Dauphin, son élève ; ce traité pédagogique enseigne comment la Providence corrige les erreurs des hommes ou se sert de leurs vertus. L'extrait proposé cette année expliquait la fragilité de l'empire d'Alexandre le Grand ; l'Aigle de Meaux y déployait sa rhétorique, où les formules étaient, pour ainsi dire, comme des vagues qui se succèdent et frappent le rivage. Aussi les difficultés résidaient-elles moins dans le vocabulaire que dans les liaisons et la syntaxe. Disons-le d'emblée : les candidats se sont courageusement battus, et souvent avec succès, pour transposer ce texte en latin. Sur cinquante-et-une copies, il n'y a eu qu'une copie blanche et une copie quasi blanche : tous les autres candidats ont puachever la traduction du texte, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Second motif de satisfaction : les candidats se sont davantage efforcés de comprendre le texte pour le transposer en latin et ont moins traduit « mécaniquement » par la juxtaposition de solutions trouvées dans le dictionnaire français-latin - même si ce défaut reste encore trop présent.

Les notes s'étageaient de 0/20 (copie blanche) à 19,5/20 ; la moyenne était de 10,58/20 (sensiblement meilleure que celle de l'an dernier : 9,89/20) ; l'écart-type était de 5,94, ce qui prouve que l'exercice a permis de bien faire la distinction entre la tête du classement et les copies moins méritantes. On a malheureusement retrouvé les horreurs coutumières : *autem* ou *enim* en tête de phrase, **magnissimus*, **ponderem* ou **onerem*, **magistrem* et **morit* (liste non exhaustive, hélas). Si les candidats ont fait un effort pour la morphologie du subjonctif, ils semblent toujours ignorer les règles, pourtant simples, de la concordance des temps.

Dans le détail, dans la première phrase, il fallait veiller à l'accusatif de Babylon, qui est de type grec, -ona ; rappelons qu'il convient de vérifier en priorité la déclinaison des noms propres dans le dictionnaire latin-français. Pour « craint et respecté », de trop nombreux candidats, mal à l'aise avec ces participes apposés au sujet, ont traduit par les participes passés de verbes déponents (par ex. *ueritus*), en oubliant qu'ils ont un sens actif. Dans la seconde phrase, si le jury a admis les deux compréhensions de l'« empire formidable » (« redoutable » ou « gigantesque »), il a été déçu par la paresse à traduire « qu'il a conquis » : *capio* était un peu faible. Pour « que sa vie », rappelons que *vita sua* indique que le possesseur est le sujet, qui, dans cette phrase, est l'« empire formidable » : on aboutissait à un non-sens.

Les candidats ont, dans l'ensemble, bien traduit « à l'âge de trente-trois ans » ; quelques étourdis ont oublié que très se décline ou que, s'ils traduisaient maladroitement par l'adjectif ordinal, ils rajeunissaient indûment le Conquérant d'un an. La traduction des « plus vastes desseins » et des « plus justes espérances d'un heureux succès » n'était pas aisée ; le jury a été indulgent ; mais une copie (peut-être préoccupée par l'actualité vaticane ?) a confondu *consilia* avec concilia. L'expression « qu'un homme eût jamais conçus » n'était pas négative, et l'emploi de *numquam* constituait un contresens. La traduction de « sans avoir eu le loisir » constitue un classique du thème latin ; quelques copies ont osé écrire sine (suivi d'un ablatif problématique), mais la grande majorité a su trouver des formules appropriées, même si otium pour « loisir » était mal venu, surtout si les « affaires » qu'Alexandre devait établir étaient traduites par *negotia*. Le participe « laissant » et l'adjectif « incapables » relançait la phrase et les meilleures copies ont su tourner par des subordonnées plus conformes au latin que de simples appositions.

Dans la phrase suivante, les « capitaines » ont été traduits de manière satisfaisante par duces ou parfois *imperatores*, et « ne respirer que l'ambition et la guerre » a été le plus souvent correctement compris et rendu. En revanche, il y a eu quelque flottement dans les copies autour de l'ambiguïté (en français) du verbe « apprendre » (avec bien sûr le sens ici d'*enseigner* » et non de « s'instruire ») et de la construction du verbe *docere*.

Pour « il prévit à quels excès », il semble que quelques candidats ignorent encore l'existence des subordonnées interrogatives indirectes ; beaucoup ont été gênés pour rendre le futur dans une subordonnée au subjonctif (« ils se porterait » « quand il ne serait ») et ont expérimenté des formes du futur antérieur ou du subjonctif parfait qui ne convenaient pas. Dans la phrase suivante, si « être dédit » a été correctement compris et traduit par *improbari*, le complément « en » a été escamoté par l'immense majorité des copies. Et si Bossuet a écrit « le tuteur de ses enfants », ce n'est pas un « tuteur pour ses enfants » : le datif ne convenait pas.

Enfin, dans la dernière phrase, plusieurs candidats fatigués n'ont pas veillé à rendre la différence entre « il prévit » (quelques lignes plus haut) et « il prédit » ; plus grave, la nécessité banale d'employer le futur dans la proposition infinitive (pour traduire le conditionnel de concordance français « ses amis célébreraient ses funérailles ») a occasionné bien des erreurs. Les derniers mots (« plein de tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort ») n'étaient pas facilement traduisibles, mais plusieurs candidats ont su trouver des tournures adroites. Contentons-nous de signaler, pour corriger les erreurs trouvées dans les copies, que l'adjectif verbal de *sequor* (pour une fois avec un verbe déponent) a un sens passif, et qu'il convient donc de tourner la phrase en conséquence. Là où le bâton blesse principalement, et cela avait pu être relevé les années précédentes, c'est dans l'habileté des candidats à respecter la concordance des temps : antériorité, simultanéité et postériorité des verbes subordonnés par rapport au verbe principal donnent trop souvent lieu à des confusions ou des erreurs.

Rappelons aussi pour finir qu'il convient de soigner l'écriture et la présentation (écrire de manière aérée, en formant avec soin les lettres), de sauter une ligne afin de faciliter le travail des correcteurs et la lisibilité du texte, et de consacrer une partie du temps limité à se relire et se corriger.

Mais au total, le jury constate avec satisfaction que les candidats ont fait cette année un effort louable dans la préparation à l'épreuve redoutable du thème latin ; beaucoup ont prouvé qu'ils étaient entraînés à manier la langue des Romains, parfois même avec aisance. Les candidats admissibles avaient tous, en thème latin, une note supérieure à la moyenne ; parmi les sept premiers reçus à l'issue de l'oral, les six qui avaient choisi le thème latin à l'écrit avaient des notes

entre 17 et 19,5 : le concours 2025 a fait entrer à l'École des chartes - PSL d'excellents latinistes.

Jury. M^{me} Elsa MARGUIN-HAMON, directrice de la recherche et des relations internationales à l'École nationale des chartes – PSL ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

6. VERSION GRECQUE

Le bon gouvernement de Pisistrate à Athènes

Ἡ μὲν οὖν Πεισιστράτου τυραννίς ἔξι ἀρχῆς τε κατέστη τούτον τὸν τρόπον καὶ μεταβολὰς ἔσχεν τοσαύτας.

2 Διώκει δ' ὁ Πεισίστρατος, ὃσπερ εἴρηται, τὰ περὶ τὴν πόλιν μετρίως καὶ μᾶλλον πολιτικῶς ἢ τυραννικῶς· ἐν τε γὰρ τοῖς ἄλλοις φιλάνθρωπος ἦν καὶ πρᾶος καὶ τοῖς ἄμαρτάνουσι συγγνωμονικός, καὶ δὴ καὶ τοῖς ἀπόροις προεδάνειζε χρήματα πρὸς τὰς ἔργασίας, ὃστε διατρέφεσθαι γεωργοῦντας. 3 Τούτο δ' ἐποίει δύοιν χάριν, ἵνα μήτε ἐν τῷ ἀστει διατρίβωσιν ἄλλὰ διεσπαρμένοι κατὰ τὴν χώραν, καὶ δποιεις εὔποροῦντες τῶν μετρίων καὶ πρὸς τοῖς ἴδιοις δόντες μήτ' ἐπιθυμῶσι μήτε σχολάζωσιν ἐπιμελεῖσθαι τῶν κοινῶν. 4 Ἄμα δὲ συνέθαιτεν αὐτῷ καὶ τὰς προσδόους γίγνεσθαι μείζους ἔξεργαζομένης τῆς χώρας· ἐπράττετο γὰρ ἀπὸ τῶν γιγνομένων δεκάτην.¹ 5 Διὸ καὶ τοὺς κατὰ δήμους² κατεσκεύασε δικαστάς, καὶ αὐτὸς ἐξῆει πολλάκις εἰς τὴν χώραν, ἐπισκοπῶν καὶ διαλύων τοὺς διαφερομένους, δποιεις μὴ καταβαίνοντες εἰς τὸ ἀστυν παραμελῶσι τῶν ἔργων.

Aristote

1. ἡ δεκάτη impôt de la dîme
2. ὁ δῆμος dème, subdivision administrative de la cité d'Athènes

La version soumise aux candidats cette année était tirée de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote (XVI, 1-5). Le texte, de nature historique, décrit la modération du gouvernement de Pisistrate, tyran d'Athènes au VI^e siècle, et son habileté politique consistant à fixer les paysans athéniens sur leurs terres en leur assurant une certaine aisance, et à éviter ainsi qu'ils ne s'occupent des affaires publiques en venant dans la ville d'Athènes.

Par sa syntaxe et ses constructions grammaticales, le texte permettait de bien évaluer les connaissances des candidats, sans présenter de difficultés particulières. Les premières lignes

demandait une réflexion sur le sens du mot τυραννίς, dont la connotation négative est marquée ensuite dans l'adverbe τυραννικῶς. « La tyrannie de Pisistrate s'établit (κατέστη aoriste 2 du verbe καθίστημι), dès le début, de cette manière, et connaît les changements (μεταβολάς : les vicissitudes) qui viennent d'être dits (τοσαύτας : littéralement ‘en aussi grand nombre’) ». La politique de Pisistrate est modérée et manifeste les qualités d'un véritable citoyen (πολίτης) plutôt que d'un tyran : « Pisistrate, comme cela vient d'être dit, gouvernait (imparfait de διοικέω) la cité (litt. les affaires de la cité) avec modération, et en citoyen (πολιτικῶς) plus qu'en tyran (τυραννικῶς). » Pisistrate manifeste plusieurs qualités, l'humanité, la douceur, l'indulgence, et une forme de générosité économique et sociale qui consiste à soutenir l'activité agricole : « en effet, de façon générale (ἐν τε... τοῖς ἄλλοις), il était humain (remarquer le mot φιλάνθρωπος), doux et indulgent (συγγνωμονικός de συγγνώμη) à l'égard de ceux qui commettaient des fautes (ἀμαρτάνειν : ce sont les délinquants), et en particulier (καὶ δὴ καὶ) il avançait (προ-δανείζω : prêter) de l'argent (le sens de χρήματα est bien connu) à ceux qui étaient dans le besoin (τοῖς ἀπόροις : dans l'embarras, ce sont les pauvres) ... » ; l'expression πρὸς τὰς ἐργασίας pouvait se comprendre dans le contexte : « pour qu'ils puissent exercer leurs activités ». Suivait une proposition consécutive à l'infinitif : « de façon qu'ils subviennent à leurs besoins (διατρέφεσθαι, littéralement ‘ils aient de quoi se nourrir’, ‘de quoi vivre’) en cultivant la terre ». Aristote analyse ensuite l'habileté politique et les calculs qui se cachent derrière cette conduite vertueuse. « Pisistrate faisait cela pour deux raisons (δυοῖν χάριν) ». La phrase explique que d'une part Pisistrate parvenait ainsi à éloigner les paysans de la ville, et que d'autre part, en ayant une certaine aisance matérielle, ceux-ci se consacraient à leurs affaires et ne se mêlaient pas des affaires de l'État. « ...c'était afin que (ἴνα μήτε...) ils ne passent pas leur temps dans la ville mais restent dispersés (le participe parfait passif διεσπαρμένοι dépend de διατρίβειν, ‘passer son temps à faire quelque chose’ + participe) dans la campagne (χώρα par opposition à ἄστυ), et que (καὶ ὅπως... μήτε... μήτε...) en jouissant d'une aisance modérée (εύπορεῖν + génitif) et en se consacrant à leurs affaires personnelles (τοῖς ιδίοις), ils n'aient ni le désir (ἐπιθυμεῖν) ni le loisir (σχολάζειν) de se soucier des affaires communes (τῶν κοινῶν : les affaires publiques, les affaires de l'État) ». Cette habileté politique s'accompagne d'un calcul économique : « Et en même temps il arrivait (συνέβαινεν : comme résultat de ces calculs) que pour Pisistrate (αὐτῷ) ses revenus (τὰς προσόδους) eux aussi augmentaient, puisque la campagne était cultivée » (génitif absolu). La raison fiscale est ensuite dévoilée (le verbe πράττεσθαι ayant le sens précis de ‘percevoir un impôt, une taxe’) : « il percevait en effet une dîme (δεκάτην) sur les produits (de la terre, de l'activité agricole) ». La bonne marche de ce système économique exige une paix sociale, et Pisistrate y veille en instituant des juges et en intervenant personnellement s'il le faut : « C'est pourquoi à la fois (καὶ ... καὶ) il institua (verbe κατασκευάζειν) des juges dans les dèmes et il sortait souvent (ἐξῆγει imparfait de ἔξειμι, sortir de) en personne (αὐτός) dans la campagne (χώρα), afin d'inspecter, et de mettre fin (διαλύειν) aux différends entre les personnes... » (le masculin pluriel τοὺς διαφερομένους désigne les personnes elles-mêmes qu'oppose un différend, et que Pisistrate réconcilie). Suit une proposition finale : « ... pour éviter que (ὅπως μὴ) (ces personnes en différend) ne descendent en ville et ne négligent ainsi leurs travaux ».

24 candidats ont composé. Six copies excellentes ou très bonnes ont été notées entre 19 et 15,5 sur 20. Dix autres copies, présentant de bons éléments, ont été notées entre 14,5 et 11. Huit copies faibles ou insuffisantes ont obtenu entre 8 et 1,5 sur 20. La moyenne de l'épreuve est de 10,89 sur 20.

Jury. M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des

hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

7. VERSION ANGLAISE (LVE 1)

"Yes, of course, if it's fine tomorrow," said Mrs. Ramsay. "But you'll have to be up with the lark," she added.

To her son these words conveyed an extraordinary joy, as if it were settled, the expedition were bound to take place, and the wonder to which he had looked forward, for years and years it seemed, was, after a night's darkness and a day's sail, within touch. Since he belonged, even at the age of six, to that great clan which cannot keep this feeling separate from that, but must let future prospects, with their joys and sorrows, cloud what is actually at hand, since to such people even in earliest childhood any turn in the wheel of sensation has the power to crystallise and transfix the moment upon which its gloom or radiance rests, James Ramsay, sitting on the floor cutting out pictures from the illustrated catalogue of the Army and Navy stores, endowed the picture of a refrigerator, as his mother spoke, with heavenly bliss. It was fringed with joy. The wheelbarrow, the lawnmower, the sound of poplar trees, leaves whitening before rain, rooks cawing, brooms knocking, dresses rustling—all these were so coloured and distinguished in his mind that he had already his private code, his secret language, though he appeared the image of stark and uncompromising severity, with his high forehead and his fierce blue eyes, impeccably candid and pure, frowning slightly at the sight of human frailty, so that his mother, watching him guide his scissors neatly round the refrigerator, imagined him all red and ermine on the Bench or directing a stern and momentous enterprise in some crisis of public affairs.

"But," said his father, stopping in front of the drawing-room window, "it won't be fine."

Had there been an axe handy, a poker, or any weapon that would have gashed a hole in his father's breast and killed him, there and then, James would have seized it. Such were the extremes of emotion that Mr. Ramsay excited in his children's breasts by his mere presence; standing, as now, lean as a knife, narrow as the blade of one, grinning sarcastically, not only with the pleasure of disillusioning his son and casting ridicule upon his wife, who was ten thousand times better in every way than he was (James thought), but also with some secret conceit at his own accuracy of judgement. What he said was true. It was always true. He was incapable of untruth; never tampered with a fact; never altered a disagreeable word to suit the pleasure or convenience of any mortal being, least of all of his own children, who, sprung from his loins, should be aware from childhood that life is difficult; facts uncompromising; and the passage to that fabled land where our brightest hopes are extinguished, our frail barks founder in darkness (here Mr. Ramsay would straighten his back and narrow his little blue eyes upon the horizon), one that needs, above all, courage, truth, and the power to endure.

Virginia Woolf, To the Lighthouse, 1927.

Le texte proposé cette année était l'incipit du roman *To the Lighthouse* de Virginia Woolf, publié en 1927. Ce choix plaçait les candidats face à une prose caractérisée par une grande fluidité syntaxique et une mobilité des points de vue, typique du *stream of consciousness* woolfien. Les notes obtenues couvrent presque toute l'échelle, de 2 à 19, témoignant d'une disparité importante dans la maîtrise de l'exercice. La moyenne, relativement élevée (10,8), reflète cependant un bon niveau général et de très belles réussites pour un grand nombre de candidat·e·s. Nous tenons ainsi à souligner, cette année, la qualité d'une majorité des traductions, souvent sensibles au rythme et à la musicalité de la phrase de Virginia Woolf.

Le passage retenu présentait plusieurs difficultés : il fallait rendre la continuité du mouvement de la conscience, superposer les temporalités et les glissements imperceptibles du point de vue de l'enfant (James) à celui du narrateur omniscient, ainsi que les contrastes d'attitudes entre Mrs Ramsay et Mr Ramsay. La phrase, ample et sinueuse, mimait ce passage d'un temps et d'un point de vue à l'autre. La scène reposait ainsi sur une question de perspectives : pour l'enfant, la promesse d'une excursion devient un point de cristallisation du désir, un horizon de félicité ; pour le père, elle représente un rappel sévère des limites du réel.

Les meilleures copies se distinguaient par une attention soutenue au souffle de la phrase et à la continuité du rythme intérieur propre à Woolf. Les copies les plus faibles, au contraire, ont souvent péché par une segmentation excessive (par exemple en interrompant la phrase à « though he appeared »), par une méconnaissance des valeurs temporelles et aspectuelles des verbes, ou encore par une traduction trop littérale. On relève également un grand nombre d'omissions. Il convient de rappeler qu'en traduction, toute omission, volontaire ou non, est sanctionnée, sauf lorsqu'elle s'impose. Il n'appartient pas au traducteur ou à la traductrice de retrancher des segments du texte original sous prétexte de fluidifier le rendu ; au contraire, la tâche consiste à en restituer la complexité syntaxique et rythmique.

L'une des premières répliques du texte, « if it's fine tomorrow », a parfois été rendue par « si tout va bien », ce qui était un faux sens, puisqu'il s'agit de la simple condition météorologique (« s'il fait beau demain »). L'expression « But you'll have to be up with the lark » a pu susciter des maladresses de registre : des expressions telles que « levé avec les poules » introduisent un effet de familiarité étranger au ton élégant de Woolf. « Were bound to take place » ne signifie pas « comme si c'était prévu » ou « prêt à se faire », mais plutôt que l'événement semblait désormais inéluctable, certain d'avvenir aux yeux de l'enfant.

Plusieurs erreurs de vocabulaire récurrentes méritent d'être signalées : « the wheel of sensation » traduit par « la roue des sentiments » (au lieu de « des sensations ») trahit une méprise sur le champ lexical du sensible ; « drawing room » traduit par « salle de dessin » relève d'un calque classique mais fâcheux, le terme désignant le salon. L'expression « after a night's darkness and a day's sail, within touch » a parfois donné lieu à des formulations incompréhensibles ou maladroites, comme « à portée de ses doigts », qui n'a guère de sens en français.

Des fautes de lexique ont également affecté les passages descriptifs : « rooks cawing », « brooms knocking », « dresses rustling » exigent des équivalents précis dans le registre sonore et concret (croassement, heurts, bruissements). Leur omission ou leur transformation inappropriée efface la matérialité sensorielle qui est si puissante dans le texte de Woolf. C'est peut-être l'occasion de rappeler aux étudiantes et étudiants de réviser le vocabulaire des sensations. Enfin, quelques contresens grammaticaux ou idiomatiques doivent être mentionnés : « who, sprung from his loins » a été rendu par « jailli de ses reins », ou, pire encore, « lâché de ses poumons », interprétations absurdes d'une expression biblique qui signifie simplement « issu de ses reins » ou « né de lui ». De même, « here Mr. Ramsay would straighten his back and narrow his little blue eyes upon the horizon » a souvent été mal compris : le would y exprime l'habitude, et non l'irréel du passé.

À l'inverse, plusieurs copies se sont distinguées par des choix particulièrement justes : « even at the age of six » a été traduit par « du haut de ses six ans » ; « but must let future prospects, with their joys and sorrows, cloud what is actually at hand » a été rendu avec élégance par « laisser l'avenir, avec ses joies et ses peines, ombrager le présent » ; ou encore « grinning sarcastically » a

été traduit par « arborant un rictus sarcastique », des traductions à la fois précises et idiomatiques. Dans l'ensemble, l'épreuve a permis de distinguer les candidat·e·s capables non seulement de comprendre le sens, mais aussi de restituer la texture du style de Woolf.

Jury. M^{me} Sarah GOULD, maîtresse de conférences en anglais de l'histoire de l'art à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne ; Mme Hélène VALANCE, maîtresse de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, conseillère à l'INHA.

8 -VERSION ALLEMANDE (LVE 1)

Hans' Kartons und Katharinas Koffer

Als sie sechs Wochen später aus Pittsburgh nach Berlin zurückkehrt, sieht sie den frischen Sandhügel und daneben die Birke. Die Rosen, die sie ihm von einem Freund hat aufs Grab legen lassen, sind schon weggeräumt. Der Freund erzählt ihr, wie die Beerdigung war (1). Musik wurde gespielt.

Was denn? fragt sie.

Mozart, Bach und Chopin, sagt der Freund.

Sie nickt.

Ein halbes Jahr später ist ihr Mann zu Hause, als eine Frau zwei große Kartons abgibt.

Sie hat geweint, sagt er, ich hab ihr ein Taschentuch gegeben.

Bis in den Herbst hinein stehen die Kartons bei Katharina im Arbeitszimmer.

Wenn die Putzfrau kommt, räumt Katharina sie aufs Sofa, und wenn das Zimmer sauber ist, wieder zurück auf den Fußboden. Wenn sie die Bücherleiter aufstellen muss, schiebt sie sie beiseite. In ihrem Regal ist kein Platz für zwei große Kartons. Der Keller war gerade überschwemmt. Ob sie sie einfach so, wie sie sind, zum Müll bringen soll? Sie macht den oberen Karton auf und schaut hinein. Dann macht sie ihn wieder zu.

Kairos, der Gott des glücklichen Augenblicks, habe, so heißt es, vorn über der Stirn eine Locke, einzig an der kann man ihn halten. Ist aber der Gott erst einmal auf seinen geflügelten Füßen vorübergeglitten, präsentiert er einem die kahle Hinterseite des Schädelns, blank ist die und nichts daran ist mit den Händen zu greifen. War der Augenblick ein glücklicher, in dem sie damals, als neunzehnjähriges Mädchen, Hans traf? An einem Tag Anfang November setzt sie sich auf den Fußboden und beginnt, Blatt für Blatt, Mappe für Mappe, den Inhalt des ersten, dann des zweiten Kartons durchzusehen. Im Grunde genommen ist es ein Trümmerfeld. Die ältesten Aufzeichnungen sind aus dem Jahr 86, die jüngsten von 92. Briefe findet sie und Durchschläge von Briefen, Notizen, Einkaufszettel, Jahreskalender; Fotos und Negative von Fotos, Postkarten, Collagen, hier und da einen Zeitungsartikel. (...)

Auch sie hat einen Koffer mit Briefen, Durchschlägen von Briefen und Erinnerungsstücken. (...) Hat ihre Tagebücher und Kalender. Am nächsten Tag steigt sie auf die Bücherleiter und holt den Koffer aus dem obersten Fach, staubig ist der, außen und innen. Vor langer Zeit haben die Papiere, die aus seinen Kartons und die aus ihrem Koffer, einen Dialog miteinander geführt. Jetzt führen sie einen Dialog mit der Zeit. In so einem Koffer, in so einem Karton, liegen Ende, Anfang und Mitte gleichgültig miteinander im Staub der Jahrzehnte, liegt das, was zum Täuschen geschrieben wurde, und das, was als Wahrheit gedacht war; das Verschwiegene und das Beschriebene, liegt all das, ob es will oder nicht, eng ineinandergefaltet, liegt das sich Widersprechende, liegen der stummgewordene Zorn ebenso wie die stummgewordene Liebe miteinander in

einem Umschlag, in ein und derselben Mappe, ist Vergessenes genauso vergilbt und zerknickt wie das, woran man sich noch, dunkel oder auch hell, erinnert.

Hans' Beerdigung. Jenny Erpenbeck, Kairos, Penguin Verlag, 2021.

La version proposée aux 20 germanistes LV1 était un extrait de *Kairos*, œuvre publiée en 2021, pour laquelle Jenny Erpenbeck a obtenu l'*International Booker Prize* en 2024. L'écrivaine y évoque dans le contexte très particulier de la fin de la RDA une liaison destructrice entre une très jeune étudiante, Katharina et un écrivain marié d'une cinquantaine d'années, Hans.

Le passage retenu mettait en scène Katharina face à son passé. Le texte était clairement structuré.

L.1-14 Enterrement de Hans et “livraison” des cartons.

- Retour de Katharina à Berlin, passage au cimetière peu après l'enterrement de Hans pour lequel elle a fait déposer des fleurs par un ami (l.1-6).
- -ix mois après, une femme, en larmes, dépose au mari de Katharina deux gros cartons fort encombrants. Katharina se demande si elle n'a pas intérêt à s'en débarrasser (l.7-14).

L.15-25. Ouverture des cartons de Hans.

- Considérations sur le dieu des moments heureux, de l'opportunité (l.15-18).
- Interrogation de Katharina sur sa rencontre avec Hans alors qu'elle n'avait que dix-neuf ans. Cette rencontre relève-t-elle du kairos ? (l.18-19)
- Ouverture des cartons, description de leur contenu (l.19-24).

L.26-35. Ouverture de la valise de Katharina.

- Existence d'un pendant aux cartons de Hans (l.25-27).
- Évocation du dialogue entretenu par les documents provenant des cartons et de la valise (l.27-28).
- Description, avec le recul qui s'impose désormais, du caractère complexe des documents et évocation des sentiments contrastés ayant marqué la liaison des deux amants (l.29-35).

Les difficultés grammaticales étaient réelles mais tout à fait surmontables.

LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

ALS/WENN

Dans le premier paragraphe, l'emploi de “als” suivi d'un présent ne devait nullement troubler les candidats au vu du contexte de l'action (l.1 retour à Berlin à une date capitale, l.7 événement exceptionnel). L'emploi de “wenn” dès la ligne 10 permettait de souligner les différences fondamentales générées par le choix de telle ou telle conjonction de subordination temporelle.

Le jury a, en dépit de la facilité du passage, relevé 2 erreurs sur la traduction de “als” (“als” n'a rien de causal) et une confusion grave sur la nature du mot (“als Frau“ n'a rien à voir avec le texte de J. Erpenbeck à la ligne 7 : “als eine Frau...abgibt”).

OB

Le “ob” (l.12) a dérouté une bonne partie des candidats manifestement peu habitués à cette formulation de l’interrogative, pourtant bien marquée par la ponctuation. Les étudiants ont certainement entendu, lors de leurs séjours dans un pays germanophone : “Ob du kommst ?”, variante fréquente de “Kommst du ?” dans la vie quotidienne.

“Ob” n’a évidemment pas une valeur conditionnelle qui porterait sur “so wie sie sind” (2 copies) ou concessive (1 copie).

L'EXPRESSION DE LA CONDITION

L’omission de *wenn* et la place particulière du verbe (l.16-17) ne doivent pas entraver la compréhension du texte. Trop d’étudiants semblent encore trébucher sur cette structure.

LES PRONOMS PERSONNELS

Ils sont déterminants pour l’identification des personnages.

- “ihm” (l.2), datif se rapportant à Hans, n’a pas toujours été repéré.
- “schiebt sie sie beiseite” : le nominatif (premier *sie*) et l’accusatif (deuxième *sie*) ont rendu certains candidats perplexes.

LES PARTICULES SÉPARABLES

Assez bizarrement, 4 étudiants n’ont pas identifié les verbes *auf/machen* et *zu/machen*.

LES DÉCLINAISONS

Dans certaines copies, le jury trouve, d’année en année, une fâcheuse tendance à confondre la marque du comparatif de supériorité -er avec la déclinaison de l’adjectif épithète. Il faut bien veiller à repérer la déclinaison de l’adjectif *glücklich* (l.18) et donc proposer en guise de traduction : heureux et non pas plus heureux.

LES DIFFICULTÉS LEXICALES

CONFUSIONS AVEC L'ANGLAIS

- “Vor langer Zeit” (l.27) : il y a longtemps a été traduit par “pendant longtemps” dans 13 copies, soit plus de la moitié des candidats.
- “Mappe”, à la ligne 20, ne correspond pas à l’anglais “map”.
- “die Locke” : la boucle est également un faux-amis. Toute traduction telle que verrou, cadenas, loquet etc. est à proscrire.

CONFUSIONS AVEC DES MOTS ALLEMANDS SEMBLABLES

sieht /sitzt (l.1), *schon/schön* (l.3), *erzählt /erklärt* (l.3), *weinen /gewinnen* (l.8), *Stirn/Stern* (l.15), *kahl /kühl* (l.17), *Schädel /Schande* (l.17), *täuschen/tauschen* (l.30), *wider /wieder* (l.32), *Liebe*

/Leben (l.33).

LACUNES

- “die Birke” (l.2) est un terme facilement assimilable par tout individu s’intéressant non seulement aux arbres mais également à la signification des noms géographiques, et donc ici au cinéma et à l’histoire Le titre du film d’inspiration autobiographique de Marceline Loridan-Ivens “La petite prairie aux bouleaux” est tout simplement la traduction du nom du camp allemand situé en territoire polonais Birkenau (reprise exacte du polonais brzezinka).
- “die Beerdigung” (l.3) devait être compris en raison de la présence des mots Rosen, Grab, Musik. Le terme, commençant sur le plan sonore par le sigle BRD, a en outre été à l’origine de nombreux jeux de mots lors de l’effondrement de la RDA.
- “der Keller” (l.12) ne pouvait guère troubler les candidats qui ont plaisir à se pencher sur la signification des noms de famille. L’écrivain zurichois Gottfried Keller, (1819-1890), n’est pas totalement tombé dans l’oubli...
- “das Trümmerfeld” (l.21) n’aurait pas dû plonger certains étudiants dans la perplexité la plus profonde en raison des fameuses “Trümmerfrauen” ou de l’expression “in Trümmern liegen”.
- “im Grunde genommen” a étonnamment donné lieu à de nombreuses traductions fantaisistes.

REMARQUES

- Le jury a été frappé par la méconnaissance du système spatial allemand et le manque de repères géographiques solides (à Pittsburgh près de Berlin pour “aus Pittsburgh nach Berlin”) ainsi que par l’incapacité à bien situer l’action. Traduire par exemple “im Arbeitszimmer” (l.9) par ”à son bureau ” au lieu de dans son bureau révèle une approche défectueuse.
- De même, proposer “salle d’étude” pour ensuite rendre “das Zimmer” (l.10) par “chambre” est pour le moins étrange !
- L’évocation du dieu Kairos, a priori connu des élèves se présentant au concours de l’École des chartes - PSL, a tourné à l’avantage de certains candidats érudits qui ont proposé une traduction très élégante pour les lignes 15 à 18.
- Le terme “Collagen” a bizarrement été traduit de façons très variées (posters, assemblages, collections et même collagènes !) tout comme “Negative von Fotos”, expression qui ne devait pourtant pas poser le moindre problème.
- Une traduction se doit d’être rigoureuse. Ainsi, proposer, comme l’ont fait deux candidats, la traduction du prénom d’un des personnages (Katharina) n’a aucune raison d’être. La logique eût voulu la traduction des deux prénoms, ce qui, de toute façon, ne correspond pas aux usages à l’heure actuelle.

En guise de conclusion, le jury tient à souligner qu’il a eu plaisir à lire plusieurs très bonnes copies

où les étudiants faisaient preuve de cohérence et manifestaient une grande habileté, une maîtrise des temps et des modes ainsi qu'une réelle aisance.

Les notes s'étalement de 02 à 19,5.

La moyenne s'établit à 10,8.

Jury. M^{me} Marie-Pierre BRIOTTET, professeur d'allemand au lycée Carnot (Dijon) ; M^{me} Anne LEFEBVRE, professeur honoraire au lycée Hélène Boucher (Paris).

9. VERSION ESPAGNOLE (LVE 1)

Llevaba un buen rato ordenando retazos de piel garabateada y afilando la pluma de cuervo con que escribo. Incluso había grabado con el punzón algunas notas en mis tablillas de cera, palabras sueltas como «quemadura», «dulzura» o «verdura». En aquellos tiempos aún contaba sílabas con los dedos y aún buscaba las rimas en román con esfuerzo, en lugar de esperar a que ellas me encontraran. Era temprano para tomar otro vaso de vino, pero siempre podía acercarme a la despensa a por un puñado de almendras o a remover algo de tierra en el huerto. Cualquier cosa con tal de no ponerme de una vez a escribir.

Quien lo probó lo sabe: nada hay más trabajoso. Escribir es parecido a lavarse por las mañanas. Uno va al río convencido, casi con entusiasmo, pero en cuanto se acerca a la orilla se queda tieso mirando el agua. ¿No estará demasiado fría?

Bajo el emparrado, la primera luz hacia cabriolas en la mesa con mi cartapacio cerrado. Había empezado la vendimia, los días aún eran largos y disponía de tiempo para trabajar. Mientras afilaba despacio la pluma con el cuchillo, oía ensimismado el río Cárdenas al otro lado de la fila de chopos, alineados uno tras otro como una hilera de solemnes versos bien rimados, y contemplaba un resto de neblina que no lograba separarse del agua, parecida a la mano perezosa que nunca encuentra el momento de apartarse del cuerpo al que acaricia.

Iba a hacer calor a mediodía, se notaba en la vibración del aire. Por fin me decidí. Plegué la hoja del cuchillo entre las cachas de cuerno de toro y mojé la pluma en el tintero. Entonces se oyó el sonido de cascos de caballo en el solar de piedra ante la entrada de casa, y supe que el jinete solo podía ser dom Juan, el abad de San Millán. Debería haberme preocupado, pero me alegré irresponsablemente. Era la inesperada y nunca mal recibida excusa para no empezar a escribir.

Me levanté a saludarle y le ayudé a descabalgar. [...] Pregunté si podía ofrecerle un poco de vino y accedió. La sonrisa se me puso en la cara sin que me diera ni cuenta. Abrí la puerta de la casa y le pedí a Teresa que trajera un jarro y dos vasos. Volví con otra silla, pero el abad ya se había puesto cómodo en la mía y miraba mi tablilla con desparpajo.

—Dulzura y quemadura, bien lo dices, Gonzalo. El pecado es dulce en los labios, pero se convierte en amargo fuego al tragarlo, en el interior del cuerpo.

¿Se había montado de buena mañana en el caballo y picado espuelas solo para transmitirme esa valiosa información?

Lorenzo G. Acebedo, *La taberna de Silos*, 2023.

Lors de l'épreuve écrite de la session 2025 du concours de l'École nationale des chartes - PSL en section A, les candidats devaient traduire un extrait du premier roman de Lorenzo G. Acebedo,

La taberna de Silos (2023). Les aventures fictives du poète lyrique Gonzalo de Berceo invitent le lecteur à méditer certaines questions morales et politiques dans le contexte monacal du XIII^e siècle. *La Santa Compañía* (2024) prolonge le récit imaginaire des aventures de ce poète du Moyen Âge. Signalons au passage que Lorenzo G. Acebedo est un pseudonyme littéraire. Selon des sources journalistiques, l'auteur aurait étudié la théologie mais son éditeur s'en tient à des informations très générales sur sa personnalité.

Dans ce passage, riche en lexique des outils anciens et de la matérialité de l'écriture, le narrateur décrit les difficultés de son activité avant qu'une visite inattendue n'interrompe son effort de concentration.

Six à sept copies, sur les dix remises, ont fait preuve d'une bonne compréhension du texte, voire très bonne. Les résultats sont les suivants : 17/20 ; 16/20 ; 16/20, 15,5/20 ; 14/20 ; 13,5/20 ; 12/20 ; 5/20 ; 4/20 et 0,5/20.

Le lexique riche et varié ne facilitait pas la traduction, mais l'examen du contexte a manifestement permis de proposer des solutions acceptables. Rappelons que dans une épreuve sans dictionnaire, de légers faux-sens sont inévitables et l'important est d'éviter dans la mesure du possible les contresens et tout refus d'obstacle : ne pas traduire un mot est logiquement pénalisé comme l'erreur la plus lourde.

Ainsi, les noms communs « *retazo* », « *cuerdo* », « *punzón* », « *chopos* », « *cachas* » ou peut-être « *espuelas* » n'étaient pas nécessairement connus, mais le contexte permettait de deviner la traduction courante ou d'approcher le sens. Le sens de « *picar espuelas* », par exemple, était « éperonner ». « *El emparrado* », en français « la treille », ne faisait pas non plus partie du vocabulaire courant : connaître les termes de « *vendimias* » (les vendanges) et celui de « *vino* » pouvait mettre sur la voie, à condition bien sûr d'avoir un jour connu le champ lexical de la viticulture. Inversement, certains mots fréquents, comme « *verdura* » (les légumes), n'ont pas toujours été bien traduits, ce qui est surprenant dans des copies présentant au demeurant une bonne maîtrise du lexique espagnol.

Le sens du verbe *garabatear* n'a pas été compris : la « *piel garabateada* » pouvait se traduire par « page griffonnée », puisqu'il s'agissait de moyens d'écriture d'un autre temps. Dans plusieurs cas, les faux-sens occasionnés n'ont guère été pénalisants puisqu'aucune copie n'a pu les éviter. En revanche, confondre « *la piel* » et « *el pie* », comme c'est le cas d'une copie, révèle une méconnaissance du vocabulaire de base qui ne laisse aucune chance de réussite dans un concours national sélectif.

La seconde partie du texte, moins descriptive et plus dynamique, fait le récit de la visite de l'abbé qui interrompt l'écriture du narrateur-personnage. Les verbes à l'imparfait et ceux au passé simple alternent alors. Sur ce point, on trouve trop de traductions du *pretérito indefinido* par un passé composé, ce qui semble relever d'une méconnaissance des différences d'usage entre les deux langues. Rappelons que le *pretérito indefinido* permet au locuteur de présenter un évènement comme révolu et coupé de son présent, tandis que le *pretérito perfecto compuesto* lui permet de rapporter un évènement passé dont les effets (objectifs ou subjectifs) le concernent encore. Ce qui importe, c'est donc la manière dont le locuteur présente et conçoit l'évènement. En français, le passé simple est devenu beaucoup moins usuel dans la langue orale. À l'écrit, cependant, les différences d'aspect entre les deux temps sont identiques à celles observées en espagnol. C'est pourquoi, si au début du deuxième paragraphe, le verbe au passé simple dans « *Quien lo probó lo sabe* » pouvait être traduit par un passé composé – de même que l'espagnol aurait pu choisir la

forme composée –, ce n'est en revanche pas le cas des verbes des trois derniers paragraphes, le passé simple restant le temps verbal de la narration par excellence.

En outre, il devient rare, en français, de voir respectée la concordance des temps de rigueur dans de la prose narrative, ce qui est regrettable puisque l'espagnol la pratique couramment, à l'écrit comme à l'oral, comme dans cet exemple emblématique : « *La sonrisa se me puso en la cara sin que me diera ni cuenta* ». Dans cette phrase, la traduction pouvait être la suivante : « Le sourire me vint au visage sans que je me rendisse compte ». Le jury valorise cette concordance des temps et donc l'usage, qui n'est pas désuet à l'écrit, de l'imparfait du subjonctif dans la proposition subordonnée après celui du passé simple dans la principale.

Réviser dès le début de la préparation des épreuves écrites d'admissibilité et durant toute l'année le vocabulaire et les conjugaisons françaises et espagnoles est indispensable. La maîtrise des principaux points de syntaxe et de l'emploi des temps et mode verbaux est aussi décisive.

Pour se préparer aux épreuves d'un concours sélectif, la lecture régulière d'une littérature variée permet de mémoriser plus aisément les cours de langue et de percevoir les différences, mais aussi certains points communs, entre la grammaire espagnole et la grammaire française, comme la concordance des temps. Les pièces de théâtre, les romans, les nouvelles et tous les récits, qui familiarisent avec divers champs lexicaux et avec l'usage de la langue écrite classique, sont à privilégier. Lire facilite aussi avec agrément l'acquisition d'une culture générale nécessaire pour candidater au concours d'entrée à l'École nationale des chartes - PSL, réussir la traduction en particulier et en général toutes les épreuves requérant une écriture efficace et correcte, voire un style soutenu et éloquent.

Jury. M. Yannick BARNE, professeur agrégé au Lycée Simone Veil (Boulogne-Billancourt) ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

II – ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION B

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Voir le rapport donné plus haut.

2. HISTOIRE MODERNE

Voir le rapport donné plus haut.

109 copies ont été rendues dans la section B du concours (dont aucune qui ait été une copie complètement blanche). Les notes sont comprises entre 1 et 17, avec une moyenne de 7,2. 73 copies se sont vu attribuer une note inférieure à 10. 17 des vingt admissibles et tous les admis avaient obtenu une note égale ou supérieure à 10 (7 des 8 admis avaient obtenu une note égale ou supérieure à 12).

3. HISTOIRE CONTEMPORAINE (ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA BEL)

Programme. Exilés, réfugiés, étrangers en France (1848-1986)

Sujet. Les étrangers dans la vie politique

Il s'agit de l'épreuve d'histoire de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de l'ENS. La moyenne obtenue à cette épreuve par les candidats inscrits par ailleurs aux épreuves propres de la section B de l'École des chartes - PSL s'élève à 9,26. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL sur cette épreuve est de 9,98.

4. LVE 1 : COMMENTAIRE ET TRADUCTION (ÉPREUVE DE LA BEL)

Il s'agit de l'épreuve de première langue vivante de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de la BEL. Les moyennes obtenues par les candidats inscrits par ailleurs aux épreuves propres de la section B de l'École des chartes - PSL sont les suivantes pour 2025 :

LANGUES	NBRE CANDIDATS	MOYENNE
ANGLAIS	93	8,81
ALLEMAND	11	8,90
ESPAGNOL	18	9,5
ITALIEN	4	8,25
CHINOIS	2	2

5. VERSION LATINE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version latine du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 18 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes - PSL était de 10,91.

6. VERSION GRECQUE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version grecque du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 7 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes - PSL était de 8,07.

7. GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

Programme. La France métropolitaine et les cinq départements-régions d'Outre-mer

Sujet. Mutations des systèmes productifs et recompositions spatiales en France.

Cette année, 55 candidats ont composé à l'écrit, nombre en léger recul par rapport à l'année précédente (67 candidats en 2024). Parmi les 55 candidats, 16 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, la moyenne générale s'établissant cette année à 7,2 (moyenne légèrement inférieure à celle de l'an passé, 8,1/20). Comme l'année dernière, nous retrouvons des copies blanches ou ne proposant qu'une vague introduction ; 1 copie blanche et 4 copies se limitant à une très courte entrée en matière. La distribution des copies est un peu plus resserrée cette année que l'an dernier. Les notes s'étalement de 0, pour la copie blanche, à 16/20, pour mémoire, l'année dernière nous avions des copies qui atteignaient 17/20.

Le sujet proposé « *Mutations des systèmes productifs et recompositions spatiales en France* », était cette année encore un sujet large, classique et accessible. Globalement il a été correctement appréhendé par les candidats, dans de très nombreuses copies. Le jury regrette un traitement parfois trop historique, trop axé sur les activités économiques et pas assez sur les territoires, ou trop linéaire, sans approche réelle de la dimension territoriale pourtant indispensable pour un tel sujet.

Les principales difficultés du sujet étaient, d'une part, de bien interroger l'articulation des deux groupes de mots autour desquels se déclinaient le sujet : les mutations des systèmes productifs (qu'il fallait définir de façon claire en évitant la classification des secteurs économiques entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire), les recompositions spatiales (qui renvoyaient aux évolutions des territoires français), tout en insistant sur le connecteur « *et* », sans oublier de définir la France (dont il fallait indiquer les limites spatiales en incluant l'Outre-mer). L'écueil à éviter était celui du plan qui reprenait cette déclinaison en deux parties et de fait occultait les jeux de relations entre les évolutions des systèmes productifs et celles des territoires français. Une telle approche disjointe ne permettait pas de mettre en valeur les articulations entre les dynamiques productives (tertiarisation, innovation, insertion dans la mondialisation, désindustrialisation /réindustrialisation, etc.) et les mutations des territoires qui en découlent conduisant à la métropolisation, l'axialisation et la littoralisation des hommes et des activités, à l'essor des espaces frontaliers, etc. La diversité des liens entre les espaces et les systèmes productifs, la question du rôle de la mondialisation et de ses effets sur l'économie et les territoires français étaient également à interroger.

Le sujet proposait au candidat de s'interroger sur l'évolution des systèmes productifs en France et leurs nouvelles inscriptions territoriales dans une approche systémique et multiscalaire. Les défis actuels sont clairement à la croisée de cette articulation scalaire local/régional/national. Il s'agissait notamment de montrer le paradoxe entre une ancienne et importante industrialisation qui a façonné de nombreux territoires français, et l'actuelle faiblesse de l'industrie en France aussi bien en termes d'actifs que de productions. Aujourd'hui, l'économie s'est recentrée sur les services et la haute technologie, conduisant à une nouvelle répartition spatiale des activités économiques sur le territoire national.

Les meilleures copies sont parvenues à mettre en évidence les réciprocités et les articulations entre les différentes échelles du territoire, avec notamment une bonne mise en exergue des mutations et une interrogation sur l'effectivité de la France comme puissance économique. Ces bonnes copies, en s'appuyant sur des références géographiques, ont montré l'influence réciproque et les effets d'entrainement parfois limités des espaces productifs pour les territoires français, ce qui formait le cœur du sujet, mais les exemples précis et bien détaillés ont été malheureusement trop rares.

Plusieurs copies se sont limitées à une introduction, quelques autres se sont concentrées sur une approche trop restreinte abordant soit les activités économiques séparément les unes des autres, soit la seule question de l'industrie et de ses espaces de manière linéaire et parfois dans une présentation générale historique. Se référer aux seules industries comme facteurs de relations entre les mutations des systèmes productifs et les recompositions spatiales nationales, ou faire une histoire des dynamiques économiques depuis le XIX^e siècle, n'avaient pas de sens pour répondre à un sujet qui amenait à réfléchir aux recompositions contemporaines des territoires français, au regard des dynamiques actuelles des systèmes productifs nationaux et à leurs articulations aux économies européenne et mondiale. Ces copies trop historiques étaient aussi souvent trop énumératives ou trop abstraites, allusives, déconnectées de la réalité des territoires. Il est essentiel en géographie de développer des exemples concrets, localisés et si possibles illustrés par des croquis.

Il était indispensable de spatialiser la réflexion, en jouant sur les échelles d'analyse et les exemples mobilisés. On pouvait dans premier temps aborder les recompositions actuelles des dynamiques productives de la France et leurs effets territoriaux (une puissance économique portée par certaines activités économiques inégalement réparties sur le territoire national, des espaces productifs en pleine transformation au profit des plus compétitifs intégrés aux dynamiques européennes et mondiales, des espaces productifs marginalisés ou délaissés et à de nouveaux facteurs de la répartition des activités), avant d'aborder les transitions territoriales des systèmes productifs (des plans étatiques de relance industrielle et de relocalisations de certaines productions, les politiques de mutations des espaces industriels vers de nouveaux types d'espaces productifs davantage tertiarisés, le rôle des demandes sociétales de produits de qualité à dimension éthique et écologique), pour enfin évoquer les enjeux d'échelle plus locale portés par les recompositions aussi bien productives que spatiales auxquels les sociétés doivent faire face (le rôle croissant des collectivités territoriales et des entreprises, l'essor des conflits d'acteurs et des préoccupations environnementales).

Des exemples précis sont toujours attendus en illustration de l'argumentation et ce d'autant plus pour un programme axé sur la France. Si le croquis de synthèse, au sens traditionnel de l'exercice n'est pas une obligation avec chaque sujet, le devoir de géographie se doit d'être illustré par des croquis pouvant prendre la forme de schémas et/ou croquis de synthèse et des croquis intercalaires développant quelques exemples abordés par le candidat. La quasi-totalité des copies a répondu à l'exercice graphique, mais au final peu de croquis étaient réellement articulés de manière pertinente au sujet ou aux exemples présentés. Si le croquis semble avoir été intégré comme une exigence pour une composition de géographie, trop de copies présentent encore des illustrations mal construites, ne respectant pas les règles de la sémiologie graphique, trop abstraites, souvent peu ou mal reliées au sujet, voire totalement hors sujet. Appelons également aux candidats qu'il n'est pas question d'écrire la légende du croquis au dos de celui-ci, légende et croquis devant pouvoir être lus conjointement.

Enfin, le jury encourage les candidats à mobiliser les auteurs dans leurs propos.

Dans l'ensemble, comme l'an passé, les membres du jury ont noté que davantage de candidats semblent veiller à relire leurs copies pour en corriger les coquilles ou fautes d'orthographe. On peut toutefois encore regretter, assez souvent, une imprécision du vocabulaire géographique et un manque de définition des notions mobilisées.

Jury. M^{mes} Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois, Alexandra MONOT, professeur agrégé à l'Université de Strasbourg.

8. HISTOIRE DES ARTS

Programme. Le récit dans l'art, du Moyen Âge à nos jours

Sujet. Héros et héroïnes dans l'art

Note moyenne des 32 copies : 10,1/20. Note médiane : 10,5/20. Notes situées entre 06/20 et 14/20.

Pour cette seconde et dernière année du programme fixé par l'École normale supérieure sur le thème du récit dans l'art, le jury du concours des Chartes a choisi un thème qui offrait la

possibilité de traiter à la fois de la peinture d'histoire - qui comprend les scènes bibliques et hagiographiques - et des œuvres à sujet mythologique, mais plus largement aussi des décors intérieurs et des monuments élevés dans l'espace public.

Les exemples et cas d'étude exposés par les candidats dans leurs copies se répartissent entre quelques grandes familles qui semblent refléter les classes préparatoires. La variété des techniques artistiques (comme les petits bronzes, les arts graphiques et la photographie, les installations ou encore le cinéma) et des thèmes (comme l'héroïsation des souverains) a été appréciée, mais ils relèvent trop souvent d'exemples vus en cours et exposés exactement de la même façon dans plusieurs copies : il reste crucial d'apporter quelques œuvres issues de lectures personnelles et de visites d'expositions. Plusieurs passages hors-sujet faisaient entrer la vie du Christ, en particulier la Passion, dans le sujet du héros, ce qui n'a pas été admis par le jury. Celui-ci a en revanche accepté, lorsque la démonstration était convaincante, de considérer certains saints et saintes (martyrs ou confesseurs) comme des héros.

Il convient de souligner, comme les années précédentes, qu'une dissertation à problématique philosophique ou littéraire et simplement illustrée par des mentions d'œuvres ne relève pas du cadre de l'épreuve de l'option « Histoire des arts ». Dans le même registre, une pure description ou typologie des thèmes représentés dans l'art sans évocation des artistes, commanditaires, conditions de la création et techniques artistiques s'avérait insuffisante.

En dehors de défauts d'orthographe sur lesquels on passera ici malgré leur gravité (comment imaginer que le singulier de héros puisse s'écrire sans s ?), trop de copies ne présentent pas sur le fond les conditions nécessaires minimales pour obtenir une note satisfaisante : parvenir à évoquer chaque époque en distinguant l'art moderne de l'art contemporain, dater les œuvres ou artistes étudiés sans commettre d'erreur d'un, ou pire, de plusieurs siècles, et présenter de façon claire plusieurs arguments pour traiter le sujet, le tout dans un plan bien défini, qu'il soit chronologique ou thématique ancré dans l'histoire, et annoncé en introduction.

Jury. M^{me} Jeanne BRUN, directrice des collections et directrice-adjointe du Musée national d'art moderne ; M^{me} Laure CHABANNE, conservatrice en chef au musée d'Orsay ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au département des objets d'art du Louvre.

9. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme. Le royaume de France, de l'avènement du roi Eudes (888) à la mort de Philippe Auguste (1223)

Sujet. L'Église et le roi

Le nombre de copies corrigées (78) est en baisse par rapport à l'année 2024, qui avait représenté un pic (86). La moyenne est de 8,85, ce qui se tient dans la fourchette habituelle (8,58 en 2024, 8,72 en 2023, 8,95 en 2022). La note médiane est 9 et vingt-huit copies, soit 36 % d'entre elles, ont obtenu une note inférieure ou égale à 7, soit un retour à la proportion de 2023, après un cru 2024 plus décevant. Près d'une copie sur deux (48 %) a atteint ou dépassé la note de 10, soit un retour aux proportions auxquelles on était habitué avant 2024

(37 % cette année-là, mais 47 % en 2023 et 49 % en 2022). La part des copies ayant atteint ou dépassé la note de 14 atteint 11,5 %, en hausse par rapport aux années précédentes (10,5 % en 2024, moins de 10 % en 2023). Ces neuf copies (quatre 14, deux 15, deux 16 et un 18) ont toutes été composées par des candidats admissibles et cinq de ces derniers ont finalement été admis.

Le sujet proposé, « L'Église et le roi », ne pouvait surprendre. Il invitait à aborder les relations entre une institution et les personnes qui l'incarnent avec un individu d'une part, la royauté d'autre part, ce qui permettait de mobiliser de multiples connaissances dans des domaines variés. Cependant, l'ordre des termes n'était pas interchangeable : trop nombreuses sont les copies qui ont plutôt traité « Le roi et l'Église », ce qui introduit un biais dans la compréhension. Les plans adoptés ont la plupart du temps présenté l'Église comme soutenant ou « faisant » le roi - un développement sur le sacre était évidemment attendu - avant d'envisager le roi comme soutien ou, selon les cas, « contrôleur » de l'Église, puis d'envisager, là aussi selon l'approche retenue par les candidats, les tensions ou les formes d'association entre les uns et les autres. Rares ont été ceux qui ont pris le parti du plan chronologique, qui pouvait s'avérer plus payant, car moins susceptible de suivre une logique du perdant et du gagnant - à condition bien sûr de bien maîtriser ladite chronologie. Au fil de la lecture, on s'aperçoit que certains faits sont à géométrie variable d'une copie à l'autre : tantôt le mouvement de la paix et de la trêve de Dieu, que certain voudrait « promulgué par l'Église romaine », démontre que l'Église cherche à contrôler le pouvoir royal, tantôt c'est le roi qui le pilote ; ici la réforme grégorienne est soutenue par le roi, là elle l'oppose vivement à l'Église. Une lecture nuancée des faits s'imposait donc pour sortir des interprétations hâtives. Certaines catégories ont paru mal maîtrisées, comme la distinction - incontournable, mais trop souvent négligée - entre temporel et spirituel, entre l'immunité et l'exemption. Trop souvent, aussi, l'Église a été considérée comme un tout uniforme, en négligeant les nuances et les tensions qui la traversent, à commencer par celles qui courent entre l'Église du royaume et la papauté, volontiers présentée comme la tête incontestée et incontestable de l'Église. De semblables raccourcis teintés d'anachronisme entâchent également la vision de la monarchie lorsque le souverain est systématiquement qualifié de « roi très chrétien », de « fils ainé de l'Église », de « roi de droit divin » ou encore de « représentant de Dieu sur terre ». Les affirmations outrancières sont même monnaie commune, spécialement à propos de la réforme grégorienne, qui chez beaucoup est un pivot caricatural - quand elle est traitée - : celle-ci « christianise la société », elle « favorise les clercs par rapport aux laïcs », l'Église « peut déposer le roi si elle le souhaite » et « décide de créer une séparation entre les fidèles et les clercs », etc. De toute évidence, nombreux sont ceux qui n'ont qu'une connaissance superficielle et brouillée du mouvement, pourtant objet d'amples débats ces dernières années.

Comme de coutume, la maladresse de certaines formulations révèle une grande naïveté : « les rois n'hésitent pas à faire réformer les abbayes qu'ils contrôlent pour apparaître plus saints », ils autorisent l'Église « à s'installer partout dans le royaume, ce qui leur permet d'être au courant de ce qui se passe », ils cherchent à « garder l'Église dans leur orbite grâce à la simonie ». Des expressions ont la vie dure : la « réassurance des princes » qui faisait florès il y a quelques années s'est étendue au sud des Alpes avec la « réassurance papale », tout aussi énigmatique. Les deux Adalbéron, de Reims et de Laon (ce dernier devenu dans une copie « Adalbélard de Laon »), sont volontiers confondus. Les impropriétés de langage et

les fautes d'orthographe grossières ne manquent pas non plus : « la chrétieneté », « légitimation », « se légitimer », « l'hérétisme », « Robert le Pieu », « l'aboudement », « l'adultaire », le « pelrinage », les « excommuniqués », « solidifier l'image du roi » etc. Parmi les perles, le « moment charnier » ou cette description du sacre, qui voit le roi « induit de la crème de la sainte ampoule », une sainte ampoule elle-même apportée miraculeusement « par des hirondelles ».

Jury. M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes - PSL ; Mme Chantal SENSEBY, maître de conférences à l'Université d'Orléans.

10. VERSION ANGLAISE (LVE 2)

When the porter's wife (she used to answer the house-bell), announced "A gentleman—with a lady, sir," I had, as I often had in those days, for the wish was father to the thought, an immediate vision of sitters. Sitters my visitors in this case proved to be; but not in the sense I should have preferred. However, there was nothing at first to indicate that they might not have come for a portrait. The gentleman, a man of fifty, very high and very straight, with a moustache slightly grizzled and a dark grey walking-coat admirably fitted, both of which I noted professionally—I don't mean as a barber or yet as a tailor—would have struck me as a celebrity if celebrities often were striking. It was a truth of which I had for some time been conscious that a figure with a good deal of frontage was, as one might say, almost never a public institution. A glance at the lady helped to remind me of this paradoxical law: she also looked too distinguished to be a "personality." Moreover one would scarcely come across two variations together.

Neither of the pair spoke immediately - they only prolonged the preliminary gaze which suggested that each wished to give the other a chance. They were visibly shy; they stood there letting me take them in - which, as I afterwards perceived, was the most practical thing they could have done. In this way their embarrassment served their cause. I had seen people painfully reluctant to mention that they desired anything so gross as to be represented on canvas; but the scruples of my new friends appeared almost insurmountable. Yet the gentleman might have said "I should like a portrait of my wife," and the lady might have said "I should like a portrait of my husband." Perhaps they were not husband and wife—this naturally would make the matter more delicate. Perhaps they wished to be done together—in which case they ought to have brought a third person to break the news.

"We come from Mr. Rivet," the lady said at last, with a dim smile which had the effect of a moist sponge passed over a "sunk" piece of painting, as well as of a vague allusion to vanished beauty. She was as tall and straight, in her degree, as her companion, and with ten years less to carry. She looked as sad as a woman could look whose face was not charged with expression; that is her tinted oval mask showed friction as an exposed surface shows it. The hand of time had played over her freely, but only to simplify. She was slim and stiff, and so well-dressed, in dark blue cloth, with lappets and pockets and buttons, that it was clear she employed the same tailor as her husband. The couple had an indefinable air of prosperous thrift—they evidently got a good deal of luxury for their money. If I was to be one of their luxuries it would behove me to consider my terms.

"Ah, Claude Rivet recommended me?" I inquired; and I added that it was very kind of him, though I could reflect that, as he only painted landscape, this was not a sacrifice.

Henry James, *The Real Thing*, 1892.

Ce texte de Henry James, auteur figurant dans le canon littéraire anglophone, est l'incipit de l'une de ses nouvelles les plus connues, *The Real Thing*. Le narrateur, artiste peintre et illustrateur, y raconte sa première rencontre avec les Monarch, un couple d'aristocrates désargentés venus proposer leurs services comme modèles. L'extrait, comme le reste de la nouvelle, est très fortement axé sur les apparences et sur ce qu'elles laissent deviner. Le récit du narrateur donne à voir le détail de ses spéculations, suppositions, observations et déductions, rendues dans un style incisif, mais complexe, avec des constructions syntaxiques sophistiquées et une langue choisie.

L'un des enjeux majeurs de la traduction consistait à bien rendre les observations très conscientes du narrateur ("there was nothing at first to indicate", "A glance at the lady", "They were visibly shy"), en rendant bien les nuances qu'il apporte à ses propres remarques ("would have struck me", "as I afterwards perceived") et le caractère très conjectural de ses impressions, qui se précisent au fur et à mesure de la rencontre ("Sitters my visitors in this case proved to be ; but not in the sense I should have preferred", "Perhaps they were not husband and wife"). Il ne fallait pas non plus négliger la mise en scène de soi qui transparaît dans le récit du narrateur, qui se pose en professionnel exigeant ("I noted professionally"), capable de relever d'un coup d'œil les détails de la tenue, du visage et de l'allure de ses interlocuteurs et de les retranscrire dans un vocabulaire artistique ("a dim smile which had the effect of a moist sponge passed over a 'sunk' piece of painting", "her tinted oval mask showed friction as an exposed surface shows it."). Il fallait aussi comprendre la distance et l'ironie qui marque le compte-rendu de ce premier échange ("If I was to be one of their luxuries..." "I added that it was very kind of him, though I could reflect that, as he only painted landscape, this was not a sacrifice").

La première difficulté rencontrée par les candidates tenait à la syntaxe complexe. Le segment : "I had, as I often had in those days, for the wish was father to the thought, an immediate vision of sitters. Sitters my visitors in this case proved to be...", a ainsi dérouté beaucoup de candidat·e·s qui semblent avoir très vite perdu le fil de la phrase. Nous rappelons que la lecture et la compréhension, et même l'analyse du texte, constituent une étape préalable très importante qu'il ne faut absolument pas négliger.

Nous avons constaté dans plusieurs copies une méconnaissance, assez frappante au regard du niveau attendu pour le concours, de termes très communs, avec par exemple "thought" confondu avec "though" ; ou des mots simples de liaison tels que "however", "yet" et des formes de participe-passé de verbes courants comme "done", "sunk" ou "struck" qui ne semblent pas maîtrisés. "Ought", déjà discuté dans le rapport de l'année passée, aurait dû être reconnu également. Des tournures simples ont été mal comprises et mal traduites : "She used to answer" est devenu dans une copie "elle était employée à", et "that is" au sens de "c'est-à-dire" a suscité de nombreuses erreurs.

Jury. M^{me} Sarah GOULD, maîtresse de conférences en anglais de l'histoire de l'art à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne ; M^{me} Hélène VALANCE, maîtresse de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, conseillère à l'INHA.

11. VERSION ALLEMANDE (LVE 2)

Princeton, 22. Juni 1940

Thomas Mann liest andere Zeitungen, die Herald Tribune und das New-Leader-Magazin, doch sein Entsetzen ist nicht geringer als das von Fry (1). Es ist für ihn die vielleicht dunkelste Stunde des Kriegs. Über die eigene Lage kann er sich nicht beklagen, als Gastprofessor der Universität hat er mit seiner Familie eine Backsteinvilla in Princeton bezogen, nur eine gute Autostunde südwestlich von Manhattan. Zehn Zimmer stehen ihnen zur Verfügung, eine großzügige Empfangshalle, dazu ein bequemes Studio, in dem er ungestört arbeiten kann. Man betrachtet ihn hier als einen der größten Schriftsteller der Zeit. Die Verantwortlichen der Universität und seine steinreiche Gönnerin Agnes E. Meyer bemühen sich, ihm das Leben so angenehm wie möglich zu machen.

Doch nach dem Zusammenbruch Frankreichs hält Mann jetzt fast alles für möglich, nicht nur eine rasche Niederlage Großbritanniens, sondern auch eine faschistische Revolution in Amerika. Er fühlt sich nicht mehr sicher in den USA. Wohin aber könnte er jetzt noch fliehen? Nach Japan? Heinrich und Golo sind seit Wochen verschollen. Aus Nizza, wo er seinen Bruder vermutet, kommen keine Briefe mehr; und seit sein Sohn Zürich verlassen hat, ist auch von ihm nichts mehr zu hören. Es gibt Gerüchte, die einander widersprechen. Mal heißt es, Golo sitze in einem französischen Internierungslager; mal, es sei beiden gelungen, nach Spanien oder Lissabon zu entkommen. Aber Verlässliches ist nicht in Erfahrung zu bringen. Die Deutschen sollen den französischen Behörden bereits Listen mit den Namen von Exilanten übergeben haben, deren Auslieferung sie verlangen. Thomas Mans letzte und entsetzliche Hoffnung ist, dass die Betreffenden in diesem Fall gleich militärisch erschossen und nicht noch von der Gestapo gefoltert werden.

Seine beiden ältesten Kinder, Erika und Klaus, sind unentwegt aktiv, sie arbeiten wie getrieben. Sie haben ein Buch geschrieben, Escape to Life, über das Elend deutscher Künstler im Exil. Sie halten Vorträge, verfassen offene Briefe, reisen zu Versammlungen. Auch er selbst schreibt manches zur politischen Lage, aber im Grunde hat er wenig Zuversicht. Der europäische Kontinent ist wohl verloren. Kürzlich, als er abends auf dem Grammofon das Vorspiel zu Wagners Lohengrin hörte, musste er weinen. Ihn übermannte das Gefühl, jetzt, im Untergang, noch einmal zu hören, was er in seiner Jugend am heftigsten geliebt hat. Gestern hat er im Tagebuch eine kleine Bilanz gezogen. Für Frankreich sieht er keine Zukunft mehr. Nachdem die Nazis es besetzt haben, ist es endgültig aus mit diesem Land: « Es wird nicht mehr denken, sprechen, schreiben dürfen, die Augen ausgestochen und die Zunge abgeschnitten, so wird es leben ».

(1) Varian Fry

*Uwe Wittstock, Marseille 1940 Die große Flucht der Literatur.
Verlag C.H Beck, München 2024.*

Le texte proposé aux 7 germanistes LV2 était un extrait de *Marseille 1940 Die große Flucht der Literatur* (2024) de Uwe Wittstock.

L'auteur relate dans ce passage la situation de Thomas Mann, récemment installé à Princeton à l'initiative de l'université qui l'accueille en tant que professeur invité.

Le texte se divise en trois paragraphes : dans le premier, l'écrivain est situé dans son nouveau cadre de vie, le deuxième est consacré aux proches de T. Mann, son fils Golo et Heinrich, son frère, pris dans la tourmente de la guerre. L'auteur met en perspective les pensées de

l'écrivain face aux rumeurs et hypothèses qui lui parviennent depuis l'Europe. Le troisième paragraphe souligne le contraste entre Thomas Mann et ses enfants Erika et Klaus qui ont suivi leur père en exil - les enfants sont actifs, le père moins, accablé qu'il est de penser l'Europe et sa culture à jamais perdues.

Le contexte historique - la Seconde Guerre mondiale -, connu des candidats, a été un élément facilitateur. Le texte a été globalement bien compris, voire très bien compris dans 2 copies.

STRUCTURE DU TEXTE

3 parties :

- 1- (l.1-2) Les titres de journaux annoncent l'installation de Thomas Mann et des siens dans un pays anglophone, "Princeton" ligne 4 précisant qu'il s'agit des Etats-Unis.
 - (l.3-6) La description du nouveau domicile, de conditions matérielles de vie privilégiées...
 - (l.6-8) ... auxquelles s'ajoute le soutien de l'université et de la bienfaitrice.
- 2- (l.9-10) Les termes "doch" et "der Zusammenbruch" constituent un tournant narratif.
 - (l.1-19) Le champ sémantique est celui du trouble et de l'incertitude liés à la guerre. La compréhension des verbes était essentielle.
- 3- (l.20-22) Le champ lexical est celui de l'action appliqué aux 2 aînés de Thomas Mann qui l'ont suivi dans son exil américain.
 - (l.22-29) Ce passage fait écho aux lignes 9 et 10: "...hält alles für möglich" / "... wenig Zuversicht". L'évocation de la musique - le Lohengrin de Wagner - au cœur de ces 8 lignes donne au lecteur à comprendre la dépression dans laquelle s'enfonce l'écrivain, désormais éloigné de tout ce qu'il a aimé et qu'il considère comme irrémédiablement perdu.

COMPRÉHENSION DÉTAILLÉE

Les trois parties faisaient appel à des champs lexicaux différents.

PREMIER PARAGRAPHE

Le lexique de l'architecture n'a pas toujours été bien compris. Le terme "Backstein" n'a été bien traduit que dans 2 copies. On peut s'étonner de la traduction par "résidence secondaire" dans une copie. "Villa en pierre" était par contre tout à fait acceptable.

Dans le terme "Empfangshalle", c'est "Halle" qui n'a pas toujours été bien traduit.

Les termes "Entsetzen" et "Gönnerin" ont posé problème : selon le jury, le segment "die vielleicht dunkelste Stunde des Kriegs", compris et bien traduit dans les 7 copies, aidait à comprendre "Entsetzen". "Gönnerin" devait être lu avec son qualificatif "steinreich" ; les traductions "éditrice", assistante" et "gouvernante" pouvaient ainsi être exclues. "Reich"

dans “steinreich” devait permettre d’éviter une traduction par “sévere”.

“Hat bezogen” a donné lieu à des traductions approximatives, “louer”, par exemple.

DEUXIÈME PARAGRAPHE

“Doch” n'a pas été traduit dans une copie. Le traduire par “mais” était un peu faible, le jury a apprécié “pour autant”, “toutefois”.

“Rasch” a le plus souvent été traduit par “écrasant” (la meilleure copie), “brutal”, etc. De toute évidence, c'est un terme inconnu des candidats qui y ont davantage vu la notion de violence que de rapidité.

“Vermuten” n'a pas été compris dans 6 copies sur 7. Le jury attend des candidats qu'ils comprennent ce verbe. Il était par ailleurs syntaxiquement impossible de le traduire par “il a installé son frère”, le temps de “vermuten” l'interdisait également.

Le jury a apprécié la traduction de “Aber Verlässliches ist nicht in Erfahrung zu bringen” par “rien de tangible n'est porté à sa connaissance”.

Les subjonctifs I “sitze” et “sei” n'ont pas été identifiés dans 4 copies sur 7.

TROISIÈME PARAGRAPHE

“Unentwrgt” constituait une difficulté pour laquelle le jury s'est montré indulgent ; Les candidats ont du reste intuitivement compris le sens de ce terme et en ont fait des traductions proches.

“Wenig Zuversicht haben” traduit pas “avoir moins d'espoir à la base” (1 copie) ne peut pas être accepté.

Dans plusieurs copies, les temps des verbes “hörte”, “musste er weinen” n'ont pas été identifiés comme des temps du passé ; à tout le moins, la traduction ne les respecte pas.

Ce dernier passage était le plus subtil du texte puisqu'il joue justement avec le présent, le passé qui continue de vivre intimement chez l'écrivain et le futur que son analyse envisage.

Le jury a pleinement conscience que les candidats ne se destinent pas à des études germaniques et en tient compte en évaluant avec bienveillance, mais les temps et modes doivent être maîtrisés à ce niveau de concours.

Comme l'an dernier, le jury rappelle que les candidats doivent s'efforcer de rendre une traduction sensée et logique et prodigue les conseils suivants :

- Lire l'intégralité du texte avant de “se lancer” dans la traduction : une difficulté en début de texte peut être élucidée par une expression connue plus loin dans le document.
- Comprendre un terme, c'est regarder s'il est composé, dérivé (le plus souvent d'un verbe, d'où la nécessité de connaître les temps forts) et c'est examiner le contexte dans lequel il se trouve.

La lecture ne peut pas être rapide, elle a son temps à elle dans l'épreuve.

Une fois le texte compris, il convient d'en faire la traduction dans un français maîtrisé (orthographe, conjugaison des temps du passé, modes et syntaxe). Pour cela, des lectures régulières de textes de bonne tenue en français sont nécessaires.

Le jury tient à souligner le sérieux des candidats qui ont tous traduit l'intégralité du texte, n'ont pas laissé de termes non traduits dans leur copie et ont tous cherché une traduction, la meilleure possible à leurs yeux, ce dont le jury ne doute pas.

Les notes s'échelonnent de 4,5 à 19,5/20.

La moyenne s'élève à 10,35/20.

Jury. M^{me} Marie-Pierre BRIOTTET, professeur d'allemand au lycée Carnot (Dijon) ; M^{me} Anne LEFEBVRE, professeur honoraire au lycée Hélène Boucher (Paris).

12.VERSION ESPAGNOLE (LVE 2)

Batalla de Mühlberg. Abril 1547

La niebla cubría todo lo que tenía a la vista Martín. Una nube blanca, lechosa y espesa, le impedía ver el final del arcabuz que sostenía. Estaba tumbado tras un montículo de tierra, observando hacia el río Elba, que debía estar a unas varas delante de él. No lo veía, pero escuchaba sus mansas aguas al pasar. La tarde anterior lo había observado antes de que cayera la noche. Debía medir cien varas de ancho en el lugar donde se encontraban. Sabía que, a su izquierda, aunque no lo viera, había un puente de barcas, pero estaba bien custodiado por tropas protestantes. En esta ocasión estaba al mando de un escuadrón de escopeteros dentro del Tercio español. Martín prefería luchar con su toledana, la cual seguía portando envainada al cinto, pero desde su llegada a Alemania le habían puesto un arcabuz en las manos, por lo que tuvo que practicar y mejorar su puntería con estos. Cada vez más, las armas de fuego se imponían a las espadas, lanzas o ballestas en las batallas. Era la guerra con escopetas un tipo de lucha que consideraba Martín menos honorable que la tradicional con espadas, pero asumía que eran los tiempos actuales. Las tropas del Sacro Imperio Romano Germánico del rey don Carlos eran superiores a las de la Liga Esmalcaldense en esa ocasión. Martín formaba parte de los Tercios españoles, compuesto por ocho mil veteranos, además de soldados y jinetes belgas, flamencos, alemanes, húngaros e italianos. En total eran casi cuarenta y cuatro mil hombres. Una verdadera torre de Babel de varias naciones bajo las faldas del rey Carlos I de España y V de Alemania. En la otra orilla se calculaba que les esperaban unos doce mil soldados de infantería y tres mil jinetes. Los números estaban del lado del monarca español, pero bien sabía Martín que no siempre se cumplía esa regla para lograr una victoria. Por un momento se evadió de Mühlberg y del pequeño montículo de tierra que lo ocultaba del enemigo. Recordó los pocos meses que pasó con Bernardina tras su boda. Fue un tiempo de paz en su vida. Habían ido a vivir a un pueblo cercano al de sus padres. Allí Martín aprendió a criar animales, así como a plantar y cosechar cereales. Meses tranquilos, en compañía de una mujer que él amaba, y le amaba. Le vino a la memoria el día que Bernardina le dijo que tenía una falta, y la alegría que sintió cuando se le empezó a notar el vientre a su mujer. Lástima que para Navidad recibiera una carta de su padre informando de la próxima partida del ejército del rey desde Barcelona en enero. Se habían retrasado más de lo previsto, pero había llegado el momento de incorporarse.

Manolo Palomares, Mestizo. La vida de Martín, el hijo de Hernán Cortés y la Malinche, 2023.

L'épreuve écrite de LV2 de la session 2025 du concours de l'École nationale des chartes - PSL en section B consistait en une traduction en français d'un texte extrait du roman de

Manolo Palomares intitulé *Mestizo. La vida de Martín, el hijo de Hernán Cortés y la Malinche* (2024). Né à Valencia en 1974, il est l'auteur de romans historiques dont les intrigues familiarisent les lecteurs avec l'époque impériale hispanique. C'est le cas de *Hernán Cortés. Noches tristes, días de gloria* (2023) et de ce deuxième roman, *Mestizo*. Sa dernière œuvre de fiction romanesque est *La última noche de Troya* (2025), qui évoque un univers épique et mythologique.

Mestizo imagine la vie de Martín, un fils fictif d'Hernán Cortés et de la Malinche, qui aurait atteint la gloire et les honneurs dans l'Espagne du Siècle d'or, à la cour de Charles Quint et de Philippe II, mais aussi sur les champs de bataille, avant de retourner en Nouvelle Espagne. Soldat, courtisan et métis, il connaîtra les succès et les peines de ce parcours. Aux prises avec des questions de loyauté, de pouvoir, de trahison et de survie, Martín évolue dans une époque marquée par la rencontre des cultures. Cette biographie fictionnelle imagine comment de tels protagonistes s'inscrivent dans l'histoire coloniale : la reconstitution historique sous-tend ainsi une réflexion sur le métissage et ses conséquences dans la première modernité.

Sur les onze copies corrigées, trois ont bien compris le texte, voire très bien dans un cas. Les résultats sont les suivants : 17,5/20 ; 15/20 ; 14,5/20 ; 10/20 ; 7,5/20 ; 7/20 ; 6/20 ; 5/20 ; 5/20 ; 5/20 ; 4/20.

La traduction de cet extrait descriptif requerrait la maîtrise d'un lexique militaire un peu daté mais élémentaire ou souvent transparent : « arcabuz », « escuadrón », « lanzas », « Liga », « espada », « tropas », « ejército », « jinete ». Ce lexique spécifique pouvait être un peu moins fréquent comme dans les cas d'« escopetero » ou de « ballesta ». Il pouvait l'être beaucoup moins : les participes passés « custodiado » ou « envainada » ont parfois donné lieu à des faux-sens, faute d'une attention minutieuse au contexte. La connaissance du terme de « Tercio », qu'on ne traduit pas, s'agissant de la fameuse formation militaire espagnole, relevait d'une culture historique ou géopolitique propre à l'époque moderne où la monarchie hispanique dominait les champs de bataille européens, comme l'illustrent les combats contre la Ligue de Smalkalde et la victoire de Mühlberg en 1548.

Quand le texte était compris, les contressens - qui pénalisent le plus - ont pu être évités. Dans une épreuve de traduction sans dictionnaire, les faux-sens sont en revanche presque inévitables, mais leur présence dans toutes les copies n'est pas le facteur le plus discriminant. Il faut surtout veiller à éviter les traductions aberrantes, et ce sont avant tout les erreurs de syntaxe et de conjugaisons qui expliquent les notes les plus décevantes. Il demeure cependant parfois étonnant de constater la méconnaissance de certains adjectifs relativement courants, ce qui a même été le cas d'une copie néanmoins excellente : « aguas mansas », par exemple, signifie des « eaux calmes ». La traduction du « Sacro Imperio Romano Germánico » par « Saint Empire Romain Germanique » n'a généralement pas posé problème, mais la fameuse « Liga de Esmalcalda » devait être traduite en respectant la dénomination française : l'importance historique de la « Ligue de Smalkalde » est considérable tant elle a contribué, malgré la défaite à Mühlberg en 1548 face aux troupes impériales, à imposer la reconnaissance du luthéranisme, avant officialisation (Diète d'Augsbourg, 1555). L'expression « los números estaban del lado del monarca español » pouvait se traduire simplement par « le nombre était du côté / en faveur du monarque espagnol ». C'est une question d'usage : là où l'espagnol préfère le pluriel, le français opte

pour le singulier ; le terme de « chiffre », utilisé dans certaines copies, conviendrait dans une étude historienne basée sur des statistiques, mais pas dans une narration romanesque. La traduction de « se habían retrasado más de lo previsto » a étrangement posé problème, en fin d'épreuve. Le verbe « retrasar » signifie « retarder » ou, dans une tournure pronominale, « prendre du retard ». « Incorporarse », enfin, signifie « rejoindre les rangs », au sens de réintégrer un corps d'armée, plutôt que « s'enrôler » ou « s'engager », qui n'étaient cependant pas des contresens, dans ce contexte.

Le jury a constaté également des erreurs concernant l'usage des temps, notamment dans le dernier tiers du texte, qui présente une narration plus dynamique, centrée sur un moment de permission du protagoniste, où les verbes au passé simple alternent avec ceux à l'imparfait. Rappelons que l'imparfait de l'indicatif permet d'exprimer la durée, la répétition ou une toile de fond d'une action, et le passé simple une action passée coupée du présent du locuteur. Cependant, le pretérito indefinido peut aussi exprimer une action antérieure à une action elle-même passée, comme dans le cas de cette proposition : « allí Martín aprendió a criar animales », qui peut se traduire grâce à un plus-que-parfait de l'indicatif aussi bien que par un passé simple : « là, Martín avait appris à élever des animaux » / « là, Martín apprit l'élevage des animaux ». Signalons aussi que la concordance des temps, respectée en espagnol à l'écrit comme à l'oral, est souvent négligée en français. Elle est pourtant de rigueur dans la prose narrative, et donc dans une épreuve de version. La proposition « lástima que para Navidad recibiera una carta de su padre » devait donc être traduite par un imparfait du subjonctif (« quel dommage qu'il reçût à Noël une lettre de son père »), sauf si l'on choisissait de rendre la tournure idiomatique « lástima que » par un adverbe, ce qui rendait alors possible l'usage de l'indicatif : « il reçut malheureusement à Noël une lettre de son père ».

Il est indispensable de commencer les révisions de vocabulaire et des conjugaisons dès le début de la préparation des épreuves écrites d'admissibilité et durant toute l'année, dans les deux langues, espagnole et française. La maîtrise des principaux points de syntaxe et de l'emploi des temps et modes verbaux est aussi décisive : toute erreur de cet ordre pénalise plus lourdement que les lacunes lexicales.

Pour la préparation des épreuves d'un concours sélectif, lire de la littérature est indispensable. Ces lectures doivent être variées afin de former une intuition qui permet de mémoriser plus aisément et en profondeur les cours de langue et les révisions. Les pièces de théâtre, les romans et les nouvelles familiarisent avec divers lexiques et avec l'usage de la langue écrite classique. Lire facilite aussi l'acquisition d'une culture générale, indispensable à la préparation des concours d'entrée à l'École nationale des chartes - PSL, en particulier à la traduction mais aussi, plus généralement, à celle de toutes les épreuves qui valorisent une écriture correcte et éloquente.

Jury. M. Yannick BARNE, professeur agrégé au Lycée Simone Veil (Boulogne-Billancourt) ; M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

III – ÉPREUVES ORALES DES SECTIONS A ET B

1. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION A)

Programme. De la Gaule du IV^e siècle à la France de la fin du XV^e siècle.

Vingt-deux candidats avaient été admis à l'oral, soit autant que l'an dernier. Tous se sont présentés mais une candidate qui avait pourtant été bien notée a abandonné ensuite le concours. La moyenne des notes est de 11,73, en légère baisse par rapport aux deux années précédentes. Les notes s'échelonnent de 4 à 18, soit l'éventail habituel (de 4 à 17 en 2024, de 5 à 18 en 2023). Treize candidats ont obtenu une note supérieure à la moyenne, soit près de 60 %, loin des trois quarts ou presque de l'an dernier (73 %). Les notes le plus souvent attribuée ont été 6, 15 et 18 (trois exposés). Dix candidats ont eu 14 et plus, soit quatre de plus que l'an dernier, ce qui est un motif de satisfaction ; neuf ont été admis. La moyenne des admis atteint 15.

Les sujets se sont tenus à une répartition habituelle entre personnages (2), questions régionales (5) et exposés thématiques (15), ces derniers se taillant la part du lion, sans qu'il faille en induire des pronostics pour la prochaine édition du concours. Le temps de parole a été dans l'ensemble moins respecté que l'an dernier, trop de candidats terminant leur propos deux minutes voire davantage avant le délai imparti ; plus rares sont ceux qu'il a fallu couper. Les aspects les plus techniques, comme la fiscalité, ont paru cependant moins bien maîtrisés qu'ils ne l'étaient par le passé. La remarque exprimée dans le rapport précédent sur la faible connaissance de la période carolingienne semble avoir porté ses fruits, puisque les exposés concernés ont obtenu de très bonnes notes. En revanche, des sujets récurrents, comme ceux qui touchent le mouvement monastique, n'ont pas donné lieu aux prestations les plus brillantes.

SUJETS TIRÉS ET NOTES

Les Cisterciens (08) – Les reliques au Moyen Âge (18) – Le roi et la guerre, de Clovis à 888 (17). – La royauté et le Midi (XI^e-XV^e s.) (10). – La réforme monastique du X^e siècle (06). – La justice royale (XIII^e-XV^e s.) (15). – L'évêque carolingien (18). – Les « libertés » urbaines et rurales (XI^e-XIII^e s.) (06). – Le roi et sa noblesse (XIII^e-XV^e s.) (11). – La contestation sociale au Moyen Âge (07). – Les ordres mendiants (14). – Les Templiers (06). – La Flandre (XIV^e-XV^e s.) (07). – L'homme et l'environnement (12). – Les *scriptoria* monastiques (08). – Le royaume de France et la Méditerranée (XIII^e-XV^e s.) (14). – Paris (13). – Philippe le Bon (18). – La mémoire des morts (04). – Pépin le Bref (15). – La Champagne (16). – Le royaume de Bourges (15).

Jury. M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes - PSL ; M^{me} Chantal SENSEBY, maître de conférences à l'Université d'Orléans.

2. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION B)

Programme. Le royaume de France, de l'avènement du roi Eudes (888) à la mort de Philippe Auguste (1223)

Dix-neuf candidats ont été admis à l'oral, soit un de moins que l'année précédente ; une candidate ne s'est pas présentée. La moyenne s'établit à 11,37, retrouvant le niveau de 2023 (11,4) et de 2022 (11,3) après la légère baisse constatée en 2024 (11,1). L'éventail des notes s'étend de 5 à 19 (4 à 17 en 2024, 5 à 18 en 2023, 4 à 19 en 2022). Une note sur trois est supérieure à 10, dont cinq égales ou supérieures à 14 (six en 2024) ; ces dernières ont toutes été obtenues par des candidats admis au concours.

Les sujets proposés n'innovaient pas par rapport aux années précédentes et très rares sont ceux qui avaient fait l'objet d'une impasse chez les candidats ; il faut tout de même regretter que trop de candidats n'aient pas mis à profit la totalité de leur temps de parole et achèvent leur exposé au bout de douze ou treize minutes. Comme on l'a souvent remarqué, le temps des questions est révélateur de la superficialité ou non des connaissances au-delà de la récitation de la fiche ou de la consultation d'un livre en dehors des notes prises en cours : parmi les écoles parisiennes du XII^e siècle, celle de « Sainte-Victoire » s'est ainsi imposée aux dépens de celle de Saint-Victor qui était plus attendue. Mais on a apprécié surtout d'apprendre que, parmi les lectures que pouvaient faire les enfants durant la période au programme, figurait Le nom de la rose.

SUJETS TIRÉS ET NOTES

Moines et chanoines (07). – Productions et techniques agricoles (11). – La circulation des hommes et des marchandises (15). – Le roi à la croisade (09). – Les marchands et les villes (12). – Les femmes et l'Église (11). – La sainteté (08). – Les Robertiens (12). – L'éducation des enfants (05). – Être chevalier au XII^e siècle (14). – Qu'est-ce qu'un seigneur au XII^e siècle ? (08). – Les reines (12). – Châteaux et bourgs (09). – Normands et Normandie (19). – Vivre à Paris au XII^e siècle (09). – Le duché d'Aquitaine (11). – Philippe I^{er}, roi de France (17). – Le pouvoir noble (12). – Les hérésies (15).

Jury. M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; M. Olivier CANTEAUT, maître de conférences à l'École nationale des chartes - PSL ; M^{me} Chantal SENSEBY, maître de conférences à l'Université d'Orléans.

3. HISTOIRE MODERNE (SECTIONS A ET B)

Programme de la section A. La France, du XVI^e siècle à 1815.

Programme de la section B. Vivre sa foi en France (XVI^e siècle-1815).

Comme à l'accoutumée, pour les deux sections, les sujets proposés par le jury ont porté sur des époques ou des thématiques larges ou au contraire sur des périodes ou des événements plus restreints prises dans l'ensemble de l'arc chronologique des programmes. Des approches classiques (biographies, événements, année en particulier) et des propositions moins attendues ont alterné. Les premières n'ont pas toujours permis aux candidats de

cerner l'intérêt et les éléments indispensables, tandis que d'autres propositions, a priori plus originales, ont donné lieu, chez les meilleurs candidats, à des problématiques intelligentes et à des connaissances personnelles que le jury a appréciées et valorisées.

La présentation orale a été dans l'ensemble satisfaisante, mais le jury déplore que certains candidats se contentent de lire ou de parcourir leurs notes et ne regardent leurs examinateurs qu'au moment de l'échange qui suit leur exposé. Le temps de parole a été généralement bien respecté ; davantage de candidats que l'an passé n'ont toutefois pas atteint la limite des 15 minutes d'exposé ou ont dilaté inutilement des redites pour y parvenir. Le jury tient à saluer l'expression maîtrisée de la grande majorité des candidats qui évitent le jargon autant que les formules plus relâchées.

Les prestations les moins abouties ont été desservies par une mauvaise interprétation du sujet (un seul cas de hors sujet total cependant) et surtout par une chronologie faible, lacunaire voire absente ; les connaissances géographiques ont paru mieux maîtrisées que les années passées. Plusieurs exposés ont été habilement introduits par des citations littéraires ou par des parallèles empruntés à des périodes plus récentes et l'historiographie, si elle n'est pas sollicitée de manière appuyée, est connue. De manière générale, les exposés de la section B ont donné davantage satisfaction que l'an dernier où le programme était proposé pour la première fois.

Le temps d'entretien qui suit l'exposé n'a pas toujours permis d'élever l'appréciation notée réservée à l'exposé et a même parfois démontré les limites de certains candidats incapables de prolonger leur présentation en réponse aux questions du jury. Pour d'autres, elle a clairement été à leur avantage tant l'échange a été soutenu et vivant. Beaucoup de candidats éprouvent des difficultés à sortir quelque peu du cadre du sujet auquel ils ont réfléchi pendant leur heure de préparation ; un certain à-propos est de mise en l'espèce et le jury apprécie l'aisance manifestée à suivre les voies de traverse suggérées par les examinateurs.

SUJETS TIRÉS ET NOTES EN SECTION A :

François I^{er} et Charles Quint (08). – Le chancelier de France, XVI^e-XVII^e siècles (07). – La Bretagne et la monarchie française du XVI^e siècle à 1792 (09). – Les frontières du royaume du XVI^e au XVIII^e siècle (02). – La mère du roi du XVI^e au XVIII^e siècle (15). – Marseille du XVI^e siècle à 1815 (19). – Parcs et jardins du XVI^e siècle à l'Empire (12). – Henri III (04). – Bourbons et Stuarts au XVII^e siècle (04). – Colonies et consommation en France métropolitaine, XVII^e-XVIII^e siècles (18). – La France et les Français dans l'Océan Indien et dans l'Océan Pacifique aux XVII^e et XVIII^e siècles (15). – Racine (17). – Vauban (05). – Voltaire (13). – 1709 (10). – Les Lumières et les femmes (20). – La guerre de Sept Ans (11). – 1794 (10). – Le Directoire (07). – Napoléon et le mariage (11). – Les « masses de granit » (03).

SUJETS TIRÉS ET NOTES EN SECTION B :

Musique et religion (19). – La noblesse protestante (05). – Convertir, XVI^e-XVII^e siècles (07). – Confession et confesseurs du XVI^e au XVIII^e siècle (13). – Enseigner la foi du XVI^e au XVIII^e siècle (14). – Pèlerins et pèlerinages du XVI^e au XVIII^e siècle (16). – Les communautés juives dans l'espace français actuel du XVI^e siècle à l'Empire (11). – Jeanne d'Albret (14). –

La Saint-Barthélemy (08). – La foi populaire, XVII^e-XVIII^e siècles (18). – Port Royal (19). – Richelieu et la religion (12). – Les libertins (08). – Les cardinaux français au XVII^e siècle (09). – Le Siècle des Saints (15). – Paris capitale religieuse de Louis XIV à Napoléon (18) – La Révocation de l'édit de Nantes (19). – La tolérance au XVIII^e siècle (18).

Jury. M^{me} Pauline LEMAIGRE-GAFFIER, maîtresse de conférences à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ; M. Cédric MICHON, professeur à l'université Rennes II ; M. Olivier PONCET, professeur à l'École nationale des chartes - PSL et directeur d'études à l'EHESS.

4. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION A)

Programme de la section A. La France, du Congrès de Vienne au Traité de Maastricht.

Le renouvellement partiel des membres du jury confirme les tendances observées les années précédentes, depuis 2021. Avec un thème aussi vaste, les sujets proposés sont restés classiques pour permettre d'une année à l'autre aux candidats et candidates de se préparer de manière raisonnée et anticipée. En termes statistiques, la moyenne se consolide à 10,76 pour des notes allant de 0 à 19. Plus de la moitié des candidats et des candidates ont obtenu 11 et plus, et 38 % obtiennent 14 et plus. Ces chiffres permettent de rappeler que les résultats en histoire contemporaine s'avèrent, sans surprise, le résultat d'une préparation méthodique et rigoureuse, inscrite dans la durée et non seulement pour le passage aux épreuves orales.

Le jury constate avec satisfaction que, si les résultats restent encore hétéroclites, le niveau de savoirs fondamentaux pour prétendre à l'École des chartes - PSL (et donc aux métiers du patrimoine et de l'histoire qui y sont liés) se renforce d'année en année. Pour la deuxième année consécutive, les résultats en histoire contemporaine du concours A dépassent ceux du concours B (cette année, toutefois, de moins d'un demi-point). Cet élément est d'importance car, fait rappelé par le jury mais trop souvent oublié, l'essentiel des métiers du patrimoine écrit qui s'ouvre aux diplômés de l'École des chartes - PSL se situe dans les domaines de l'histoire contemporaine, dans les Archives autant que dans les Bibliothèques.

Ce rapport est ainsi l'occasion de rappeler quelques éléments évidents, mais essentiels.

- En premier lieu, la méthode critique et le raisonnement propre à la discipline historienne sont évalués (établissement d'une problématique, notions évoquées qui sont maîtrisées, références des grands repères chronologiques pour éviter des anachronismes, réponse structurée et argumentée, conclusion pourachever le propos). Ce premier critère constitue l'élément initial de distinction des candidats et des candidates.
- En second lieu, la maîtrise des notions, intimement liée au point précédent, est indispensable : les dimensions politiques, économiques, culturelles et sociales s'avèrent entremêlées pour comprendre deux siècles d'histoire de France, avec des sujets désormais classiques qui permettent aux préparationnaires d'embrasser les grands enjeux. Le danger reste toujours de s'appuyer sur des références historiographiques parfois datées, alors que le champ historiographique de

l'histoire de France ne cesse de se renouveler depuis deux décennies : il n'est évidemment pas demandé aux candidats et aux candidates de maîtriser les débats historiographiques, mais bien d'actualiser les connaissances et références qui leur permettent de préparer cette épreuve.

- En troisième lieu, le jury rappelle que la combinaison des deux principaux critères d'évaluation précédent doit prévenir toute confusion entre histoire contemporaine et opinion personnelle sur la France contemporaine.

Un paradoxe a été observé : si des efforts indéniables ont été effectués pour assimiler de nouvelles notions (dimensions de l'histoire coloniale et post-coloniale comme partie intégrante de l'histoire de France, histoire sociale avec ses renouvellements, tels que l'histoire du genre et le renouveau sur le travail, etc.), certaines notions très classiques restent mal maîtrisées. Retenons trois dimensions. Premièrement, les biographies de personnalités politiques (à l'instar d'un président de la République tel que François Mitterrand) ne peuvent pas être ignorées ; sans en connaître les arcanes, certains contresens restent inacceptables à un tel niveau et ne peuvent qu'être sanctionnées. Deuxièmement, la « pollution » de considérations révisionnistes dans l'apprentissage n'est pas acceptable : cet élément est sensible dans les sujets ayant trait au nationalisme, aux conflits, à la colonisation et plus encore à la Seconde Guerre mondiale, à l'Occupation et au régime de Vichy. Troisièmement, la précision dans les références chronologiques et le raisonnement qui y est associé reste un élément de rigueur incontournable (par exemple, la chronologie de l'année 1848 ou de 1870-1871 reste un classique).

Restent deux phénomènes majeurs observés d'année en année. Les années 1920-1930 s'avèrent insuffisamment maîtrisées (trajectoires politiques, situation sociale, traumatisme de la Grande Guerre, etc.), alors qu'il s'agit d'une séquence riche en événements et en connaissances historiques consolidées et débattues. Phénomène plus prononcé encore, la France d'après 1968 reste globalement méconnue – et c'est un problème. Les savoirs se structurent de manière de plus en plus foisonnante sur ce dernier tiers du XX^e siècle, avec ses problématiques, ses connaissances renouvelées et les perspectives qui lui appartiennent. La France après 1968 dispose de ses propres dynamiques (démographiques, sociales, politiques, culturelles, etc.) qui nécessitent d'être maîtrisées : la société française évolue, son rapport à la mémoire et à l'histoire également. En somme, les années 1968-1992, qui constituent la dernière séquence du programme, constitue un pan entier des connaissances historiques à maîtriser – et non pas à traiter comme un simple « long feu » de la chronologie antérieure.

GRANDES ET PETITES QUESTIONS (ENTRE PARENTHÈSES) ET NOTES (ENTRE PARENTHÈSES)

La première guerre d'Algérie (la figure de « l'intellectuel ») (13) ; La révolution de 1848 (la torture dans la guerre d'Algérie) (7) ; La France et le Maghreb, 1945-1986 (la France et l'esclavage) (15) ; Le vote en France, 1815-1992 (Victor Hugo) (18) ; La crise du 13 mai 1958 (le traité de Versailles, 1919) (3) ; La France du Front populaire (les journées de juin 1848) (12) ; L'école et la question de l'éducation scolaire en France, 1833-1984 (Marie Curie) (8) ; Question sociale et syndicalisme en France, 1848-1968 (Joséphine Baker) (14) ; La présidence de Valéry Giscard d'Estaing, 1974-1981 (Léopold Sedar Senghor) (15) ; La France au

lendemain de la première guerre mondiale, 1918-1925 (Les 110 propositions pour la France) (10) ; Le nationalisme sous la III^e République (Abd el-Kader) (9) ; La naissance de la IV^e République (la bataille de Verdun, 1916) (7) ; Mai-68 (le CNR) (18) ; Église, État et cléricalisme au XIX^e siècle (la politique nucléaire de la France) (7) ; Les gauches en France, 1901-1991 (0) ; La chute de la III^e République, 1940 (l'Indochine coloniale) (1) ; Femmes et féminisme dans la société française, XIX^e-XX^e siècle (l'entrevue de Montoire, 24 octobre 1940) (16) ; La Résistance (le romantisme) (11) ; La guerre de 1870-1871 (Napoléon III) (17) ; Industrialisation et mutations socio-économiques en France au XIX^e siècle (l'impressionnisme) (19) ; François Mitterrand (le surréalisme) (6).

Jury. M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes - PSL ; M. Philippe PETRIAT, maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

5. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION B)

PROGRAMME DES GRANDES QUESTIONS. LES RELATIONS EST-OUEST DE 1917 À 1991

Les notes s'échelonnent de 3 à 18 ; la moyenne est de 10,42 ; un peu plus de la moitié des notes est égale ou supérieure à 11. Cette année encore, avec un écart qui s'est toutefois réduit (moins d'un demi-point), les résultats du concours B s'avèrent inférieurs à ceux du concours A. Il s'agit, avant la réforme des épreuves orales du concours 2026, de la dernière occurrence du sujet international (en alternance avec la question d'histoire de France).

Comme pour le concours A, ce rapport est l'occasion de rappeler que le premier critère d'évaluation porte sur le respect de la méthode disciplinaire : il convient de formuler une problématique, de répondre à travers un raisonnement structuré, de convoquer des connaissances maîtrisées, et de conclure en répondant à la problématique. À ce titre, les termes du sujet méritent d'être définis, remis en contexte et questionnés pour faire émerger une problématique : trop souvent, les notions n'ont pas été l'objet d'un questionnement critique qui aurait pu aider à la construction du raisonnement.

Le jury a remarqué cependant un problème récurrent : le manque de maîtrise dans plusieurs oraux de repères chronologiques précis (le cas est d'autant plus gênant pour des éléments classiques ayant trait à l'histoire générale de la Seconde guerre mondiale ; à la guerre froide, à l'image de la crise de Berlin ; ou à la décolonisation impliquant notamment la puissance coloniale française). Il est ainsi très délicat d'établir des liens de cause à effet dans la démonstration lorsque les repères chronologiques manquent de solidité, ouvrant la voie à des confusions voire à des contre-sens. Les années 1940 (intégrant la Seconde guerre mondiale, la sortie de guerre et le début de la guerre froide) s'avèrent de manière significative inégalement maîtrisées par les candidats et les candidates, entre précision pour certains oraux et grande approximation pour d'autres : ce constat a constitué un point de comparaison évident dans le processus d'évaluation entre les admissibles.

La maîtrise des contextes et des notions constitue également un point de vigilance : ainsi, les réalités sociopolitiques et économiques derrière la question des systèmes communistes, de la situation coloniale ou des régimes fascistes (pour ne citer que ces grands exemples)

nécessitent des références précises et des approches plus critiques. À l'inverse, le jury a apprécié les mises en valeur par certains candidats et candidates de connaissances précises, portant sur des enjeux spécifiques de la guerre froide (à l'image de la question nucléaire ou de la culture anticomuniste).

Enfin, la connaissance de portraits et biographies d'acteurs notoires (Mao ou Staline pour ne citer que deux exemples célèbres) constitue un élément essentiel dans la culture générale historique, qui a pu être éprouvé au cours des entretiens. Quoique classique, cette approche ne doit pas être négligée car elle participe à ancrer les raisonnements et démonstrations. De même, les portraits de groupes sociaux (catégories socioprofessionnelles, organisations professionnelles ou militantes, etc.) participent au même titre des éléments attendus pour un concours de cette nature.

Ces réflexions, issues des leçons du concours 2025, restent plus généralement valables dans le cadre de la réforme du concours 2026 qui portera désormais sur l'histoire de France contemporaine pour les épreuves d'admission à l'École des chartes - PSL.

PROGRAMME DES PETITES QUESTIONS. EXILÉS, RÉFUGIÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE (1848-1986)

Le jury a tenu à rappeler à chaque candidat et chaque candidate lors de leur passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur les connaissances des candidats et candidates.

Le programme de la petite question du concours 2025 porte, comme chaque année, sur l'épreuve écrite de la BEL et constitue, à ce titre, un élément de valorisation des connaissances préalablement apprises à la faveur des épreuves écrites, et susceptibles de résonner avec des connaissances utiles pour la scolarité à l'École des chartes - PSL en lien avec l'histoire de France.

GRANDES ET PETITES QUESTIONS (ENTRE PARENTHÈSES) ET NOTES (ENTRE PARENTHÈSES)

Les intellectuels et la guerre froide (la Légion étrangère) (12) ; L'anticommunisme en Europe de l'Ouest 1945-1991 (les décrets Crémieux) (8) ; L'Asie et les relations internationales 1949-1991 (l'immigration de travail polonaise en France au XIX^e siècle) (18) ; La question nucléaire dans les relations Est-Ouest 1942-1991 (Les « Boat People ») (16) ; L'année 1945 en Europe, entre Est et Ouest ? (Les ordonnances de 1945 et la politique d'immigration) (17) ; Les États-Unis et l'Europe 1941-1991 (les « indigènes » dans l'Algérie coloniale) (6) ; La grande Alliance, la chute du Reich et l'Europe 1943-1947 (L'OFPRA, 1952) (16) ; La Méditerranée dans les relations Est-Ouest 1923-1991 (la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité) (13) ; La chute de l'URSS 1985-1991 (les anarchistes étrangers en France, années 1880-1990) (6) ; La fin des démocraties populaires en Europe, 1975-1990 (Alsaciens et Lorrains en France, 1871-1918) (14) ; Guerre froide et décolonisations (le Front national) (3) ; Le « rideau de fer » et la partition du monde entre Est et Ouest, 1947-1991 (les républicains espagnols réfugiés en France, 1936-1939) (7) ; Staline et l'Europe, 1943-1953 (opposants et exilés des pays de régime communiste d'Europe de l'Est après 1968) (4) ; La révolution de 1917 et ses conséquences en Europe, 1917-1923 (le certificat ou « passeport » Nansen) (5) ; Ni Est ni Ouest ? De Bandung à la Tricontinentale (les Algériens en France en 1962) (11) ; l'OTAN (le droit d'asile en France)

(4) ; L'anticommunisme en Europe, 1919-1945 (les dénaturalisés du régime de Vichy) (18) ; La question coloniale dans les relations Est-Ouest (la « marche pour l'égalité et contre le racisme », 1983) (15) ; Révoltes, résistances et dissidences dans le bloc de l'Est (les accords bilatéraux de travail et d'émigration signés par la France, années 1920) (5).

Jury. M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes - PSL ; M. Philippe PETRIAT, maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

6. HISTOIRE DES ARTS (SECTION B)

L'épreuve consiste à commenter trois documents indépendants, de différentes périodes artistiques (VI^e-XVII^e siècle, XVIII^e-XIX^e siècles, art moderne et contemporain). Tous sont en rapport avec le programme de l'écrit de l'année.

Cet oral, pour être réussi, exige de reconnaître l'auteur ou le foyer artistique concerné ; en revanche si le lieu de conservation n'est pas en rapport direct avec la commande de l'œuvre, il n'est pas à connaître. De même, certains auteurs moins célèbres comme le sculpteur de l'Encelade de Versailles n'étaient pas forcément à connaître, mais il fallait être capable de situer l'époque d'après des éléments issus du style ou du contexte.

Parfois certaines méconnaissances de l'histoire (la conclusion de l'épisode des Bourgeois de Calais et pourquoi ils sont en chemise) ou de la culture classique (savoir de quel monstre Persée obtient la tête) se cumulent à de sérieuses insuffisances en histoire de l'art ; on aboutit alors à des oraux d'un niveau inférieur à ce qui est exigible au concours d'entrée.

DOSSIERS TIRÉS AU SORT PAR LES CANDIDATS (IMAGES NON LÉGENDÉES)

- Georges de La Tour, Saint Sébastien soigné par sainte Irène, Gemäldegalerie de Berlin. Jean-Baptiste Carpeaux, Ugolin (groupe en bronze), musée d'Orsay. Marc Chagall, La chute d'Icare, musée national d'art moderne.
- Gaspard Marsy et André Le Nôtre, bassin de l'Encelade (deux vues dont une montrant les jets d'eau), jardins de Versailles. Jean-Honoré Fragonard, Le Verrou, musée du Louvre. Gabriele Münter, Combat contre le dragon, musée national d'art moderne.
- Benvenuto Cellini, Persée tenant la tête de Méduse (vue prise dans la loggia dei Lanzi), Florence. Gustave Courbet, Un enterrement à Ornans, musée d'Orsay. Raoul Dufy, La Fée électricité (vue d'ensemble et détail avec Faraday), musée d'art moderne de [la Ville de] Paris.
- Matthias Grünewald, panneau de la vision ou agression de saint Antoine du Retable d'Issenheim, musée Unterlinden de Colmar. Auguste Rodin, Les Bourgeois de Calais, Calais. Cindy Sherman, Untitled #92 (autoportrait de 1981), photographie, MOMA de New York.
- Titien, Assomption de la Vierge, église Santa Maria Gloriosa dei Frari de Venise.

Jacques-Louis David, Le serment des Horaces, musée du Louvre. Otto Dix, Souvenirs de la galerie des glaces à Bruxelles, musée national d'art moderne.

Jury. M^{me} Jeanne BRUN, directrice des collections et directrice-adjointe du Musée national d'art moderne ; M^{me} Laure CHABANNE, conservatrice en chef au musée d'Orsay ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au département des objets d'art du Louvre.

7. GÉOGRAPHIE (SECTION B)

Programme. La France métropolitaine et les cinq départements-régions d'Outre-mer.

6 candidat(e)s ont choisi la géographie comme épreuve orale.

Le jury rappelle tout d'abord que les candidats doivent respecter la durée de leur exposé (15 min). Il tient aussi à souligner que les sujets proposés se doivent d'être analysés de façon explicite en introduction (définition exacte des termes, problématisation, annonce du plan), et s'appuyer ensuite sur la mobilisation à la fois de connaissances générales et théoriques mais aussi d'exemples, à différentes échelles. Le jury est souvent surpris par le manque de réflexion et de connaissances propres à la discipline géographique (absence de maîtrise des grands concepts de la géographie, aucune prise en compte des échelles spatiales et temporelles pour aborder les processus, etc.)

Pour cette session orale 2025 le jury avait proposé aux candidats des sujets couvrant le champ de l'ensemble des études thématiques et/ou régionales relatives à la France :

- Populations et peuplement en France : dynamiques actuelles
- Métropoles et métropolisation en France
- Les espaces ruraux français : dynamiques et mutations
- La France des faibles densités
- Les espaces forestiers français métropolitains entre atouts et contraintes
- Les DROM : dynamiques territoriales

1 sujet a été traité de façon très intelligente. Le candidat a proposé une analyse fine du sujet, bien ancrée dans la discipline géographique, avec des connaissances bien articulées et appuyées sur des exemples précis, tout en respectant scrupuleusement les 15 mn de temps de parole (comme la majorité des candidats). Le temps de discussion avec le jury a, par ailleurs, été mené avec brio et entrain. Le candidat s'est vu attribuer la note de 17/20.

2 sujets ont été traités de façon satisfaisante (notés de 15 et 16/20), les candidats étant toutefois pénalisés, soit par des exemples moins explicites, soit par une argumentation plus confuse.

3 sujets ont été moins bien traités, souvent par manque de connaissances, avec un plan maladroit ou mal construit, une problématique mal affirmée. Les échanges avec

le jury n'ont pas permis de compenser les faiblesses de l'exposé. Ils ont obtenu les notes de 08 à 11/20.

Jury. M^{mes} Sylvie LETNIOWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois, Alexandra MONOT, professeur agrégé à l'Université de Strasbourg

8. VERSION LATINE (SECTIONS A ET B)

- Durée de préparation : 30 mn
- Durée de passage devant le jury : 30 mn
- Type de sujets : un texte à traduire. Le texte peut être accompagné de quelques notes de vocabulaire.
- Dictionnaire latin-français seulement autorisé pour les oraux de la section B.
- Devant le jury, le candidat traduit son texte sans ses notes de brouillons.

Cette année, le jury de latin a interrogé 22 candidats au titre du concours A et seulement 3 candidats au titre du concours B, comme l'an dernier. Il avait choisi des extraits de Quinte-Curce et de Valère-Maxime, dont la langue classique et fluide convenait bien à l'exercice. Même si le nombre des candidats en B est trop faible pour nous permettre de tirer des conclusions générales, on ne peut que déplorer le niveau insuffisant, cette année, des prestations caractérisées par une méconnaissance manifeste des règles de base de la syntaxe latine et de la morphologie. Le jury a, par ailleurs, eu le sentiment que plusieurs candidats ont eu du mal à bien utiliser le dictionnaire, fourni en section B. Il leur fait perdre du temps et se trouve être parfois source de contre-sens d'identification, lorsque les candidats ne repèrent pas de quel mot provient la forme figurant dans leur texte (ainsi de *locutum* qu'un candidat a rattaché à *locus* ...). Nous invitons donc les candidats à se familiariser davantage avec le maniement du Gaffiot au fil des années de préparation. Nous espérons par ailleurs sincèrement que le cru 2025 constitue en l'espèce une exception car, d'ordinaire, le concours B nous donne l'occasion d'assister à de bons exposés qui sont notés en conséquence. Pour être très concret, en B, le latin, qui est une option, a vocation à sourire aux candidats qui se sont correctement préparés et maîtrisent les bases de la langue.

S'agissant du concours A, dire qu'il a donné au jury la meilleure des impressions serait exagéré. Il y a certes eu peu d'interrogations catastrophiques mais c'est plutôt une image moyenne qui s'impose, avec un nombre assez important de prestations ni mauvaises ni très bonnes, mais parfois ternes et imprécises, face à un petit nombre d'exposés excellents que le jury a eu plaisir à saluer. Cependant, même dans le cas de bonnes prestations, les reprises sont parfois assez poussives et décevantes. Maints candidats répètent ce qu'ils ont dit lors de la traduction initiale. Pourtant, s'il n'y a rien à reprendre, le jury ne reprend pas ! Nous conseillons donc aux futurs candidats de mieux se préparer à la reprise.

Mais, dès le début de l'épreuve, la lecture du texte latin est une partie importante, qui montre souvent que le candidat a bien compris la construction et saura traduire. Certains négligent la lecture.

Cette année, outre les cas ponctuels de méconnaissance de tours des plus courants (par exemple *cum* + subjonctif, *ut* + subjonctif au sens final), nous avons également été frappés

par un nombre sans doute plus important que les années passées d'ignorances de vocabulaire. L'apprentissage du lexique doit, parallèlement à celui de la syntaxe, constituer un travail de fond. On trouvera ci-dessous une liste non exhaustive de mots qui n'étaient pas connus des candidats et que le jury considère comme à connaître :

aetas – ago – avis – benignus – currus – dedecus – diripio – exsul – habitus – jacto – mano – minor – nunc (au sens de « mais en réalité » après un irréel) – *objicio – patior – paucitas – praecipuu – procul – regia – reus – solum – supero – tantus – trado – ulciscor – vereor*

On nous permettra enfin deux remarques à l'attention du public qui assiste aux oraux. Il lui est rappelé qu'il est formellement interdit de prendre des notes pendant les interrogations et de les enregistrer. En outre, la prolifération des shorts dans le public cette année nous conduit à redire qu'une tenue correcte semble être le moindre des respects dû aux candidats et aux membres du jury.

Ces difficultés, que le rapport a par nature vocation à pointer, ne viennent cependant pas, fort heureusement, ternir l'image d'ensemble de l'épreuve qui reste de bonne tenue. C'est simplement qu'il y a eu des années plus fastes. Gageons qu'avec une préparation solide et régulière, les candidats du cru 2026 retrouveront les sommets que le jury souhaite, avec toujours la même bienveillance, qu'ils atteignent !

Jury. M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'Université de Franche-Comté ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

9. VERSION GRECQUE (SECTION B)

Une candidate interrogée à l'oral, sur un passage du Philippe d'Isocrate enjambant les c. 61-63, a montré des connaissances du grec déjà solides mais encore jeunes ; elle a mérité la note de 10 sur 20.

Jury. M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; M^{me} Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

10. ANGLAIS (SECTIONS A ET B)

REMARQUES GÉNÉRALES

Les notes attribuées cette année s'échelonnent de 9 à 18. Le niveau général s'est révélé très encourageant, avec plusieurs prestations d'une réelle qualité. On observe toutefois une disparité marquée, notamment dans la construction des introductions : certaines se distinguaient par leur finesse, leur justesse et leur inventivité, tandis que d'autres demeuraient trop descriptives, et parfois dépourvues d'accroche. De manière générale, il convient de rappeler l'importance d'une formulation précise et correcte de la question indirecte lors de l'annonce de la problématique, étape essentielle de la présentation.

Sur le plan de la prononciation, les difficultés récurrentes concernent notamment la longueur des voyelles (la distinction entre /i:/ et /ɪ/ par exemple), la réalisation du *th*, ainsi

que l’omission fréquente du *h* aspiré. Il est également recommandé de s’exercer à conserver la qualité des diphtongues, souvent trop simplifiées, afin de gagner en justesse et en naturel à l’oral.

TEXTES LITTÉRAIRES

La sélection de textes proposée cette année pour l’épreuve orale de littérature anglaise se distinguait par sa grande diversité, tant dans les époques représentées que dans les formes littéraires abordées. Elle incluait plusieurs œuvres majeures du canon anglo-américain, telles que *The Fall of the House of Usher* d’Edgar Allan Poe (1839), *Wuthering Heights* d’Emily Brontë (1847) et *The Scarlet Letter* de Nathaniel Hawthorne (1850), entre autres.

Il est important de rappeler que, même lorsqu’une lecture intégrale de ces œuvres n’est pas attendue, les candidat·e·s doivent être en mesure, dans la mesure du possible, de situer le passage dans un contexte plus ou moins précis, surtout lorsqu’une date de publication est donnée : comprendre la période à laquelle le texte s’inscrit, les enjeux intellectuels, moraux ou esthétiques qui le sous-tendent, ainsi que parfois les problématiques sociétales. Cette connaissance n’est pas un simple détail érudit : elle permet de saisir la portée d’un lexique, d’une image, d’une tonalité morale ou d’un positionnement idéologique. D’ailleurs, être capable de rendre compte de ce contexte avec finesse, sans simplement mettre en avant ses connaissances, est un véritable talent dont plusieurs candidat·e·s ont su faire preuve. Articuler l’analyse stylistique à une conscience du contexte historique constitue donc un élément décisif de la réussite à cette épreuve.

Le corpus s’ouvriraient également à des textes plus contemporains, parmi lesquels des romans tels que *White Noise* de Don DeLillo et *On Beauty* de Zadie Smith. D’autres textes, comme la nouvelle *Segregationist* (1967) d’Isaac Asimov, offraient l’occasion de réfléchir aux enjeux éthiques et technologiques à la lumière de problématiques très actuelles, qu’il s’agisse de l’intelligence artificielle, ou de la responsabilité scientifique. Enfin, des nouvelles plus classiques, telles que *The Story of an Hour* de Kate Chopin, invitaient à examiner la condition féminine et les formes d’émancipation à la fin du XIX^e siècle. Si la majorité des textes provenaient des XIX^e et XX^e siècles, la sélection incluait également quelques incursions dans le XVIII^e siècle, comme chez Henry Fielding.

Dans l’ensemble, les candidat·e·s ont fait preuve d’une bonne compréhension des textes et de leurs enjeux, témoignant d’une solide culture littéraire et d’une réelle capacité à saisir les nuances de ton et de registre. Les figures de style ont été correctement identifiées et commentées, de même que la structure des passages, généralement bien perçue.

Nous recommandons vivement aux futur·e·s candidat·e·s, en plus d’une pratique régulière du commentaire de texte, de nourrir leur préparation par des lectures variées couvrant plusieurs siècles et genres, et d’échanger sur ces lectures, par exemple dans le cadre de clubs de lecture, afin d’affiner leurs capacités d’analyse et d’interprétation. Cette familiarité avec des corpus variés, qu’ils soient classiques ou contemporains, est le meilleur moyen, en dehors des cours, d’aborder l’épreuve avec assurance.

TEXTES DE PRESSE

Comme les années précédentes, les articles de presse sélectionnés provenaient de sources variées, principalement britanniques et étatsunies. Les textes proposés, d'une longueur comprise entre 500 et 700 mots, couvraient un large éventail de thématiques contemporaines. Si, en principe, tout sujet peut être abordé, nous attendons des candidat·e·s qu'ils soient particulièrement à l'aise avec les textes traitant de l'actualité des arts, de la culture et du patrimoine.

Les grands axes récurrents comprennent notamment l'usage des nouvelles technologies (réalité virtuelle, réalité augmentée, intelligence artificielle), notamment dans les humanités et institutions culturelles ; les questions de diversité, d'inclusion et de reconnaissance des patrimoines dits « oubliés » ; la massification du tourisme et ses effets sur la conservation et la transmission ; la prise en compte croissante de la dimension environnementale de toute réflexion culturelle et patrimoniale ; les débats autour de la mémoire ; ainsi que, mais la liste pourrait s'allonger, la montée des formes contemporaines de totalitarisme et la place des humanités dans les sociétés actuelles.

L'un des écueils les plus fréquents de cet exercice demeure la simple paraphrase de l'article. Il convient de rappeler que le commentaire de texte de presse requiert un véritable travail d'analyse critique, fondé sur une lecture attentive et distanciée. Les candidat·e·s doivent non seulement comprendre le contenu du texte, mais aussi en dégager les enjeux, la construction argumentative et les présupposés idéologiques. Une préparation régulière, nourrie par la lecture de la presse anglophone et par une réflexion personnelle sur les grands thèmes d'actualité, est indispensable. Ces lectures et ces réflexions doivent permettre d'élaborer une présentation claire et structurée, qui fasse apparaître à la fois la compréhension fine du texte, la qualité de l'interprétation et l'étendue de la culture générale du candidat ou de la candidate.

Comme les années précédentes, nous encourageons vivement les candidat·e·s à suivre régulièrement l'actualité à travers la lecture de la presse anglophone et à constituer des fiches thématiques sur les grands enjeux contemporains, accompagnées du vocabulaire approprié. Parmi les titres de référence, on citera *The New York Times*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Atlantic* ou *The New Yorker*, auxquels peuvent s'ajouter des publications culturelles spécialisées telles que *The Art Newspaper*, *BBC Culture*, *The Times Literary Supplement* (TLS), *The London Review of Books* (LRB), *Apollo Magazine*, *Hyperallergic* ou *The Smithsonian Magazine*.

L'écoute régulière de podcasts d'actualité (*BBC News*, *NPR*, *CNN*, entre autres) est également recommandée. Ces programmes permettent non seulement de consolider la compréhension du monde anglophone contemporain, mais aussi d'améliorer la prononciation et l'aisance orale. La plupart sont accompagnés de transcriptions, ce qui facilite le travail lexical et la mémorisation des expressions idiomatiques. L'écoute de podcasts constitue par ailleurs un excellent moyen de se familiariser avec le rythme, les transitions et la concision nécessaires à une présentation orale claire et convaincante.

11. ALLEMAND (SECTIONS A ET B)

Quinze candidats ont été interrogés en allemand à l'oral pour la session 2025. Le jury se réjouit de la hausse du nombre de candidats par rapport à l'an passé. Quatre candidats, dont deux se sont présentés au titre de la LV2, étaient issus du concours B et onze relevaient du concours A. Le jury se félicite du bon niveau général des prestations, qui est très encourageant.

L'épreuve orale évalue d'abord la capacité des candidats à s'exprimer dans une langue correcte et claire et à interagir en allemand avec les membres du jury lors des questions. Les prestations les plus faibles se caractérisaient par des erreurs de base dans la prononciation (confusion entre *Ich-Laut* et *Ach-Laut*), le recours à des mots français pour combler une lacune de vocabulaire mais aussi par l'impossibilité de formuler une phrase complète au cours de l'entretien.

Le jury insiste également sur les efforts à faire pour maîtriser l'emploi des verbes (participe passé des verbes forts les plus courants comme *beschreiben* ; rejet de la particule verbale séparable en fin de proposition pour *vorstellen* par exemple) et le vocabulaire fondamental (ne pas confondre *verliebt* et *verlobt* ; *Kinderheit* n'existe pas, *Kindheit* oui). Néanmoins plusieurs candidats ont conduit leur exposé dans un allemand fluide et ont fait preuve d'une grande aisance, notamment en LV2, ce que le jury a valorisé.

Le jury a constaté avec satisfaction que les candidats se répartissent plus également que lors de la session précédente entre textes littéraires et textes de presse. Cinq candidats, soit un tiers, ont opté pour le texte de presse.

Ces textes couvraient une vaste palette de sujets de l'actualité culturelle, des mécanismes du charisme à la carrière de l'actrice allemande Sandra Hüller par exemple. C'est sur la presse que le jury a pu entendre un exposé particulièrement brillant dans un allemand de haute tenue où le candidat a montré sa très bonne maîtrise du contexte historique des années 1970. D'un point de vue méthodologique, le jury se félicite que les candidats soient bien préparés mais met en garde contre certains travers. Il faut éviter de plaquer un discours général passe-partout sur tout article quel qu'en soit le sujet. Ce type d'exposés résiste mal à l'entretien.

On attend des candidats qu'ils mobilisent leur culture générale, aussi bien pour les textes littéraires que pour la presse, d'ailleurs. Si le jury a bien conscience que les candidats ne sont pas des spécialistes des études germaniques, il faut veiller à éviter certaines erreurs sur des figures historiques et les grands noms de la littérature allemande : Rosa Luxemburg est une figure de la révolution allemande de 1918 et Thomas Mann, à la différence de son frère Heinrich, n'a jamais eu de sympathie pour la social-démocratie, encore moins pour le communisme. Mais dans bien des cas, les candidats ont su activer leurs connaissances historiques. Le jury a ainsi valorisé le commentaire littéraire d'un candidat qui avait bien compris et exposé le contexte de la RDA et de la compétition scientifique et industrielle entre les deux blocs.

Les textes littéraires étaient extraits de diverses nouvelles tirées de l'ouvrage de Bernhard Schlink *Abschiedsfarben* paru en 2020. Dans ce recueil, le narrateur, presque toujours un homme d'un certain âge mais qu'il ne faut en aucun cas confondre avec l'auteur, se retourne vers son passé depuis un présent en demi-teinte. Des couples se croisent à nouveau après

une longue vie chacun de son côté ; un homme refuse de témoigner pour le meurtre d'une jeune fille avec laquelle il a entretenu une relation ambiguë ; un autre entretient le souvenir d'une amitié de toute une vie sans pouvoir s'avouer la trahison qui l'entache. Les nouvelles sont marquées par la mélancolie, le souvenir, l'adieu justement mais aussi les espoirs déçus, les trahisons, une certaine honte et le sentiment de culpabilité.

Si les candidats dans leur majorité ont bien perçu l'atmosphère particulière qui émane de ces textes et ont su la caractériser dans des exposés bien construits, certains n'ont pas compris les éléments concrets du récit (une femme reçoit un cadeau de son ancien mari, un homme rencontre par hasard à l'opéra une amie de lycée qu'il n'a pas vue depuis des années) ou les ont négligés. Le jury insiste sur la nécessité d'une lecture attentive pendant la préparation, préalable à toute explication et sur l'importance de l'entretien. Les questions du jury servent à guider les candidats et à les remettre sur la voie pour repérer les évidences ou formuler plus clairement ce qu'ils ont pressenti.

Le jury rappelle pour finir qu'un entraînement régulier est essentiel pour aborder sereinement l'épreuve orale.

Les notes s'échelonnent entre 7 et 20.

La moyenne s'élève à 12,9 pour les candidats concours A.

La moyenne s'élève à 13 pour les candidats concours B LV1 et à 19 pour les candidats concours B LV2.

Jury. M^{me} Marie-Pierre BRIOTTET, professeur d'allemand au lycée (Dijon) ; M^{me} Lucrèce FRIESS, maître de conférences en allemand, Université Paris Cité ; M^{me} Anne LEFEBVRE, professeur honoraire au lycée Hélène Boucher (Paris).

12. ESPAGNOL (SECTIONS A ET B)

Lors de l'épreuve d'admission d'Espagnol, les candidats choisissent d'être interrogés sur un texte littéraire ou sur un article de presse et disposent de 40 minutes pour en préparer l'explication. L'interrogation orale dure 20 minutes et comprend deux moments : l'exposé proprement dit et l'entretien avec les membres du jury. Il est attendu des candidats une bonne gestion de leur temps : une présentation trop longue (plus de 12 minutes) ou trop courte (moins de 10 minutes) peut leur nuire car dans un cas elle limite la durée d'une discussion destinée à revaloriser leur prestation et dans l'autre, elle est le signe d'une lecture trop hâtive et superficielle du texte. D'un point de vue méthodologique, le candidat jouit d'une grande liberté pourvu qu'il respecte les principes de l'épreuve : il s'agit de mettre en lumière la spécificité et les nuances d'un texte littéraire ou d'examiner le traitement réservé à un sujet d'actualité dans un article journalistique et, éventuellement, le cadre idéologique dans lequel ce dernier s'inscrit. Dans les deux cas, le texte ne doit jamais être perdu de vue : tout discours qui s'éloigne de l'explication rigoureuse de son contenu et de son fonctionnement est sévèrement sanctionné. Au terme de l'exposé, le jury engage avec le candidat une conversation au cours de laquelle il l'invite à corriger d'éventuelles erreurs de langue et à nuancer, à compléter ou à corriger les axes d'analyse qu'il a présentés.

Au cours de cette session, le jury a entendu, comme l'an dernier, sept prestations – trois en section A et quatre en section B, dont une en LV2. Toutes ont porté sur un texte littéraire, à

l'exception d'une seule, consacrée à l'explication d'un article de presse, ce qui ne s'était pas produit depuis 2021. Les sujets tirés ont été les suivants :

- Augusto Monterroso, *Mister Taylor*, 1955
- Álvaro Pombo, *La cuadratura del círculo*, 1999
- Mario Vargas Llosa, *Tiempos recios*, 2019
- « Mujica, la política como ejemplo », *El País* (Editorial), 15. 05. 2025

Les résultats de cette année vont de 8 à 17 (8 ; 10 ; 11 ; 12,5 ; 14,5 ; 14,5 ; 17) : ils sont corrects et plus élevés que l'an dernier, sans pour autant être entièrement satisfaisants. Si certains points signalés dans le dernier rapport ont été pris en compte par les candidats, d'autres méritent que l'on s'y attarde de nouveau.

Pour ce qui a trait à la langue, le jury a pu constater que les candidats ont fourni un effort notable tout au long de leurs années de préparation, certains proposant un espagnol d'une très bonne tenue et parvenant à corriger leurs erreurs lors de l'entretien. Les candidats qui n'y sont pas parvenus, ou qui en ont trop accumulé lors de la première partie de l'épreuve, ont été fortement pénalisés.

Sur le plan phonétique, l'ensemble est cette année très correct. Un seul candidat a eu tendance à confondre les sons [r] et [x], sans que la compréhension s'en trouve entravée. Il aurait toutefois convenu, pour certains, de veiller à ne pas déplacer les accents toniques, à ne pas briser les diphongues - Amazonia se prononce le plus souvent [ama'θonja], même s'il est vrai que la forme Amazonía ([amaθon'ia]) existe dans certains pays, comme au Pérou -, à ne pas déplacer certaines voyelles (« herbias » au lieu de « hierbas ») et à ne pas oublier les « s » finaux, comme dans gracias a (et non « gracia a »).

Sur le plan lexical, le jury a relevé plusieurs maladresses, inexacitudes morphologiques et barbarismes portant sur des termes très courants et déjà signalés, pour certains, dans le rapport précédent. En voici une liste non exhaustive : « treinte » (pour treinta), « punto de visto » (pour punto de vista), « evangelisto » (pour evangelista), « protagonisto » (pour protagonista), « fechos » (pour hechos), « dados » (pour datos), « caracter » (pour carácter), « un elogia fúnebra » (pour un elogio fúnebre), « climas » (pour clímax), « un gran lidere » (pour líder), « ligeraçgo » (pour liderazgo), « un hombre muy crual » (pour cruel), « humildad » (pour humildad), « refuerzar » (pour reforzar), « eponimio » (pour epónimo), « natura » (pour naturaleza), « el climate » (pour el clima), « reconocidad » (pour reconocimiento), « un dibujado » (pour dibujo), « descubierto de un nuevo pueblo » (pour descubrimiento), « un hombre calme » (pour tranquilo), « un hombre sale » (pour sucio), « un apellido » (au lieu de llamada), « nobilidad » (pour nobleza), « no hace parte » (pour no forma parte), « Mujica queda un hombre clásico » (pour sigue siendo).

D'autres erreurs concernant la morphologie des articles ont été relevées, comme « les rumores », « les dudes » (pour las dudas), ou celle des adjectifs (« acciones fuertas »). Des confusions apparaissent fréquemment entre des mots de même famille lexicale, comme dans « tiene una filosófica », ou entre des termes morphologiquement proches mais sémantiquement distincts, comme *decorado*, qui renvoie au « décor », et *decoro*, qui se traduit par « bienséance », « convenance », « décence », ou « respect ».

Le jury tient également à mettre en garde contre l'usage excessif et souvent inapproprié des modalisateurs, tels que « un poco ». À trop être utilisés, ils tendent à affaiblir le propos ou à le rendre confus et imprécis, voire à introduire des maladresses ou des erreurs lexicales ou stylistiques. Des tournures comme « un retrato un poco peyorativo », « un poco rarísimo », « un ambiente un poco álgido », « un poquito contemporáneo » ne sont pas très heureuses.

Pour ce qui est de la syntaxe, les fautes relevées sont, d'année en année, toujours les mêmes. Elles concernent des points de grammaire qui devraient être maîtrisés :

- Erreurs concernant l'utilisation des articles : « en línea 27 ».
- Erreurs d'accord (genre, nombre) : « una énfasis », « tiene una vieja coche », « verdades incómodos », « la fin », « este confrontación », « el tercer parte ».
- Usage de l'article devant les indéfinis otro ou cierto : « una otra visión », « en una otra parte ».
- Absence de lo devant un adjectif substantivé : « el cómico de la situación ».
- Oubli des règles de l'apocope : « en el primero momento », « el espacio es muy gran ».
- Mésusage de l'enclise : « el artículo presentanos ».
- Place des adjectifs et des adverbes dans la phrase : « en los finales párrafos », « no se ya reconoce ».
- Confusion entre también et tampoco : « que el protagonista no conocía también », « también el ritual de la corte no es familiar », « también no sabe cuándo hacer una reverencia ».
- Confusion entre pero et sino : « el duque no lo llama vasallo, pero mozo ».
- Oubli de la préposition a devant les COD animés : « una manera de alienar el tío », « palabras que glorifican Mujica ».
- Confusion entre para et por : « es un trabajo muy duro por Trujillo », « no es una posibilidad imaginarlo por el personaje » (sic).
- Confusion entre ser et estar : « es presente », « es muy sorprendido », « un ambiente que es muy lejos », « la puesta en escena de la selva está interesante », « la representación de la cultura hispánica está muy interesante ».
- Confusion entre les usages de l'imparfait et du passé simple : « nunca creyó que fue así la corte ».
- Usage incorrect de l'indicatif présent après quizás et para que : « quizás es una crítica », « quizás el país no tiene relaciones fuertes », « para que el mundo toma lección ».
- Traduction maladroite de « devenir » : « se vuelven en dictadores ».
- Erreurs de conjugaison : « se presente como una filosofía de vida » (pour se presenta), « Mujica continúe su combate » (pour continua), « se posicione contra el consumo » (pour se posiciona), « vivo con el mínimo de dinero » (pour vivió), « sufro de tortura » (pour sufrió), « el periodista pido al general » (pour pidió).

Dans certains cas, les erreurs se sont multipliées au point de donner lieu à des phrases qui n'ont pas leur place dans un concours d'entrée à une grande école, comme « Este hecho preguntaba cómo hombres pueden vivir de manera tal diferente so pretexto que son hombres políticos ». De ce fait, et comme les années précédentes, les notes les moins satisfaisantes s'expliquent notamment par l'accumulation d'erreurs qui n'ont pu (ou su) être corrigées lors de l'entretien et qui ont souvent été associées à des erreurs d'ordre, cette fois-ci, méthodologique.

Sur ce point, de nouvelles sortes d'erreurs sont apparues cette année. Rappelons-le : le choix est libre entre un commentaire linéaire ou composé, même si le premier est aujourd'hui majoritaire. Quoi qu'il en soit, certains principes doivent être respectés : ils relèvent à la fois de la méthode et de la logique.

Plusieurs candidats ayant opté pour le commentaire linéaire ont présenté la structure du texte avant d'énoncer leur axe de lecture (ou problématique). Ce procédé ne fait pas sens, puisque le plan ne renvoie pas seulement à l'organisation du texte : il annonce aussi et surtout les étapes du raisonnement que le candidat souhaite mener. Il devrait donc venir après la formulation de l'axe de lecture, puisqu'il en découle directement.

Ce dernier, par ailleurs ne peut être posé d'emblée, comme s'il allait de soi. Il doit être précédé d'une brève problématisation à partir du résumé du texte proposé en introduction, sans quoi il risque de paraître arbitraire ou peu pertinent. En outre, il n'est pas nécessaire que la problématique soit formulée sous forme de question ni qu'elle tienne en une seule phrase. S'il est préférable qu'elle soit exposée de manière synthétique, elle doit avant tout être précise, rigoureuse et en lien direct avec le contenu du texte. De fait, certaines problématiques relevées cette année étaient bien trop vagues ou générales. Par exemple :

- « Vamos a ver cómo Vargas Llosa plasma las estructuras del poder y los conflictos del mundo latinoamericano del siglo XX » : qu'est-ce qui permet d'affirmer que la figure de Trujillo, telle que le représente Vargas Llosa, est représentative de l'ensemble des « conflits du monde latino-américain » du XX^e siècle ?
- « ¿En qué medida el texto [« Mister Taylor », de Monterroso] dibuja el retrato de Taylor y sus relaciones con los indígenas? » : certes, Monterroso dresse un portrait de Mister Taylor, mais encore faudrait-il dire d'entrée de quel type de portrait il s'agit, sans quoi la problématique se révèle peu porteuse et peu intéressante d'un point de vue littéraire.
- Pour le même texte : « ¿En qué medida el texto evoca el encuentro lleno de paradojas entre personajes y civilizaciones distintas? » : que signifie exactement une « rencontre pleine de paradoxes » ? De quelles civilisations parle-t-on ?

Outre ces erreurs de problématisation et de méthode, le jury a constaté que certaines étapes fondamentales du commentaire ont été trop souvent négligées, tant en introduction qu'au fil de l'exposé. Plusieurs prestations ont ainsi fait l'impasse sur la lecture d'un extrait du texte, pourtant essentielle, car elle permet une entrée progressive dans celui-ci et manifeste d'emblée que l'on en maîtrise le sens. Autre omission fréquente, cette fois-ci dans le corps du commentaire : les transitions entre les différentes parties, trop souvent escamotées. Rappelons que le commentaire de texte est à la fois un exercice d'analyse littéraire et d'argumentation et que ces transitions sont donc indispensables pour assurer la cohérence

du propos et permettre au jury d'en suivre le fil logique.

En parallèle, d'autres faiblesses reviennent chaque année. En premier lieu, une gestion du temps défaillante : trop de présentations, y compris parmi les meilleures, s'appesantissent sur les premières lignes du texte, souvent au détriment du reste, qui se retrouve expédié ou à peine évoqué, alors que s'y manifeste souvent l'intérêt de l'extrait ou ses aspects les plus frappants. En raison de cette lecture inégale, certains candidats ont commis de lourdes erreurs d'analyse et d'interprétation, frôlant le contresens. Dans le cas de l'extrait de Monterroso, par exemple, peu de candidats ont accordé l'attention nécessaire à l'objet-clé du récit, à savoir la tête réduite offerte à *Mister Taylor*, au plaisir esthétique que le personnage éprouve en l'observant – et dont le narrateur se moque – et à la logique de commercialisation qui s'installe en fin de texte. Tout ce passage a souvent été survolé. Un candidat, qui a pourtant montré lors de l'entretien qu'il avait compris le texte dans son sens littéral, est même allé jusqu'à construire une grande partie de son commentaire autour de l'image d'un *Mister Taylor* aimant s'adonner aux « réflexions philosophiques », notamment lorsqu'il compte les poils de la tête réduite. Cette lecture trop hâtive (et peu réfléchie) n'a pas perçu l'ironie mordante d'un narrateur feignant d'adopter le point de vue condescendant et ridicule d'un Américain se prenant pour un esthète. En l'absence de recul critique et de lecture attentive du texte, la présentation n'a donc pu éviter les erreurs, voire des contresens.

Par ailleurs certaines connaissances historiques ont fait défaut. Comme chaque année, le jury tient à rappeler que le commentaire de texte – qu'il soit littéraire ou journalistique – suppose des connaissances civilisationnelles en lien avec le monde hispanique. La maîtrise de la langue ne peut être dissociée des réalités littéraires, historiques et culturelles qu'elle véhicule et qu'elle façonne. Ces connaissances sont indispensables dès lors qu'il s'agit d'analyser un article de presse. Or, cette année, l'exposé que le jury a entendu présentait des lacunes sur ce point, en plus d'être très incorrect linguistiquement. Une connaissance très limitée de la vie de José Mujica et l'ignorance, par exemple, de son passé de guérillero, rendait le commentaire délicat. La mort, en mai 2025, de cette figure majeure de l'histoire politique latino-américaine en faisait pourtant un sujet attendu. D'où la nécessité, aussi, de suivre les grands événements de l'actualité du monde hispanique, car c'est sur eux que peuvent porter les articles proposés à l'oral. La même recommandation vaut pour les textes littéraires qui, comme nous l'avons déjà signalé, ont très souvent une portée civilisationnelle, en accord avec la nature même du concours. Le texte de Monterroso, à nouveau, illustre bien ce point : rares sont les candidats qui ont su le replacer dans le contexte des relations entre les États-Unis et l'Amérique latine, ce qui a limité leur perception de l'enjeu satirique du passage. D'autres ont procédé à des généralisations simplificatrices, évoquant les « cultures hispano-américaines » ou « le monde des hispano-américains » comme s'il s'agissait d'un ensemble homogène, alors même que le texte distingue clairement l'attitude des dirigeants de celle des populations.

Enfin, le jury rappelle que si une épreuve de concours n'est certes pas un moment des plus agréables, il s'agit d'un échange où une réelle disposition au dialogue est attendue. La prestation orale la mieux notée a manifesté un réel plaisir à commenter le texte de Vargas Llosa et à dialoguer avec le jury. La note de 17/20 s'explique, bien sûr, avant tout par la richesse et la finesse de l'explication de l'extrait de *Tiempos recios*, par une excellente maîtrise de la langue et par de solides connaissances historiques et littéraires. Le portrait

caricatural de Trujillo a ainsi pu être analysé et, à travers lui, le régime qu'il incarne. Si certains points du texte ont été présentés plus rapidement, la disponibilité au dialogue a permis de tirer pleinement profit des questions posées par le jury et ainsi de préciser encore l'explication lors de la seconde partie de l'épreuve.

Terminons ce rapport, comme chaque année, en rappelant que l'épreuve orale d'Espagnol, où les candidats doivent commenter un texte littéraire ou journalistique en temps limité, évalue à la fois leur maîtrise linguistique, leur connaissance du monde hispanique ainsi que leurs compétences analytiques, méthodologiques et discursives. La pratique régulière de la langue, des lectures littéraires et journalistiques et la découverte d'œuvres du cinéma hispanophone déterminent grandement les chances de réussite. Le jury invite les futurs candidats à cultiver ces habitudes avec constance, exigence et plaisir.

Jury. M. Yannick BARNE, professeur agrégé au Lycée Simone Veil (Boulogne-Billancourt) ; Monsieur Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

13. ITALIEN (SECTIONS A ET B)

Cette année, un candidat n'ayant pas passé l'écrit a tout de même choisi l'épreuve d'italien à l'oral. Il s'agit de la première fois où l'on doit examiner un candidat uniquement pour sa compétence orale.

Le jury avait proposé deux textes pour cette épreuve : un, tiré d'un article de presse au sujet de la violence faite aux femmes (*Il popolo delle donne : così la crisi del patriarcato aumenta i casi di violenza* de Francesca Visentin publié dans le « Corriere della Sera »), l'autre, un extrait du roman *Il sentiero dei nidi di ragno (Le sentier des nids d'araignée)* d'Italo Calvino. Le candidat a finalement choisi ce dernier et nous a présenté un résumé et une explication de texte pertinente et approfondie de ce passage. A suivi un échange avec le jury : le candidat a répondu à toutes les questions posées, en montrant une connaissance étendue du vocabulaire, ainsi qu'une compétence orale de la langue très développée. Il s'agissait d'un candidat non seulement compétent dans la langue italienne, mais aussi doué d'une capacité critique remarquable.

CONSEILS DU JURY POUR LES FUTURS CANDIDATS AUX ÉPREUVES D'ITALIEN

Le jury d'italien ne peut que continuer à conseiller aux futur·e·s candidat·e·s de se préparer à cette épreuve à travers une pratique régulière de l'oral et de l'écrit. On recommande vivement un entraînement constant et sérieux à l'exercice de la version ; il convient de se méfier de la proximité des deux langues et de réviser les structures grammaticales qui peuvent s'avérer de véritables pièges lors du passage d'une langue romane à l'autre. Ainsi, pour la préparation de l'écrit et de l'oral, est conseillée l'étude d'une grammaire contrastive français / italien.

Par ailleurs, une relecture critique et détaillée de la version doit aussi pousser les candidat·e·s à vérifier si toutes les parties de la version ont été traduites : pour rappel, les oubliés seront sévèrement pénalisés.

La lecture d'œuvres littéraires, ainsi qu'une bonne connaissance de la culture italienne contemporaine (par le biais de tout type de média), peuvent se révéler des sources précieuses

lors de la préparation du concours. Ces recommandations valent bien évidemment pour l'écrit comme pour l'oral.

Nous renvoyons les futur·e·s candidat·e·s aux rapports des années précédentes.

Jury. M^{me} Anna FRABETTI, maître de conférences à l'Université de Strasbourg ; M^{me} Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.